

Rapport de gestion 2022



Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion durant l'année 2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2022.

TABLE DES MATIERES

Conseil communal.....	2
Municipalité	7
Administration générale.....	8
Informatique	17
Office de la population.....	19
Intégration et culture.....	21
Finances.....	25
Domaines & bâtiments	27
Energie & environnement	35
Travaux & voirie	42
Urbanisme & constructions	49
Service de l'enfance	59
Jeunesse & sport.....	63
Cohésion sociale	68
SDIS Malley, Prilly-Renens	72
Conclusions.....	74
AJENOL - accueil de jour des enfants du nord-ouest lausanne.....	75
ARASPE - Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens	79
ASIGOS - Etablissement scolaire primaire-secondaire	80
Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis..	81
Association Sécurité dans l'ouest lausannois	82
Plateforme jeunesse de l'ouest lausannois	82
Protection civile région ouest lausannois	83
Liste des abréviations	84

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2022 législature 2021-2026

1	AIT-SI SELMI Soraya	PSIG	39	KHEMISSA Samira	PSIG
2	AMBLET Olivier	VER	40	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	LCVL
3	ANTHAMATTEN Eric	PLR	41	LOPES Maria	PSIG
4	BARBEY Aurélie	PLR	42	MAILLARD Christian	PLR
5	BORER Georges	PLR	43	MARLOF Philippe	PLR
6	BOULAZ Hélène	UDC	44	MERCIANI Sophie	VER
7	BRUNNER Margaux	VER	45	MILLIEZ Théo	VER
8	BURKHALTER Sarah	PSIG	46	MIRANDA José	PSIG
9	CAPUANO Tony	PLR	47	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
10	CLARAMUNT Lumia	PLR	48	MONNEY Johanna	VER
11	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PSIG	49	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PSIG
12	CONNE Georges	PSIG	50	PIGUET Jean Michel	PSIG
13	CRETEGNY Philippe	PLR	51	PILET Olivier	PSIG
14	D'AMBROGIO Tania	VER	52	POCHON Elia	PLR
15	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	53	PORTE Christophe	VER
16	DEILLON Monika	UDC	54	REYMOND Antoine	PLR
17	DI BARI Antonio	VER	55	RIVIER Louis-Théodore	LCVL
18	DRAPEL Maryline	PSIG	56	RUSSBACH Magali	VER
19	DRAYER Blaise	VER	57	SARI Aylin	PLR
20	DUPERTUIS Michaël	PLR	58	SARTORELLI Doriane	LCVL
21	EICHENBERGER Claudio	UDC	59	SARTORELLI Luigi	LCVL
22	FAVE Nolwen	VER	60	SCHROFF Philippe	PLR
23	FAVRE Jean-Jacques	UDC	61	SEPPEY Marianne	LCVL
24	FERNANDEZ Sylvain	VER	62	SIVAGURU Cajathiriy	PLR
25	GAILLARD Léo	INDEP	63	STAUFFER David	LCVL
26	GARIN Adélie Eliane	VER	64	TENISCH Olivier	PLR
27	GENET Nicole	PSIG	65	THALMANN Antoine	VER
28	GIRONI Angelo	PLR	66	TIECHE Nicolas	PSIG
29	GIRONI Olivera	PLR	67	TOMSON Oliver	VER
30	GIROUD Yan	PSIG	68	TROTELLI Eva	PSIG
31	GUEX Estelle	VER	69	VIREDAZ Antoine	VER
32	HALOUZE-LAMY Sébastien	VER	70	WANY DESPONDS Jessica	VER
33	HANISH Youri	UDC	71	ZODOGOME Vincent	PSIG
34	HEROQUEL Florent	VER	72	ZWAHLEN Ariane	PSIG
35	JACCOUD Vincent	PSIG	73	vacant	
36	JEANMONOD Camille	VER	74	vacant	
37	JUVET Alain	PLR	75	vacant	
38	KHEMISSA Omar	PSIG			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
Huissière: MARCHON Sandrine

Secrétaire suppléant : LANG Karim
Huissier suppléant : MARTINET Eric

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Président : Youri Hanisch
 1^{er} Vice-président : Vincent Zodogome
 2^{ème} Vice-président : Louis Rivier
 Scrutateurs : Georges Borer
 Sébatien Halouze-Lamy
 Scrutateurs. suppl. Elia Pochon
 Omar Khemissa

Du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Président : Vincent Zodogome
 1^{er} Vice-président : Louis Rivier
 2^{ème} Vice-présidente : Aurélie Barbey
 Scrutateurs : Georges Borer
 Omar Khemissa
 Scrutateurs. suppl. Jean-Jacques Favre
 Sébastien Halouze-Lamy

En 2022, le Conseil communal a tenu 7 séances ordinaires (10 en 2021) et 2 séances extraordinaires les 15 et 20 septembre. Ces séances ont eu lieu à la Grande Salle car la salle du Conseil communal sise dans le bâtiment de Castelmont ne répond plus aux prescriptions en matière de protection incendie. Au cours de ces séances, la Municipalité a présenté 14 préavis et aucun rapport municipal (en 2021 : 25 préavis ont été présentés dont 3 ont été reportés dans les séances suivantes, et 3 rapports municipaux portant les N° 01-2021, 02-2021 et 04-2021).

Séance du 28 février 2022

- Report du préavis N° 3-2022 relatif à la fixation de la rémunération et autres indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 à la séance du 28.03.2022
- Assermentation de M. Francis Richard.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2022 sollicitant un subventionnement de 10 places d'accueil à la garderie « Les Chattons » à Renens.
- Adoption du préavis municipal N° 2-2022 amendé concernant la création d'un nouvel APEMS au chemin du Vieux-Collège 3.
- Adoption du préavis N° 4-2022 sollicitant un crédit de CHF 435'000.- destiné à l'entretien de la structure routière en 2022.
- Adoption du préavis N° 5-2022 sollicitant un crédit de CHF 465'000.- nécessaire à une campagne de remise à niveau des bâtiments scolaires concernés par le transfert vers l'ASIGOS+.

Séance du 28 mars 2022

- Election complémentaire de M. Blaise Drayer en tant que délégué à l'ASIGOS.
- Adoption du préavis N° 3-2022 relatif à la fixation de la rémunération et autres indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026.
- Adoption du préavis N° 6-2022 relatif à la vente de la parcelle 1075 de Prilly à Immofonds Immobilien AG.

Séance du 16 mai 2022 : annulée faute d'objets.

Séance du 20 juin 2022

- Election du Président du Conseil, du premier Vice-Président, de la deuxième Vice-Présidente, de deux scrutateurs (voir composition sous Bureau du Conseil ci-dessus).
- Election complémentaire de Mme Patrizia Clivaz Luchez en tant que membre de la Commission de gestion.
- Adoption du préavis N° 8-2022 amendé sollicitant un crédit de CHF 350'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs du bassin versant « Rochelle-Platane »
- Adoption du préavis N° 9-2022 concernant l'élaboration d'un plan climat communal

Séance du 27 juin 2022

- Assermentation de Mme Sophie Merciani
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2021.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2022 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2021.

Séances extraordinaires des 15 et 20 septembre 2022

- Adoption du préavis municipal N° 13-2022 visant à l'acquisition et à l'aliénation de la parcelle 1364, pour une valeur de CHF 62'000'000.-, via le droit de préemption, en faveur de la construction de logements à loyer abordable.

Séance du 26 septembre 2022

- Assermentation de M. Olivier Tenisch.
- Election complémentaire de Mme Ariane Zwahlen en tant que membre suppléant à la Commission des finances.
- Election complémentaire de Mme Aylin Sari en tant que membre à la Commission de recours en matière d'impôt et de taxes.
- Election complémentaire de Mme Aylin Sari en tant que membre de la Commission des pétitions.
- Election complémentaire de M. Angelo Gironi en tant que membre de l'AIT.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2022 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 300'000.- destiné à l'implémentation de la gestion électronique des documents (GED) au sein de l'Administration.
- Adoption du préavis municipal N° 11-2022 amendé concernant une modification du règlement de l'Aide Individuelle au Logement (AIL).

Séance du 10 octobre 2022 : annulée faute d'objets.

Séance du 14 novembre 2022

- Adoption du préavis municipal N° 12-2022 concernant la Convention intercommunale relative à l'étude et à la réalisation de la galerie de Broye.

Séance du 5 décembre 2022 : annulée faute d'objets.

Séance du 12 décembre et relevée du 13 décembre 2022

- Assermentation de Mme Adélie Eliane Garin.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2022 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2023.

MOTIONS ET POSTULATS EN SUSPENS AU 31 DECEMBRE 2022

29.09.2008	PO 3-2008	<i>Stéphane Birrer</i> : Pour une dynamisation du centre de Prilly
08.12.2008	PO 7-2008	<i>Samuel David</i> : Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit
28.06.2010	PO 6-2010	<i>Johanna Monney et consorts</i> : Pour un service de vélos en libre-service à Prilly
08.11.2010	PO 10-2010	<i>Patrizia Clivaz Luchez et consorts</i> : demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly
06.12.2010	PO 11-2010	<i>Isabelle Aparicio et consorts</i> : Pour des logements subventionnés à Prilly

12.09.2011	M 2-2011	<i>Stéphane Birrer et consorts</i> : demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
20.04.2015	PO 1-2015	<i>Colette Lasserre Rouiller et consorts</i> : Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud.
09.01.2017	PO 1-2017	<i>Commission des finances</i> : Pour des émoluments qui couvrent mieux les charges induites aux prestations.
05.03.2018	PO 1-2018	<i>Patrizia Clivaz Luchez et consorts</i> : Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain
30.09.2019	PO 1-2019	<i>David Boulaz et consorts</i> : Ô douce nuit : une réduction de la vitesse pour un meilleur sommeil
22.06.2020	PO 1-2020	<i>Ihsan. Kurt & consorts</i> : Pour une démocratie en bonne santé
29.06.2020	PO 2-2020	<i>Magali Russbach & consorts</i> : Solidarité, circuits courts et économie de proximité
02.11.2020	PO 3-2020	<i>Roger Saugy & consorts</i> : Etudier la possibilité de pérenniser la relation de Prilly avec Braduts (Roumanie)
02.11.2020	PO 4-2020	<i>Patrizia Clivaz Luchez & consorts</i> : Fonds de solidarité pour les membres du Conseil communal devant faire appel à des baby-sitters lors des séances politiques liées à leur mandat
02.11.2020	PO 5-2020	<i>Olivier Amblet & consorts</i> : Mesures de prévention des îlots de chaleur urbains
21.06.2021	PO 01-2021	<i>Marco Pambianchi & consorts</i> : Contre le bruit de la circulation routière
28.03.2022	PO 01-2022	<i>Geniève Nosedà Guignard & consorts</i> : Pour une inscription à la bibliothèque et le prêt des documents gratuits à Prilly
28.03.2022	PO 02-2022	<i>Théo Milliez & consorts</i> : Accélération du remplacement des chaudières fossiles
20.06.2022	PO 03-2022	<i>Olivier Amblet & consorts</i> : Une idée, deux idées, que d'idées avec la future boîte à idée de la ville de Prilly !
26.09.2022	PO 04-2022	<i>Geneviève Nosedà Guignard & consorts</i> : pour intégrer des personnes en situation de handicap au sein de notre administration communale
26.09.2022	PO 05-2022	<i>Johanna Monney & consorts</i> : Une fête de la nature à Prilly
12.12.2022	PO 06-2022	<i>Eva Tortelli & consorts</i> : Prilly sans publicité commerciale
12.12.2022	PO 07-2023	<i>Yan Giroud & consorts</i> : Robotisation de la vente et de la restauration : Taxer les caisses automatiques, assurer l'égalité de traitement

Etat de traitement des motions et postulats

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité encore en suspens seront traités d'ici à fin 2023, selon une planification échelonnée sur le 2^e semestre 2023.

SUITE DONNEE AUX VŒUX ET OBSERVATIONS DES COMMISSION DE GESTION ET COMMISSION DES FINANCES

Le vote sur la gestion et les comptes 2021 est intervenu lors de la séance du Conseil communal du 27 juin 2022. A cette même date, les réponses écrites de la Municipalité données aux vœux et observations de la Commission de gestion ont été acceptées dans leur ensemble par le Conseil communal. La Municipalité n'a aucune précision particulière à apporter dans le présent rapport.

VOTATIONS ET ELECTIONS 2022

13 février, votation fédérale

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'889 / taux de participation : 40.58 %

1. Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »
2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) »
3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)
4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

20 mars, élections cantonales

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'889 / taux de participation : 30.58 %

1. Election du Grand Conseil

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'889 / taux de participation : 30.94 %

2. Election du Conseil d'Etat 1^{er} tour

10 avril, élection cantonale

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'889 / taux de participation : 34.57 %

1. Election du Conseil d'Etat 2^{ème} tour

15 mai, votation fédérale

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'898 / taux de participation : 36.03 %

1. Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin)
2. Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)
3. Arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)

25 septembre, votations fédérale et cantonale

Electrices et électeurs inscrit.e.s : 5'823 / taux de participation : 48.70 %

Objets fédéraux

1. Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »
2. Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
3. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance -vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)
4. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)

Objet cantonal

1. Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature

27 novembre

Aucun scrutin n'a eu lieu faute d'objets prêts à être soumis au public

MUNICIPALITE

REPARTITION DES SECTIONS DES LE 1^{ER} JUILLET 2021

Administration générale (Greffé municipal, archives) -
Ressources Humaines - Informatique - Urbanisme et
Constructions - Relations extérieures

M. Alain Gillièron, Syndic
Suppléante : Mme Bourquin Büchi

Enfance (Accueil petite enfance/Fondation des Acacias
parascolaire) - Jeunesse (Travail social de proximité, centre
de loisirs, colonie de vacances) - Sports - Affaires sociales
(Services sociaux/AAS, Aide sociale communale/Aide
individuelle au logement)

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléante : Mme Rebecca Joly

Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine -
Energie et Environnement - Déchets (conditionnement et
évacuation) - SI communales

M. Maurizio Mattia
Suppléant : M. Ihsan Kurt

Travaux publics (Voirie, routes, assainissement/STEP,
services industriels) - Mobilité - Parcs et promenades -
Ecoles - Paroisses

Mme Rebecca Joly
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances - Sécurité publique (Police, Service de défense
contre les incendies, Protection civile) - Office de la
population - Naturalisation et intégration - Bibliothèque -
Culture et animation

M. Ihsan Kurt
Suppléant : M. Maurizio Mattia

Vice-Syndic 2021-2022 : Mme Bourquin Büchi / Vice-Syndic pour 2022-2023 : M. Maurizio Mattia

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

Depuis le 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 30 juin 2022, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires et extraordinaires (44 en 2020-2021). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022, elle a siégé à 18 reprises.

MESSAGE DU SYNDIC

2022

Dire que ce millésime n'a pas été plus goûteux que 2021 est un euphémisme ! Alors que nous étions toutes et tous des plus soulagés et heureux, tant la Municipalité que le personnel, de sortir de ce f.... Covid, voilà que, invasion de l'Ukraine oblige, la crise énergétique a pris la relève et forcé notre administration à prendre des mesures qu'elle n'aurait jamais imaginé devoir prendre.

Mais n'écoutez pas son envie d'assumer ce pourquoi elle a été engagée et élue, tant l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices que la Municipalité ont, tout au long de l'année, rempli leurs missions avec volonté et pugnacité. Il y a lieu de préciser que, tous services confondus, l'ensemble des tâches journalières est important, voire très important. Parfois, lors des débats budgétaires, la Municipalité demande des forces supplémentaires, ce n'est pas du luxe et la réalité quotidienne du terrain le prouve.

Pour conclure, notre exécutif ne peut que remercier l'ensemble du personnel communal pour son travail au service de notre population et se réjouit que la Cogest puisse s'en persuader à la lecture de ce rapport et examen de cet exercice 2022.

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic



ADMINISTRATION GENERALE

GENERALITES

Abonnements CFF

4 cartes journalières ont été mises à disposition des Prilléran.ne.s, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'460 cartes disponibles, 1063 ont été vendues et 5 utilisées pour les besoins des services communaux. En outre, et comme à l'accoutumée, le personnel communal a eu la possibilité d'acquies, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet. 21 billets ont été ainsi acquis.

Délégations de la compétence de l'Exécutif

Les membres de la Municipalité sont également engagés au sein de conseils d'administration ou de fondation et autres organes intercommunaux ;

Alain Gillièron

- Vice-président du Conseil d'administration et du Comité de direction des tl;
- Vice-Président du Conseil d'administration CSM SA

Anne Bourquin Büchi

- Présidente du Comité directeur de l'ARASPE;
- Présidente du Conseil de la Fondation des Acacias;
- Présidente de la Commission des activités sportives de Lausanne Région

Maurizio Mattia

- Président du Conseil d'administration de CADOUEST SA;
- Président du Conseil d'administration de la S.I. Sous-le-Collège SA;

Rebecca Joly

- Présidente du Comité de direction de l'ASIGOS ;
- Présidente de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV);

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles « ordinaires » prévues au budget 2022, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 500.- à la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) à l'occasion de la commémoration de la Shoah
- CHF 1'170.- arrondis au titre de subventions pour 3 jeunes gens de la filière sport-études ou exerçant une activité sportive non enseignée à Prilly

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous « Communications et publications ».

LEB - Chemin-de-fer Lausanne-Echallens-Bercher

Le rapport d'activité du LEB est consultable sur le site www.leb.ch sous « a-propos-du-leb/organisation/ ».

Manifestations populaires

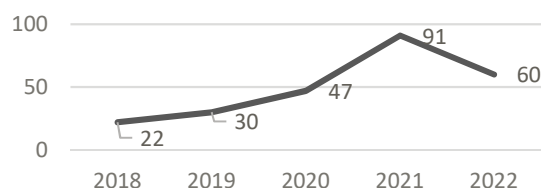
Fêtons Prilly a fait son grand retour après deux éditions annulées. Ce fut d'abord la canicule qui a accompagné le personnel communal sur le terrain puis la pluie et les coups de vent sont venus semer la zizanie dans les préparatifs de montage. Quelques montées d'adrénaline ici et là et il a fallu une bonne dose d'optimisme pour croire que le cortège aurait lieu sans une goutte de pluie. Au final, le monde a afflué vers la place de fête durant les deux jours.

Les festivités le 31 juillet pour la Fête nationale du 1^{er} août ont eu lieu comme de coutume sur le site de la piscine de la Fleur-de-Lys. La manifestation, privée de ses feux pyromélodiques en raison de la sécheresse, n'a pas atteint la fréquentation habituelle mais, là aussi, la population prillérane s'est retrouvée dans une ambiance bon enfant après deux éditions supprimées.

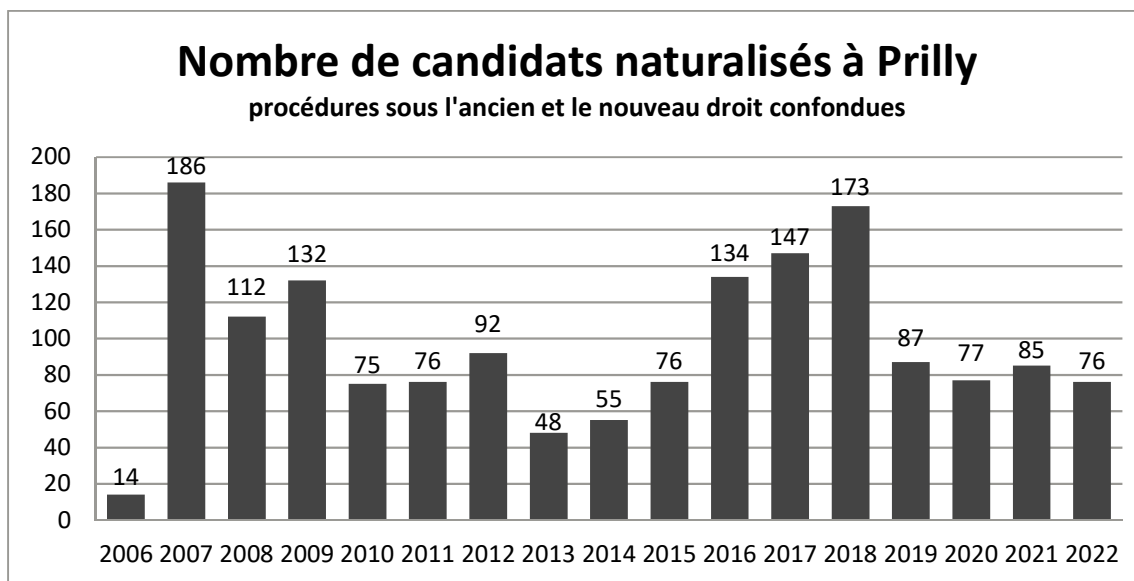
Naturalisations

Tout au long de l'année, 42 dossiers de demande de naturalisation ont été déposés à la Ville de Prilly, représentant 60 candidats à la naturalisation.

Candidats à la naturalisation
à Prilly



En 2022, 76 candidat.e.s résidant ou ayant résidé à Prilly (ancien et nouveau droit confondus) ont obtenus la nationalité suisse.



En proportion, la majorité des 76 naturalisations abouties en 2022 proviennent de dossiers déposés sous le nouveau droit (nLDCV - loi sur le droit de cité vaudois). 34 procédures débutées depuis le 1^{er} janvier 2018 ont débouché sur la naturalisation de 58 personnes, tandis que 18 candidat.e.s avaient entamé une procédure sous l'ancien droit, soit avant 2018.

En 2022, les cérémonies de prestation de serment, qui avaient été interrompues en mars 2020 en raison du Coronavirus, ont pu reprendre dès le 24 août et 5 sessions ont été organisées jusqu'au 31 décembre.

La durée moyenne de traitement d'une procédure de naturalisation est de 26 mois depuis le dépôt de la demande, qui se fait dorénavant auprès du secteur des naturalisations du Service cantonal de la Population.

Ancien droit (ex LDCV - loi sur le droit de cité vaudois)

Au 31 décembre 2022, le solde des demandes de naturalisation, déposées à Prilly sous l'ancien droit et qui sont toujours en cours de traitement aux niveaux cantonal et fédéral, s'élève à 28.

Noces d'or

Cette année, 21 couples ont reçu le traditionnel colis pour leurs 50 ans de mariage, comprenant le livre « Prilly entre deux siècles » et une bouteille de Grand-Vigne.

Nonagénaires - Centenaire

En 2022, 14 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 15 y ont renoncé. Une centenaire a été fêtée.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.t-l.ch sous « nous connaître/les tl/rapport d'activité ».

ARCHIVES COMMUNALES

L'archiviste intercommunale et l'assistante archiviste ont occupé un taux d'activité total de 55%.

Conformément à la convention sur les archives intercommunales, l'archiviste intercommunale a travaillé à 32,5% pour Prilly, 25% pour Ecublens, 5% pour Romanel-sur-Lausanne et 2,5% pour Jouxten-Mézery. L'archiviste assistante a quant à elle travaillé à 22,5% pour Prilly, 25% pour Ecublens et 2,5% pour Jouxten-Mézery.

L'apprentie employée de commerce de 2^e année à l'Administration générale a bénéficié d'une initiation aux archives et a effectué des tâches pour celles-ci à raison d'une demi-journée par semaine à partir du mois d'août.

Evaluations, dépôts, versements et dons

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité (DU) des dossiers concernés¹. A échéance de cette DU, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent en accord avec l'administration, ceux qui peuvent être éliminés et ceux qui doivent être versés aux archives définitives pour être conservés sans limite de durée.

Dépôts, versements et éliminations de documents en mètres linéaires (ml)² :

Provenance	Dépôts	Versements	Eliminations
Administration générale	2,93 ml	0,21 ml	1,68 ml
Bibliothèque		1 tableau	
Commission « Prilly Animation »	2,21 ml		
Enfance	0,48 ml	4 ml	3.5 ml
Finances			3,64 ml
Jeunesse & sport	1,6 ml	0,6 ml	
Municipalité		0,75 ml	
Office de la population		2,04 ml	
Ressources humaines	1,8 ml		
Travaux & voirie	0,24 ml		
Urbanisme & constructions		1,82 ml	
Total	9,26 ml	9,42 ml	8,82 ml

Deux dons d'archives privées sont venus enrichir les archives : celui de M. Jean-Marcel Gachet sur la famille Dégailler et celui de M. Rémy Héritier sur le projet de recherche « Une danse ancienne ».

L'ARASPE a également bénéficié d'un support pour le dépôt et l'élimination de ses archives.

Description

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

Les séries concernant les préavis de la Municipalité au Conseil communal (Ab), la correspondance du Greffe (C), les conventions et les règlements (Admin-(3)-1-2)), les bâtiments communaux (I), la police des constructions (J) et la petite enfance (Nc) ont été enrichies de nouvelles descriptions archivistiques. Les fonds privés (S) ont également été complétés avec de nouvelles descriptions.

534 notices de description ont été rédigées et 849 notices de description ont été révisées sur la plateforme interne « AtoM » (Access to Memory).

Un état des lieux de tous les inventaires existants a été réalisé.

¹ La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

² Unité de mesure correspondant à l'ensemble des archives rangées séquentiellement et occupant un mètre horizontal de rayonnage, abrégé « ml ».

Recherches & communication

126 dossiers ont été consultés et/ou empruntés par le personnel de l'administration. 48 recherches ont été réalisées par les archivistes, dont 23 pour l'externe et 25 pour l'interne.

Dans le cadre de la commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'Association des archivistes suisses (VSA-AAS), un parcours historique a été proposé à la population. Il permettait de découvrir l'histoire de plusieurs lieux emblématiques de la ville à l'aide de codes QR. Deux visites guidées sur inscription ont également été organisées les 7 et 11 juin. Les archivistes ont aussi pris part à l'action « Archive on tour » consistant à faire voyager une boîte d'archives dans toute la Suisse.

La célébration du Centenaire de la Grande salle de Prilly a eu lieu le samedi 8 octobre. Elle a donné lieu à des recherches dans les archives qui ont permis à la déléguée à l'intégration et à la culture de concevoir un historique sur Prilly et la Grande salle sous forme de panneaux illustrés. L'archiviste intercommunale était présente durant la fête pour présenter cet historique à la population.



ACPrilly : PG 19 – Le collège et la grande salle vers 1925

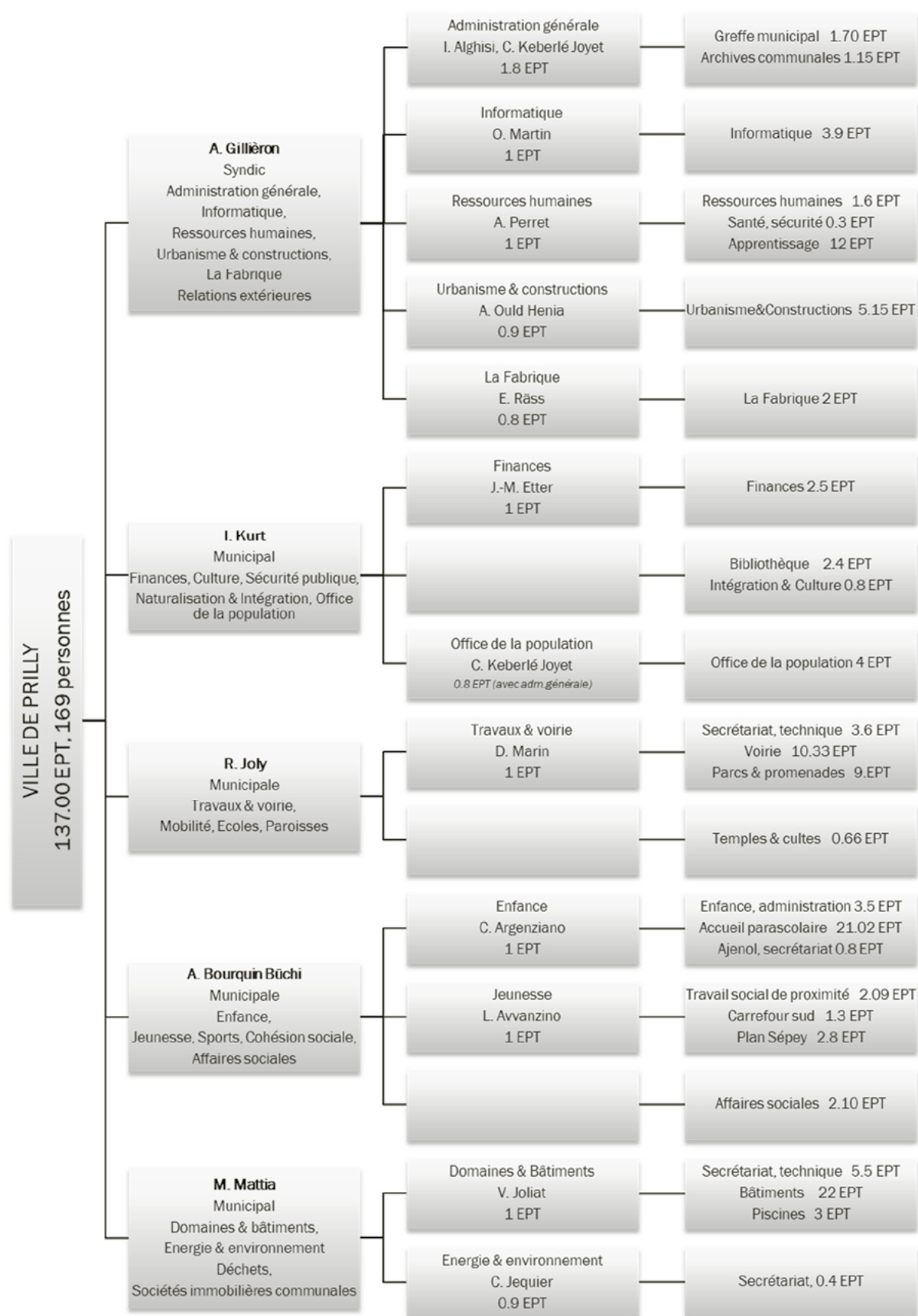
Gestion documentaire

En parallèle d'un soutien aux différents services de l'administration pour la gestion de leurs documents, l'archiviste intercommunale a participé à l'engagement d'un chef de projet pour le déploiement de l'outil de gestion électronique des documents (GED) qui a fait l'objet d'un appel d'offres et d'un préavis au Conseil communal. Ce projet a pu démarrer à la fin de l'année.

Activités extérieures

Les archives ont participé à plusieurs groupes de travail et séances d'informations au sein de leur communauté professionnelle. Dans le cadre de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), elles ont assisté à la journée d'information sur la nouvelle norme de description RIC (Records in Contexts) du groupe de travail « Description et diffusion » et elles ont participé au groupe de travail « Records management » ainsi qu'à l'assemblée générale de l'association. Au niveau cantonal toujours, elles ont poursuivi leur participation à un groupe de travail coordonné par les Archives cantonales vaudoises pour l'élaboration d'un référentiel de gouvernance documentaire pour les archives communales du canton. Au niveau fédéral, elles ont participé à la journée professionnelle de l'Association des archivistes suisses (VSA-AAS) et au colloque Memoriav sur l'histoire orale en tant que patrimoine audiovisuel.

PERSONNEL COMMUNAL



Effectif du personnel

Les différences entre le budget 2022 et l'effectif au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Service	EPT	Poste
Apprentissage	- 2.00	postes d'apprenti.e assistant.e. en information documentaire et agent.e d'exploitation voirie non repourvus en 2022
Urbanisme & Constructions	0.10	engagement d'un assistant technique à 60% plutôt qu'adjoint technique à 50%
Finances	- 0.15	taux d'occupation non repourvus à fin décembre 2022
Travaux & Voirie	- 4.20	3 postes seront repourvus début 2023 : Cheffe de projet Ingénieure civile, Adjoint technique, Horticulteur paysagiste = 2,8 EPT 2 nouveaux postes de Chefs de projet budgétés à 100%, engagement réel à 80% = 0,4 EPT 1 poste de Chef d'équipe Voirie pas repourvu à ce jour = 1 EPT
Enfance	- 2.59	engagements liés aux préavis liés à l'Accueil parascolaire pas encore repourvus. Les engagements sont adaptés au nombre d'enfants accueillis par structure.
Domaines & Bâtiments	- 0.05	poste d'Agent d'exploitation à 5% sera repourvu en 2023
La Fabrique	- 0.70	poste Chef de projet Architecte sera repourvu en 2023

soit au total une différence de - 9.59 EPT entre l'effectif budgété amendé de 146.59 EPT et l'effectif réel au 31 décembre 2022 de 137.00 EPT.

Apprentissage



2 apprenties et 1 apprenti ont terminé leur apprentissage en 2022, de gauche à droite :
Chevalley Coraline, Assistante socio-éducative
Salihu Blendi, Employé de commerce
Pregal Rosa, Employée de commerce

La Ville de Prilly offre des places d'apprentissage dans 7 métiers différents :

- Agent.e d'exploitation, service conciergerie
- Agent.e d'exploitation, service voirie
- Assistant.e socio-éducatif.ve
- Assistant.e en information documentaire
- Employé.e de commerce
- Horticulteur.trice, option paysagiste
- Informaticien.ne

Plus de 15 formatrices et formateurs pratiques soutiennent les jeunes en formation dans leur parcours d'apprentissage.

Le service des Ressources humaines supervise l'ensemble des apprentissages et veille à la coordination entre les cours professionnels, les cours interentreprises et les plans de formation en entreprise. Il assure également les contacts avec les tiers tels que commissaires d'apprentissages, écoles professionnelles, cours interentreprises, conseillers et soutiens pédagogiques.

Chaque profession a sa propre ordonnance fédérale réglant tous les principaux aspects de la formation professionnelle initiale : la durée, les objectifs, les exigences ainsi que la procédure de qualification.

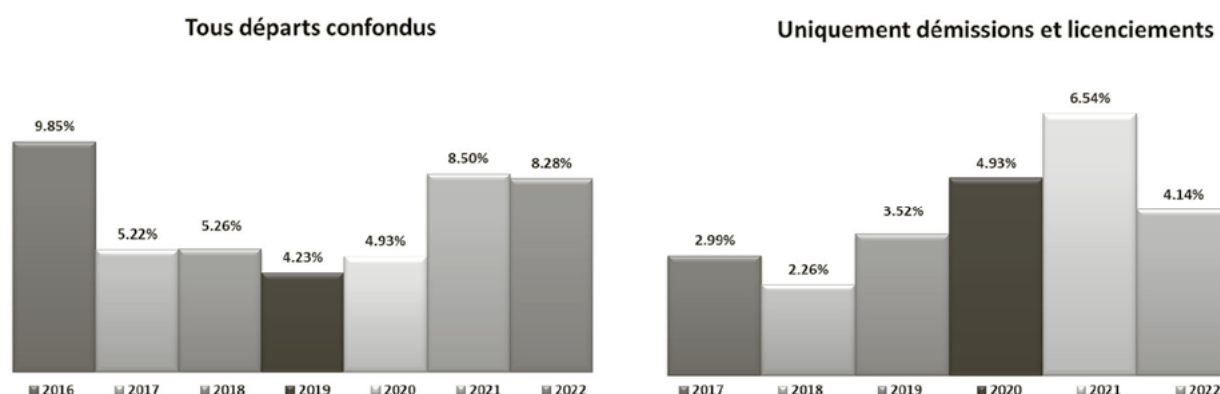
Actuellement plusieurs ordonnances sont en cours de révision, ce qui impliquera de nombreux changements dans le mode d'accompagnement des apprenties et apprentis, notamment, les objectifs en entreprises, les plans de formation, les options et orientations spécifiques par branches.

Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-après, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

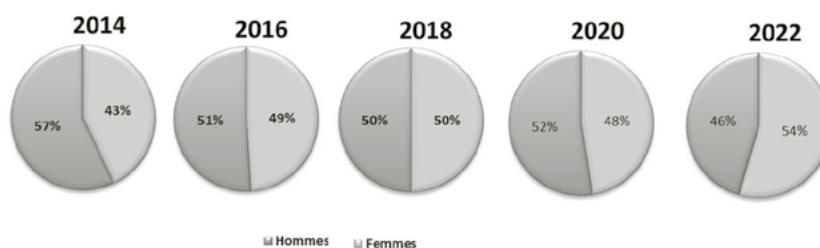
Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation du personnel tous départs confondus tient compte des départs à la retraite, le taux de rotation net (turn over), ne tient compte que des démissions et licenciements. Il correspond à 4.14% pour l'année 2022, en comparaison à la moyenne suisse dans le secteur public qui se situe entre 8% et 9%, il démontre une bonne stabilité au sein des équipes en places.



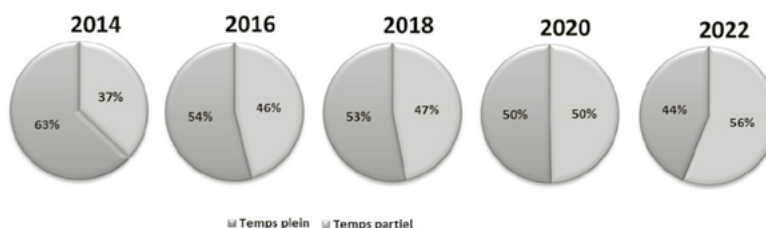
Répartition de l'effectif par genre

La répartition des effectifs par genre a évolué au fur et à mesure des années. De 2015 à 2022, l'ouverture de lieux d'accueils parascolaires a impliqué l'engagement de 33 collaboratrices et 2 collaborateurs, les métiers d'Educateur.trice.s et Assistant.e.s socio-éducatif.ve.s étant majoritairement occupés par des femmes.

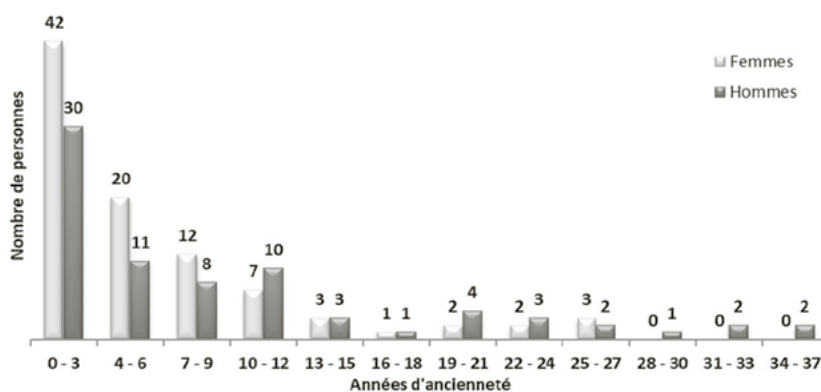


Répartition du temps de travail

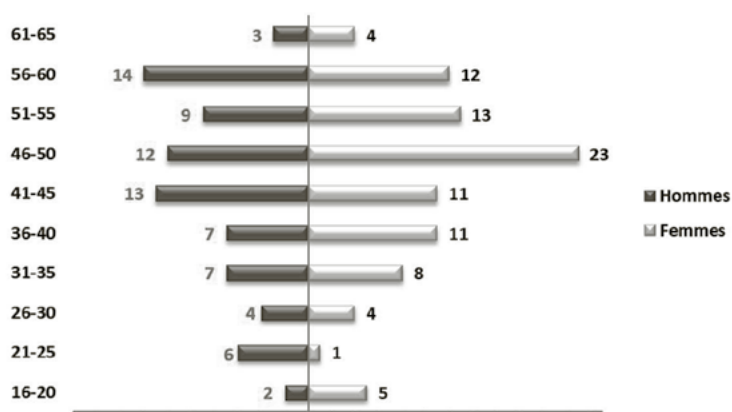
Les emplois à temps partiel sont aussi en augmentation au sein de l'Administration communale de Prilly. Cela s'explique par une évaluation régulière des taux d'activité nécessaires pour chaque poste en tenant compte des évolutions du travail et des tâches confiées au sein des services. L'accession à des postes à temps partiel est favorisée tant pour les hommes que pour les femmes.



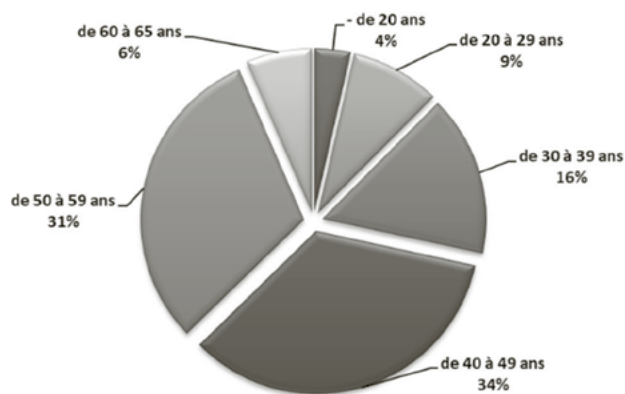
Histogramme d'ancienneté



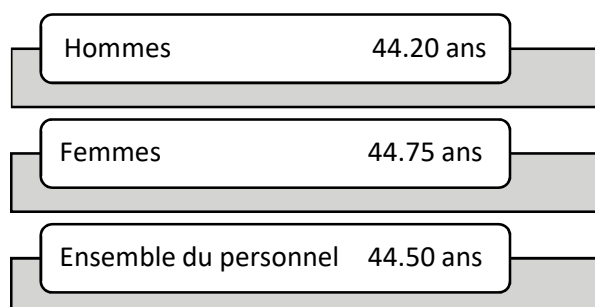
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge

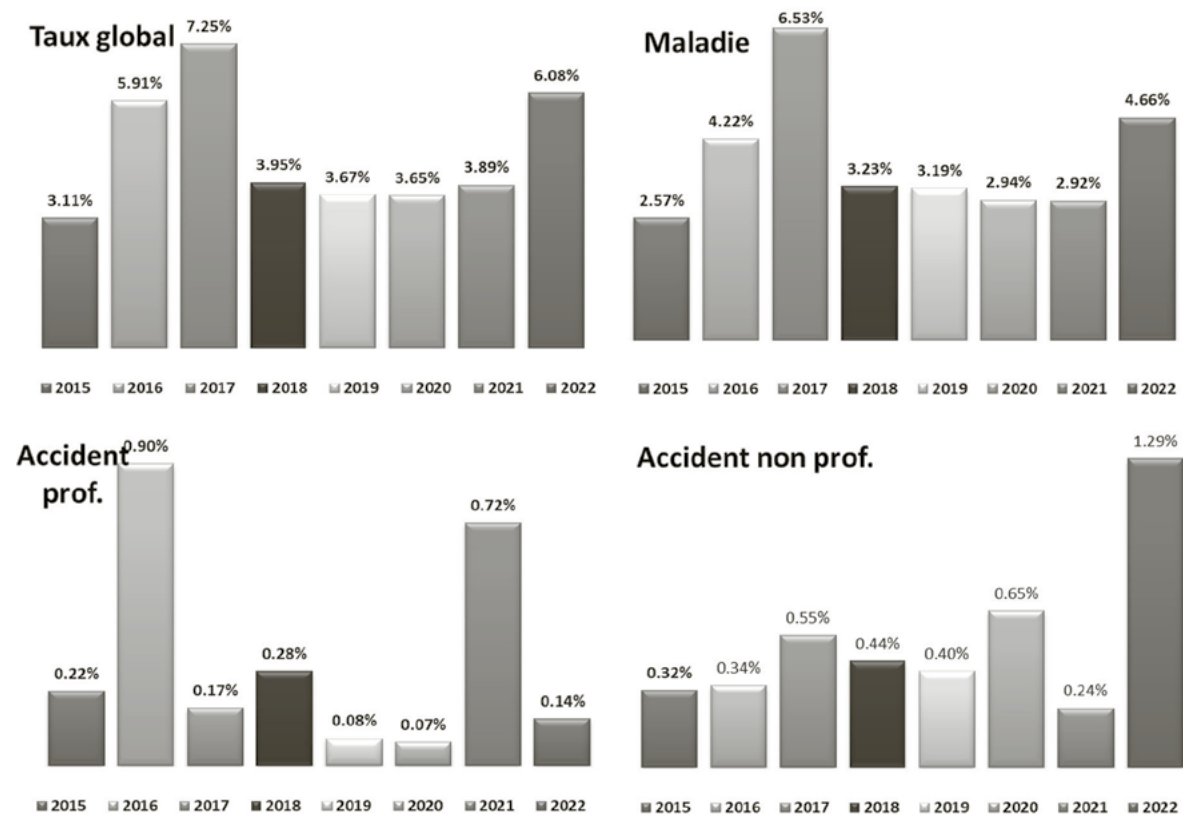


Moyenne d'âge



Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2022 lié à la maladie et aux accidents professionnels et non professionnels a fortement augmenté en 2022. Les absences liées au Covid-19 sont enregistrées comme des absences maladie depuis le 1^{er} janvier 2022. En début d'année 2022, les cas étaient encore fréquents, ils ont disparu dans le courant du 4^{ème} trimestre 2022, ils ont suscité des absences maladies plus longues que la moyenne.



Cas d'incapacité	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Plus de 6 mois	2	1	2	1	2	3
Plus de 3 mois	4	1	0	1	1	6
Plus de 2 mois	8	3	5	2	2	1
Plus d'un mois	9	7	5	11	6	12

Recrutement

L'activité de recrutement a battu tous les records en 2022 puisque le service RH a traité plus de 3'100 dossiers de candidatures durant l'année et procédé à plus de 130 entretiens de recrutements, débouchant sur l'engagement de 38 personnes.

Les recrutements sont effectués par un membre de l'équipe des Ressources humaines, conjointement avec les Chef.fe.s de service des fonctions concernées. Les membres de la Municipalité participent également au processus de recrutements pour les postes de Chef.fe de service ou des postes qui leur sont directement rattachés.

Jubilés

En 2022, 8 personnes ont été félicitées pour leur fidélité :

20 ans

- Faraone Laurent, Domaines & Bâtiments
- Da Cunha Freitas Manuel, Travaux & Voirie

10 ans

- Bouldoum Khaled, Domaines & Bâtiments
- Cappellano Adriano, Affaires sociales
- Colmiche Pascal, Domaines & Bâtiments
- Ould Henia Amina, Urbanisme & Constructions
- Willen Maude, Travaux & Voirie
- Worku Dawit, Domaines & Bâtiments

Formation

1'056 heures de formation ont été suivies en 2022. 65 collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié de mesures de formations organisées tant à l'interne qu'à l'externe. Certaines formations avaient été repoussées entre 2020 et 2021 au vu de la situation Covid-19, la reprise des cours a permis d'accéder à nouveau à des formations nécessaires à l'activité quotidienne de chacun.e.

Santé et sécurité

La prévention de la santé et sécurité au travail demeure un axe central de la gestion du personnel. La mise en place de mesures de prévention contre les accidents et sécurité du personnel qui a débuté en 2021 continue. Des formations à caractère obligatoire ont été mises en place afin de respecter les exigences légales dans différents secteurs sensibles comme Travaux & Voirie ou Domaines & Bâtiments. Une campagne de prévention des maux de dos, axée sur l'équilibre, a profité à l'ensemble du personnel grâce à un partenariat avec l'assurance perte de gain accidents. Des cours de prévention incendie, organisés par l'ECA pour les métiers spécifiques liés à l'enfance ont été dispensés au personnel concerné, y compris aux accueillantes en milieu familial.

INFORMATIQUE

Matériel

Les livraisons du matériel commandé, à la suite de l'acceptation du préavis en fin d'année 2021, ont commencé. Le début de l'année 2022 a été consacré à la migration du cœur de réseau, ainsi que le remplacement des switches d'accès situés dans les principaux bâtiments connectés sur le territoire de la commune.

Le matériel géré par le service informatique mérite d'être à nouveau souligné. Pour l'année 2022, en voici le résumé :

- 186 serveurs (162 virtuels et 24 physiques)
- 464 postes de travail (Administration Prilly, Police, ARASPE, Fondation les Acacias, Fabrique de Malley)
- 48 caméras de vidéosurveillance (Administration Prilly uniquement)
- 90 switches (tous bâtiments et services confondus)
- 8 Firewalls
- 105 imprimantes (tous services confondus)
- 290 téléphones IP
- 82 Smartphones et tél portables

Logiciels

Aucune mise à jour importante de version n'a été organisée en 2022. Les deux points principaux ci-dessous peuvent toutefois être relevés :

- Mise en place AdAudit et AdManager pour la gestion et l'audit de notre active Directory.
- Migration ERP (Nest et Abacus)

Gestion de projet

Le passage en production de la nouvelle infrastructure et la préparation à une éventuelle pénurie d'électricité ont passablement perturbé l'ordre et les échéances de nombreux projets.

Néanmoins, un certain nombre d'entre eux ont été réalisés.

- Mise en place du Core switch fibre de Prilly.
- Mise en place de l'infrastructure Lenovo/Nutanix de Prilly, cluster Infrastructure et VDI
- Mise en place d'un stack réseau pour la distribution fibre pour interconnecter les sites et avoir un réseau en étoile.
- Remplacement de tous les switchs Dell 100M par des switchs HP.
- Remplacement des switchs de distribution + VOIP de Prilly.
- Mise en place de 2 serveurs R730 dans le cluster de l'Infrastructure de PolOuest.
- Migration des Vlan VOIP.
- Séparation du Vlan serveur et ordinateurs pour PolOuest.
- Séparation de la VOIP et des ordinateurs pour Araspe Prilly-Métiers.
- Mise en place de bornes d'accueil pour Araspe Echallens et Prilly-Métiers.
- Création d'un Vlan public avec un usage uniquement internet pour les PCs publics de la bibliothèque.
- Mise en place du VDI Polouest.
- Mise en place de DEM pour Prilly.
- Mise en place d'un nouveau cluster de base de données Prilly.
- Migration TimePro gestion du temps Prilly.
- Migration DNS SIL vers VTX.
- Migration Optimiso (intranet PolOuest).
- Migration TimeAs gestion du temps PolOuest.
- Mise à jour de ELO environnement de production et de test.

Sécurité

Au cours de l'année 2022, l'amélioration de la sécurité du système d'information s'est poursuivie.

Le domaine de la sécurité étant en constante évolution, une veille technologique a été menée dans ce sens et nous disposons toujours de l'appui de notre partenaire de sécurité

Les actions suivantes ont été menées :

- Refonte des règles de sécurité des Firewalls.
- Début du projet de rapatriement des vlans sur les Firewalls.
- Etude de remplacement des Firewalls routeurs.
- Refonte d'un grand nombre de configurations de sécurité internes à l'Active Directory.
- Etude de solution pour le remplacement de notre serveur radius et le renforcement de la sécurité du réseau.
- Audit et corrections spécifiques à la faille critique Log4Shell.
- Mises à jour des images Windows 10 en version actuelle pour Prilly/ARASPE.
- Refonte du système de connexion à distance pour les partenaires et prestataires, mise en place de la double authentification obligatoire.
- Mises à jour régulières des équipements de sécurité VPN.
- Mise en place d'un système de type « reverse-proxy » permettant un intermédiaire sécurisé entre les serveurs et internet.
- Remplacement progressif des serveurs arrivant en fin de support.
- Mise en place de systèmes de changement automatique des mots de passe d'administrateurs locaux (LAPS).

- Préparation de machines déconnectées du réseau et hors SI pour utilisation en cas d'attaque informatique (pour Polouest et Prilly).

Consommables

Durant cette année, 56 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribuées. Pour rappel, ce chiffre n'inclut que les imprimantes non comprises dans le contrat général de location des grosses imprimantes multifonctions partagées entre plusieurs personnes et services.

OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2010</u>	<u>2020</u>	<u>2022</u>
2'358	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'510	12'437	12'501

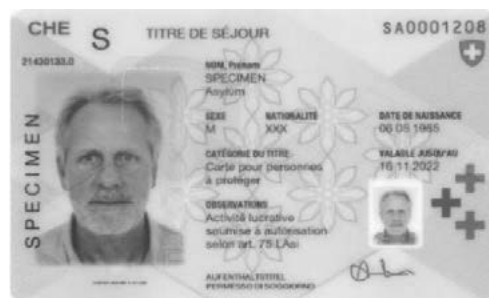
Répartition de la population totale	2005	2010	2020	2022
Suisses	6'766	6'982	7'160	7'052
Etrangers	4'302	4'528	5'277	5'449
Total population établie	11'068	11'510	12'437	12'501
Résidences secondaires	306	270	207	213
Total population résidente	11'374	11'780	12'644	12'714

Nombre de nationalités présentes à Prilly : 119

Nationalités les plus représentées : Portugal 1'497, France 700, Italie 696, Espagne 489, Kosovo 209

Directives du Service de la population (SPOP)

A la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine, le Canton a émis plusieurs directives concernant l'accueil de personnes ayant fui ce pays. Pour la première fois, le statut de protection S a été activé. Celui-ci permet aux personnes concernées d'obtenir une protection rapide et non bureaucratique en Suisse, sans passer par une procédure d'asile ordinaire. Durant l'année, l'office de la population a enregistré 57 personnes au bénéfice d'un permis S.

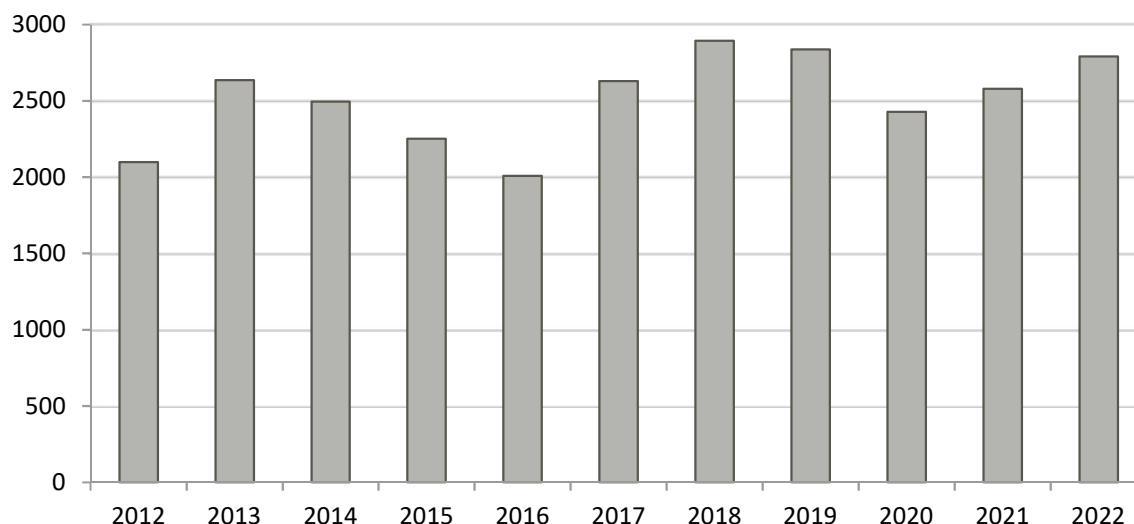


Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2022 s'est élevé à 2'791, contre 2'579 en 2021. Cette augmentation est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y a lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

Le tableau ci-dessous démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :

Permis traités (toutes catégories confondues)



Depuis le début de l'année 2022, le Canton a repris la gestion des permis frontaliers. Dès lors, les communes n'ont plus besoin d'enregistrer cette catégorie de travailleurs ni de procéder au renouvellement de leurs permis. Le nombre de permis frontaliers arrivant à échéance s'élevait à un peu plus d'une centaine par an. Le processus complet de renouvellement d'un permis de séjour, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, inclues l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 8'211 personnes en 2022, contre 7'448 en 2021, soit une hausse de 10,2 %.

Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Les chiffres ci-après ne comprennent dès lors que les demandes de cartes d'identité :

<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
338	282	259	216	337	308

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 21 initiatives et référendums (2'840 signatures attestées valables sur 3'429 soumises à vérification, soit une hausse de 254 %).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2022

Suisses	5'838
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'369
Total	<u>8'207</u>

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les membres du corps électoral qui changent de commune au plus tard durant l'avant-dernière semaine avant le scrutin votent en principe dans la commune d'arrivée. Ceci implique que les communes doivent vérifier si l'électeur a déjà voté, établir des attestations de radiation du rôle pour chaque départ et renvoyer tout le matériel de vote à chaque nouvel arrivant n'ayant pas voté.

La surcharge de travail par rapport à la situation antérieure, qui laissait l'électeur voter dans son ancienne commune jusqu'au scrutin, est importante.

Inhumations

Décès enregistrés	2021	2022
Personnes domiciliées à Prilly	76	90
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	5	13
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly (inhumées au cimetière communal)	38	33
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	21	18
Total des décès enregistrés	140	154

Cimetière communal

Inhumations de corps	13	12
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	9	7
Urnes dans des tombes existantes	15	16
Urnes déposées au columbarium	9	16
Nouvelles concessions	3	1
Jardin du Souvenir	21	28

Cimetière israélite

Inhumations de corps	21	21
----------------------	----	----

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2022 était de 468 (437 à fin 2021).

INTEGRATION ET CULTURE

La Ville a créé un nouveau service intitulé service à l'intégration et à la culture. Ainsi depuis mai 2022, une déléguée à l'intégration et à la culture a pour mission de contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers, ainsi que de la culture. Elle coordonne également les activités de la Commission d'intégration Suisses Immigrés (CISIP), ainsi que celles de la Commission Prilly Animation.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

En 2022, la CISIP a proposé différentes activités familiales comme une balade en forêt (18 juin), ainsi qu'un repas multiculturel (25 septembre).

La CISIP a également reçu le soutien du Canton de Vaud pour mettre sur pied un Festival des Menus métissés (14 au 21 mai). L'idée a été de proposer à des habitant.e.s d'origine étrangère d'investir les cuisines des restaurants locaux pour proposer un menu aux saveurs de leur pays d'origine. Ainsi 5 Prilléran.e.s ont investi 5 restaurants de Prilly.

La CISIP a également participé et collaboré à la mise sur pied de la fête du Centenaire de la Grande salle de Prilly (8 octobre) en proposant aux familles une activité sportive africaine.

La Commission Prilly Animation

La Commission Prilly Animation a proposé plusieurs rendez-vous culturels :

Ad'opera - *La Colère du Tigre* (20 mai), Chœur des écoles (21 juin), La Manufacture - *Danse ancienne* (1^{er} juillet), Prilly Terrasse : soirée DJ (15 juillet), Prilly Terrasse : Ad'opera - *C'est extra* (17 août), Balade familiale avec Floriane Nikles (4 septembre).

La Commission Prilly Animation a, en collaboration avec la CISIP et plusieurs sociétés locales, participé à la mise sur pied de la fête de la Grande salle de Prilly en proposant la tenue de la buvette et une soirée dansante.

Soutien aux institutions œuvrant dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes

La Ville de Prilly soutient plusieurs institutions qui proposent des prestations aux personnes migrantes. Il s'agit des associations Français en Jeu, Lire et écrire, Franc Parler et la bibliothèque interculturelle Globlivres.

Français en jeu a proposé des cours, entre autres à Prilly (avenue de la Confrérie 11), de français hebdomadaires, ainsi que des cours semi-intensifs.

Lire et écrire a proposé des cours, en grande partie à Prilly (avenue du Château 1), pour progresser en lecture et en écriture, des cours pour préparer à entrer en formation professionnelle, des ateliers d'initiation informatiques pour communiquer par écrit et un pour préparer l'examen théorique du permis de conduire.

Franc-Parler est une association située à Renens dont l'objectif est de créer un espace de solidarité et de formation accessible à toute personne, quel que soit son statut ou sa situation économique. Elle a proposé entre autres des cours de français.

Globlivres est une bibliothèque interculturelle publique et associative sise à Renens. Les Prilléran.e.s, ont pu accéder aux prestations proposées comme par exemple

- l'emprunt d'environ 35'000 livres dans 300 langues (ouvrages pour enfants, adolescents et adultes; livres bilingues; méthodes d'apprentissage de langue; dictionnaires) ;
- des ateliers de conversation en langue française ;
- une écrivaine publique ;
- des animations en langues maternelles pour les familles avec enfant(s) de 0 à 5 ans.

Soutien à la culture

La Ville soutient différentes institutions culturelles :

L'association APERTI, le Théâtre Zig Zag, le Théâtre Kléber-Méleau-TKM et le Ciné Festival proposé par Cinétoile.

Cinétoile a proposé son festival annuel du 1^{er} au 6 novembre. Différentes collaborations ont permis de faire des liens avec par exemple la Lanterne magique en projetant un film d'animation, et encore avec le collège de l'Union, dont 7 élèves ont constitué le Jury des jeunes. Leur film favori, « Close » du cinéaste belge Lukas Dhont, fiction où il met en scène la relation fusionnelle entre deux adolescents de 13 ans, a pu être projeté à plusieurs classes du collège.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Constitué de 19 communes membres et de 2 communes contributrices bien que non-membres, le Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, ci-après nommé le Fonds, a récolté la somme de CHF 866'495.00 en 2022 (CHF 841'664.29 en 2021), dont une subvention de Prilly de CHF 85'000.- (CHF 85'000.- en 2021).

Lors de l'assemblée générale 2022, qui s'est tenue le 4 mai dans les locaux de la Haute Ecole de Musique HEMU Jazz à Lausanne à l'invitation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), les communes présentes ont décidé, pour la 8^{ème} année consécutive, de maintenir la somme à reverser à hauteur de CHF 850'000.- répartie comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Opéra de Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
TOTAL	CHF 850'000.-	CHF 850'000.-

La Lanterne Magique 2021-2022

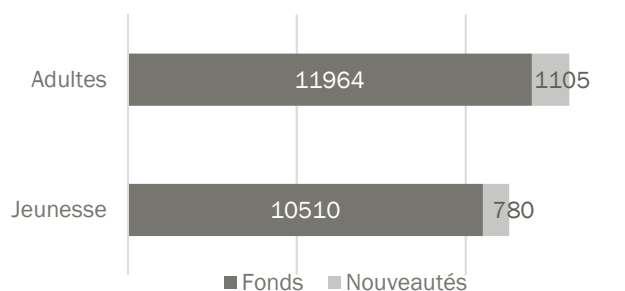
Le Club de Prilly a affiché un effectif de 148 enfants (164 la saison précédente), de 6 à 12 ans. Ils ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition, tout comme le personnel d'exploitation.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

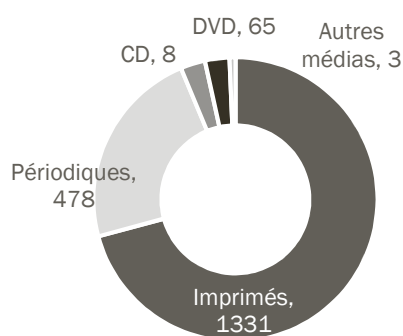
Gestion des collections

Le fonds de la bibliothèque de la Ville de Prilly compte un total de 22'474 ouvrages. En 2022, 1'885 nouveaux documents, tout support confondu, ont intégré les collections. Un total de 1'987 documents a été retiré des collections.

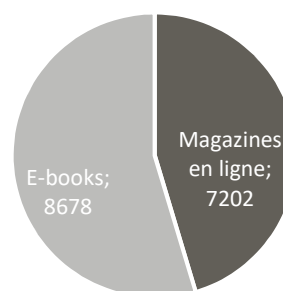
Etat des collections



Nombre de nouveaux documents



Nombre de titres numériques en 2022



Prestations aux publics et espaces

En 2022, la bibliothèque a été ouverte au public 225 jours. Ses recettes s'élèvent à CHF 3'304.40 et se décomposent comme suit :

Détails des recettes	
Cotisations annuelles (adultes)	CHF 2'285.-
Recettes diverses (amendes, copies)	CHF 1'364.-

Service de prêt et inscriptions

Fin 2022, la bibliothèque compte un total de 2'045 inscrits. Parmi ces abonné.e.s, 688 personnes ont renouvelé leur cotisation et 180 sont des nouveaux inscrits. Leur profil et leur provenance sont les suivants :

Profil des abonnés actifs		Provenance des abonnés actifs	
Adultes et jeunes adultes	326	Prilly	681
Jeunes (0-14 ans)	519	Jouxens-Mézery	49
Collectivités	23	Autres communes	138

On compte 772 emprunteurs actifs, soit des individus soit des collectivités, qui ont emprunté au moins une fois dans l'année.

En 2022, la Bibliothèque a comptabilisé 62'070 transactions : 26'321 prêts, 26'282 retours et 5'631 prolongations. Au total, 31'952 prêts et prolongations ont été effectués pour l'ensemble de nos lecteurs et lectrices, collectivités comprises.

Le nombre de prêts numériques sur la plateforme e-Bibliomedia s'élève à 434. En outre, la bibliothèque a demandé 19 documents en prêt à d'autres bibliothèques pour ses membres (service de prêt entre bibliothèques).

Les titres les plus empruntés



Evénements et animations

- 29 visites ont été effectuées au domicile de 4 personnes à mobilité réduite afin de leur apporter des documents.
- 25 visites de classes ont été organisées pour les élèves de l'école primaire.
- 13 expositions ont été proposées en lien avec des thématiques variées et des sujets d'actualité.
- 26 animations ont eu lieu et ont réuni un total de 320 participant.e.s.
- Le Prix Chronos, prix littéraire intergénérationnel organisé par Pro Senectute, a réuni 10 participant.e.s dont 6 adultes et 4 enfants.



Collaborations et autres activités

- Abri-livres : l'équipe se compose de 5 personnes. Le groupe de bénévoles assure activement le rangement et le tri des documents situés à l'abribus.
- Formation des stagiaires : la Bibliothèque a formé 1 stagiaire pré-HES, destiné à intégrer la filière « Information documentaire » de la Haute école de gestion de Genève (HEG). A cela s'ajoute l'accueil de 3 jeunes stagiaires qui ont découvert le métier à travers un court stage de quelques jours.

Quelques réalisations

- Création d'une nouvelle identité visuelle
- Installation d'une signalétique extérieure
- Lancement du nouveau portail web de la bibliothèque

Le saviez-vous ?

- La Bibliothèque met à disposition 5'673 ressources documentaires sur tous les domaines de la connaissance et 15'792 ouvrages de fiction. Des livres en 15 langues différentes y sont proposés.
- La page Facebook de la Bibliothèque est suivie par 575 personnes.

FINANCES

Mission

Le Service Finances a pour mission la gestion financière et comptable de la Ville de Prilly et de mandants externes. Cette mission englobe également des conseils ponctuels, voire stratégiques auprès de la Municipalité.

Mandants externes

En 2022, le Service Finances a repris la gestion comptable de l'Ajenol et créé un mandant distinct au sein du système comptable. Pour la Lanterne Magique, Club de Prilly, un mandant distinct a également été créé. Par ailleurs, la partie contractuelle concernant les artistes engagés par le Club a également été intégralement revue.

Ainsi, la liste des mandants est la suivante, classés par ordre d'importance :

- ASIGOS
- Fondation des Acacias
- CADouest S.A.
- Ajenol
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- Sous le Collège S.A. (établissement des états financiers uniquement)
- Lanterne magique

Volumes d'activité

Les volumes ci-après permettent d'apprécier la performance du Service Finances. Ces volumes sont en hausse par rapport à 2021. Il s'agit uniquement de la Ville de Prilly (2021 entre parenthèses) :

- La saisie et le paiement de 6'600 (6'360) factures de créanciers (processus transversal avec l'implication des autres Services de la Ville).
- L'émission de 7'800 (6'400) factures ponctuelles de débiteurs (en partie avec l'implication d'autres Services) et de 10'880 (10'950) taxes déchets
- La tenue de la comptabilité Caisse-Banques-Poste représente 5'600 (5'460) écritures
- Au cumul, le journal des écritures totalise 48'800 (46'000) lignes (dont une partie générée automatiquement par le logiciel comptable).

Nouveautés et optimisation

Le registre des entreprises, tenu par le Service de l'Administration générale, a été repris par le Service Finances. Il s'agit en effet de la base pour facturer la taxe déchets entreprise.

Concernant l'Asigos, le Service a également piloté l'intégration au budget 2023 de l'Etablissement Primaire Prilly, Romanel et Jouxens-Mézery ainsi que les bâtiments scolaires des trois communes. Cette lourde et longue tâche a été réalisée purement en interne, sans confier de mandat à l'externe.

Un contrôle TVA a été réalisé par les inspecteurs de l'AFC sur les cinq dernières années. Cet examen n'a pas révélé d'erreurs significatives.

L'ERP Abacus-Innosolv a été migré sur la version 2021. Il s'agit d'une tâche assez lourde pour le Service notamment en matière de tests de migration.

Nous listons finalement les optimisations qui ont été réalisées :

- Ordres de paiements hebdomadaires : renforcement de la sécurité sur le plan processus et informatique
- Investissements à 5 ans de la Commune : refonte du plan et priorisation
- Projets à 5 ans du Service Finances : établissement d'un plan en concertation avec les autres services en vue de la mise en place de MCH2 et d'un Système de contrôle interne formalisé
- Caisse du Service Finances : mise en place du module Caisse Abacus
- E-Poursuites : mise en place du logiciel Cash-IN permettant un traitement électronique
- Sous le Collège S.A. : participation active à l'attribution du mandat externe de gestion immobilière
- Processus transversaux : émission de plusieurs directives visant à formaliser les processus comptables au sein de la Commune.

Tâches déléguées à des tiers

L'Administration Cantonale des Impôts encaisse les divers impôts des personnes physiques et morales ainsi que les impôts dits conjoncturels pour le compte de la Ville de Prilly.

Les taxes d'épuration sont facturées par la Ville de Lausanne en vertu de la convention intercommunale Step de Vidy (CISTEP) puis versées à notre Commune.

La gestion du réseau d'eau potable et la facturation des consommations sont intégralement prises en charge par les Services Industriels de Lausanne contre versement unique d'un droit du sol.

Ressources humaines

Mme Valérie Amicone a été nommée Responsable adjointe au 1^{er} septembre 2022 suite à la démission de Mme Annette Jacquin. Mme Laure Maire a pris la fonction de comptable confirmée le 1^{er} octobre. Le nombre d'EPT n'a pas varié, soit 3,6. Un.e apprenti.e est en formation auprès du Service (rotation semestrielle).

Préavis déposés

Pour la Ville et l'Asigos, le Service revoit, sous l'angle financier, l'ensemble des préavis déposés par les autres Services. Les préavis propres à la Finance ont été les suivants :

- Ville de Prilly, Etats financiers 2021, no 07-2022
- Ville de Prilly, Budget 2023, no 15-2022
- Asigos, Etats financiers 2021, no 01-2022
- Asigos, Budget 2023, no 06-2022.

Ville de Prilly, Etats financiers 2022

Un rapport distinct est déposé à ce sujet. Il offre une vue synthétique et détaillée des comptes tout en analysant le respect du budget voté par le Conseil Communal, d'une part, et la performance financière de la Ville, d'autre part.

DOMAINES & BATIMENTS

BATIMENTS COMMUNAUX

De manière générale, le service a constaté d'importants manquements dans l'entretien des bâtiments depuis plusieurs lustres. Une remise à niveau et aux normes actuelles (notamment pour tout ce qui touche à la sécurité des utilisateurs) est nécessaire et sera conséquente pour bon nombre d'entre eux. A ceci, s'ajoutent de nombreux projets pour de nouveaux bâtiments (école à Corminjoz, école à Malley, nouvelle voirie/centre de loisirs, etc.) et des projets pour agrandir les bâtiments scolaires existants. S'ajoute la nécessité d'un vrai tournant énergétique en rénovant l'existant et les interventions d'urgence pour des problèmes de plus en plus fréquents dus à la vétusté globale du parc. Le service tourne ainsi à plein régime et doit fixer des priorités qui ne sont pas toujours faciles à expliquer.

Néanmoins, le service a pu mener à bien les éléments suivants au cours de l'année écoulée :

- Elaboration d'une directive construction durable pour les bâtiments de la Ville de Prilly, à l'attention de tous les mandataires. Ceux-ci s'engagent donc à chercher l'exemplarité des projets quant aux qualités environnementales et énergétiques. L'adaptation au dérèglement climatique doit être réfléchie et prise en compte pour une série de thèmes, tel que la mobilité, les coûts de construction, l'impact environnemental, les intérieurs sains, les coûts d'exploitation et la facilité d'entretien.
- Participation active aux séances de coordination, de discussion et de négociation avec les membres des piscines régionales, d'une part pour élaborer le projet d'intégration de la Vaudoise Arena dans les abonnements annuels et d'autre part pour lancer le projet de simplification de la tarification actuelle. Plusieurs séances ont également été organisées pour aborder la question de l'accessibilité commune aux différentes piscines. Les difficultés liées à la maintenance du système actuel et aux divergences entre les établissements sont également discutées dans l'objectif de chercher des solutions plus efficaces et si possible communes pour l'avenir.
- Négociations menées et finalisation d'un nouveau contrat de location de l'antenne de télécommunication située sur la parcelle des jardins familiaux avec une augmentation substantielle du prix de location annuel à la clé, additionné d'une augmentation progressive année après année et d'un forfait supplémentaire en cas d'installation sur le mât existant d'un nouvel opérateur.
- Etude pour le remplacement complet de toutes les sources lumineuses fluorescentes existantes (2'300 lampes env.) dans les bâtiments de la ville avec des sources lumineuses LED. Un premier bureau spécialisé a été mandaté dans le but de minimiser l'impact des travaux sur les installations électriques existantes. Celui-ci ayant été défaillant, son mandat a été interrompu et un second bureau a été mandaté. La finalisation des études est prévue au premier semestre 2023.
- Afin de respecter les obligations légales imparties aux propriétaires immobiliers, une vérification de la sécurité sismique des bâtiments de propriété communale est nécessaire. Un bureau d'ingénieurs civils de la région a été sélectionné pour la réalisation de cette étude, qui est prévue d'être terminée courant 2023. Un travail très conséquent de recherche aux archives, compilation et numérisation des plans d'architecte et d'ingénieur de tous les bâtiments communaux, a été réalisé pour alimenter cette étude.
- Une étude urgente a été commandée pour établir un état des lieux des installations électriques des bâtiments de la commune de Prilly et de l'association Intercommunale ASIGOS, comprenant l'établissement des procédures de désenclenchement et réenclenchement de toutes les installations en cas de pénurie d'électricité définie dans le scénario 3 du plan OSTRAL. Il en est notamment ressorti que certaines installations vitales doivent être secourues. Des travaux de transformation partielle du réseau devront être engagés avec l'acquisition ou la location annuelle d'un groupe électrogène.
- Un contrôle complet de l'accessibilité et de la visibilité des dispositifs d'extinction (extincteurs et poste incendie) a été effectué sur l'ensemble des sites et plusieurs corrections ont été apportées pour améliorer immédiatement la situation qui avait été laissée de côté par le passé.
- Les propriétaires et les exploitants des bâtiments et des autres ouvrages doivent prendre les mesures nécessaires et ont toute une série d'obligations découlant des directives AEAI (assurance qualité, etc.) qui doivent permettre d'assurer la sécurité incendie en tout temps. Ces prestations ne sont actuellement pas assurées et ne l'ont pas été par le passé pour les bâtiments communaux. Il

est prévu de former en 2023 un membre du service spécifiquement à ces questions afin de mettre en place l'organisation de ces suivis obligatoires. Cette tâche est évaluée à un 50% d'activité pour la mise en place et le déploiement initial sur une durée de 6 mois puis à un 30% d'activité pour le suivi récurrent des contrôles, des mises à jour, des mesures et des dispositions à prendre. Cette fonction consomme du temps pris à ce jour sur d'autres activités.

- Un planning est en finalisation pour le suivi complet des entretiens des toitures, des canalisations d'eaux pluviales et des chauffe-eaux pour l'ensemble des bâtiments de la commune, afin d'avoir un suivi clair et organisé sur le long terme.
- Les contrôles OIBT des installations électriques n'étaient plus à jour. Ils ont été repris et suivis dans un programme de maintenance continu.
- Des centrales d'alarmes incendie et des équipements tels que des éclairages de secours ne sont plus maintenus depuis plusieurs années dans certains bâtiments. Certains compartimentages de voies de fuite font défaut. Des installations électriques se sont avérées défectueuses. Le système d'accès à badges est obsolète et n'est plus soutenu par le prestataire externe. (Licences informatiques plus maintenues). Les plans de fermeture des bâtiments sont à reprendre et à restructurer. Un certain nombre de bâtiments communaux en fonction doit encore être analysé en profondeur du point de vue de la sécurité structurelle, incendie et d'évacuation. En cas de délestage ou de coupure électrique il n'y a pas de réseau secouru existant pour des fonctions définies comme vitales. Le service est contributeur pour un grand nombre de projets transversaux. Pour toutes ces raisons, la charge de travail du service dépasse largement ses capacités en ressources actuelles et les correctifs sur les bâtiments sont réalisés au fur et à mesure. Ils prendront plusieurs années.
- Le développement de l'ERP devant reprendre la gestion du suivi des maintenances préventives et correctives du service (actuellement à bout de souffle sur Excel) a pris une bonne année de retard principalement en raison d'une contribution défectueuse du fournisseur de l'application Abacus. D'autre part le service a continué le déploiement et renseignement d'une planification des projets majeurs et des ressources nécessaires pour les soutenir, document en cours d'élaboration et de mise au point. Une gestion avec relevé des heures spécifiques consacrées aux projets Asigos et SI a également été mise en place et est tenue à jour. En cas de lancement de projets d'importance suite à des préavis Asigos et Ville, une réflexion sur l'organisation du service devra être menée afin de garantir une gestion adéquate du suivi de ces projets dans toutes leurs phases.

Le Château - Bâtiment administratif

Etude sur la capacité de transformation intérieure du bâtiment en lien avec les nouveaux engagements et la place qui vient à manquer. Premières approches et réflexions sur les modes de travail et les changements qui pourraient être faits dans l'organisation du personnel et l'aménagement intérieur des espaces. Cette étude n'a pas trouvé d'échos favorables à ce jour et a été classée sans suite pour le moment.

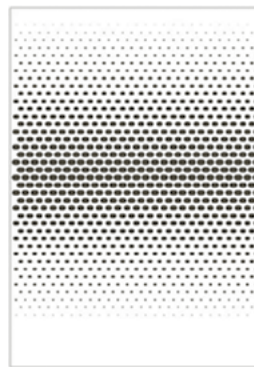
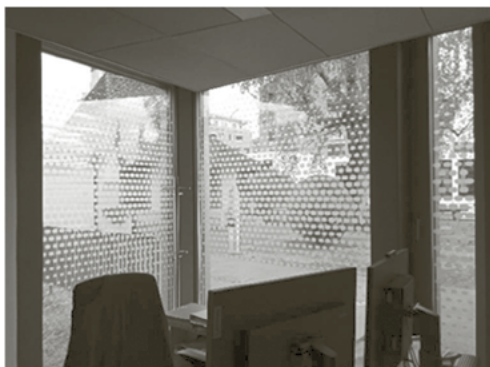
Installation d'une nouvelle fontaine à eau à la cafeteria et récupération de l'ancienne pour le sous-sol.

La cafétéria a été rafraîchie par l'application de deux couches de peinture et par la pose de protections des murs pour le mobilier.

Installation anti-pigeons sur la façade sud avec nettoyage des vitres et tablettes.

Analyse des besoins et étude d'optimisation de l'espace pour le stockage des tableaux aux archives.

Les vitrages extérieurs de l'Office de la Population, au rez-de-chaussée du bâtiment A, ont été habillés avec un film translucide afin de permettre une meilleure intimité des collaboratrices/eurs dans l'espace de travail et réduire la vue directe depuis l'extérieur tout en conservant l'apport de lumière naturelle.



L'ensemble des encadrements ciment des fenêtres au rez-de-chaussée du Château ont été assainis. Les nombreuses fissures présentes sur ces éléments ont été rhabillées et la peinture a été refaite à l'identique sur l'entier des encadrements. L'assainissement du pied de façade de ce bâtiment et le mur en fruit de la tour sont également à refaire. De plus, la problématique des pigeons et de leurs déjections sur les façades devra également être prise en compte.

Un défaut de réalisation (absence de mise à terre des canaux électriques de sol) est en cours d'analyse en vue de résolution une fois l'analyse terminée.

Grande Salle

Constat que la Grande Salle n'est pas aux normes en matière de sécurité. Lancement d'une pré-étude de rénovation intégrant la mise aux normes pour assurer la sécurité des personnes en cas d'évacuation afin de pouvoir notamment rétablir une capacité d'occupation de la salle conforme aux besoins.

Mise aux normes de sécurité de l'équipement scénique, des tentures et de la technique de la scène (porteuses). Ces équipements suspendus n'étaient pas entretenus et la sécurité des personnes de ce fait pas assurée.

Dans le détail, il a été procédé à la mise en conformité et à la maintenance de l'installation de levage sur scène (porteuses manuelles). Remplacement complet d'un certain nombre de câbles de sécurité et levages arrivés en fin de vie. Remplacement des rideaux de scène qui ne respectaient plus les normes anti-incendie agréées par l'ECA.

Peinture des éléments visibles de la scène (portique, abat-sons, murs latéraux) et mise en place de protections sur les angles les plus abîmés.

Un bureau spécialisé a été mandaté pour une étude acoustique de la salle au rez-de-chaussée.

Réparation provisoire en urgence de l'étanchéité en toiture suite à une fuite constatée lors d'une manifestation et application d'une nouvelle peinture sur façade et tablette pour dissimuler les tags.

Renens 22 (locaux voirie)

Rendu de l'étude de faisabilité pour la nouvelle voirie et centre de loisirs sur la parcelle 884, sur la base des programmes établis par les services Travaux et Jeunesse. Présentation à la Municipalité. L'étude montre que la parcelle peut bien accueillir les deux programmes dans un seul bâtiment, malgré quelques points encore à préciser dans le développement futur du projet.

Rendu de l'étude de faisabilité pour l'aménagement provisoire de la voirie et du centre de loisirs dans les bâtiments existants sur les parcelles 890 et 892, durant le temps nécessaire à la construction d'un nouveau bâtiment communal pouvant les accueillir. Présentation à la Municipalité des risques et des enjeux du projet.

Renens 22 (Carrefour Sud)

Réparation de plusieurs fuites en toiture ainsi que de l'installation électrique à la suite d'une panne. Une installation par les utilisateurs d'un local d'enregistrement réalisé notamment avec des matériaux d'isolation acoustique non-agréés, hautement inflammables et dégageant des fumées toxiques en cas de feu a fait l'objet d'une demande du service en vue de son démontage et son évacuation immédiate.

Refuge communal

Remplacement du congélateur hors d'usage.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

Installation d'un défibrillateur disponible 7/24 sur le mur à gauche de l'entrée principale. Il est annoncé sur le site « First responder » du canton de Vaud.

Acquisition d'une auto-laveuse et d'une souffleuse électrique.

Derniers petits travaux et « rodage » du bâtiment avec les utilisateurs. Finalisation des aménagements extérieurs. Un ombrage doit encore être installé sur la partie place de jeux.



Castelmont

Un rapport de la société Fire Safety & Engineering SA du 22 mars 2019 fait état de la non-conformité des salles du bâtiment de Castelmont aux normes en matière de protection incendie (normes et directives AEA1 2015). La capacité maximum en l'état ne permet pas d'accueillir plus de 20 personnes par salle, y.c. la salle du Conseil communal. Si les mesures liées au COVID-19 ont temporairement réglé cette problématique, leur récente levée a obligé la Municipalité à faire respecter ces capacités en attendant une future réfection complète de ce bâtiment.

Petites interventions pour sécuriser la salle de conférence n°3 qui a accueilli, depuis la rentrée d'août jusqu'en décembre, un APEMS provisoire dans l'attente de la fin des travaux de Saint-Etienne.

Vu l'absence d'utilisation du piano, il a été décidé de ne pas le remettre en état et de ne pas procéder à son accordage. Il est également envisagé de débarrasser ce piano à terme.

Suppression d'un store obscurcissant ayant été installé il y a plusieurs années en contradiction avec les prescriptions incendies sur l'exutoire de fumée.

St-Etienne, salle communale

Création d'un espace grillagé et fermé à clef pour entreposage.

St-Etienne, local Pompiers

Réparation d'urgence du revêtement du sol qui se dégrade par une peinture deux composants. Mise en conformité de plusieurs installations électriques dans différents locaux et établissement du projet de mise en place d'un nouveau système d'accès en coordination avec la caserne de Renens.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Installation d'une mezzanine dans le local des déchetteries mobiles. Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

Four à pain

Une mise aux normes sanitaires devra être faite pour pouvoir continuer à exploiter le four à pain.

Av. du Château 1

Collaboration avec des étudiants pour esquisser les possibilités de rénovations ou transformations du bâtiment.

Av. des Acacias 7

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

Plan-Sépey

Installation d'un défibrillateur disponible 7/24 sur le mur à gauche de l'entrée principale du bâtiment Renardière, il est annoncé sur le site « First responder » du canton de Vaud.

Achat d'un nouveau frigo et renouvellement conséquent de matériel pour la cuisine.

Renouvellement des lits (2^{ème} phase).

Remise en état de la cabane aux sorcières et évacuation des plaques de toiture amiantées.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

A la suite d'une demande impérative de mise en conformité de la commune de Gryon, concernant le système d'évacuation des eaux, des tranchées pour nouvelles canalisations et une tranchée filtrante ont été réalisés pour l'évacuation des eaux claires.

PISCINES, FORETS, VIGNES ET DIVERS

Les bâtiments ont fait l'objet d'un entretien annuel courant et en particulier des interventions mentionnées dans chacun des chapitres ci-dessous.

Piscine de la Fleur-de-Lys

Diverses animations et manifestations telles qu'un Open air, séances d'aquagym, séances de yoga, manifestation patriotique le 31 juillet.

Remplacement d'une vanne à la pataugeoire, réfection du grillage côté tennis, Nettoyage du sable des terrains de Beach volley, réfection des étanchéités sur façades, réparation du caisson hydraulique des couvertures du bassin olympique, modification d'une pompe de circulation, réparation de la pompe à chaleur. Achat de chaises-longues, de parasols, d'un nettoyeur à pression, réassort d'habits du personnel. Installation d'une fontaine à eau pour les employé.e.s et pour la salle de conférence.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

Piscine couverte de Fontadel

Les installations sont très vétustes et provoquent des fuites sur différents réseaux. Réparation d'une fuite d'eau sur une conduite enterrée. Remplacement de vannes de sécurité. Achats d'une auto laveuse et de nouvelles lignes d'eau. Avec l'ouverture de la Vaudoise Aréna, la question du maintien de cette installation est en discussion.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Réparation d'une fuite d'eau provenant du toit, réparations diverses sur les machines à laver, friteuses et chauffe-plat. Remplacement du KNX (gestion des lumières). Une partie de l'entretien courant est refacturée au moyen d'un décompte annuel aux locataires du restaurant.

A la suite d'une demande de mise en conformité des SIL, des travaux électriques ont été réalisés sur les installations électriques du restaurant L'Almara.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Pas d'interventions spécifiques en 2022. Ce bâtiment est destiné à être rénové complètement avec la construction de la tour Tilia adjacente.

Forêts

Mise à l'enquête publique d'une servitude de passage public à pied et autres moyens de mobilité douce sur la parcelle 51, suite à la demande de l'association Vaud-Rando de balisage et inscription à l'inventaire cantonal des chemins pédestres « Vaud Rando » du cheminement existant qui traverse la parcelle.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le jeudi 15 septembre avec la classe 9VG7 d'élèves de M. Matthey-Doret.

Résultats : cépage blanc Chasselas, 822 kg de raisin, cépage rouge Gamaret, 594 kg de raisin.

Récolte 2022, 64 caisses de chasselas (blanc) et 47 caisses de Gamaret (rouge).

La récolte 2021 a donné 882 bouteilles de blanc et 594 de rouge.

Jardins familiaux

Un bureau d'architecture, ayant conduit à terme des projets similaires par le passé, a été sélectionné pour l'élaboration d'un projet de réaménagement des jardins. Il prend en compte, dans une vision plus globale et interdisciplinaire, les thématiques liées à l'exploitation et la gestion des surfaces destinées à la culture potagère, la protection de l'environnement naturel, la mise aux normes des installations techniques, les lignes directrices de la mobilité douce et les principes de la construction durable. Une démarche participative avec les jardiniers a été mise en place, une enquête participative a été organisée sur place sous forme de micro-interviews le 13 et le 28 août. Deux ateliers ont également eu lieu le 27 septembre et le 18 octobre à la Grande Salle afin d'élaborer des propositions de projets partagés. Le rendu de cette première étude avec présentation à la Municipalité et aux jardiniers est prévu début 2023.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

Terrains

Signature d'une convention de prise de possession entre la Commune de Prilly et la compagnie de chemin de fer Lausanne – Echallens – Bercher SA (LEB) pour une surface de 575 m² sur la parcelle communale n° 12.

Terrain Corminjoz

Un nouveau contrat de prêt à usage à fins agricoles du terrain de Corminjoz sur parcelles 834 et 1986 a été stipulé avec un agriculteur prilléran.

Parcelles communales dans le périmètre du PA Galicien

Dans le cadre du développement du périmètre du PA Galicien, en vue des négociations à entreprendre avec les propriétaires privés en lien avec le plan, un bureau d'expertise immobilière a été mandaté pour l'estimation et la valorisation foncière des parcelles propriété de la Commune. Le rendu sera présenté à la Municipalité au printemps 2023.

Grand-Vigne

De nombreuses séances de travail, de mise au point et de négociation du DDP ont été organisées en vue d'aboutir à la finalisation de l'acte notarié. Il est prévu d'être signé au début de l'année 2023.

Chantegrive parcelle 1075

Suite à la sollicitation d'un acteur privé propriétaire voisin de cette parcelle communale, des séances de travail et différentes négociations et consultations ont été menées par le service et ont abouti à l'acceptation par le Conseil Communal du préavis qui entérine la vente à terme de ladite parcelle.

BATIMENTS SCOLAIRES

Etude pour le remplacement complet de toutes les sources lumineuses fluorescentes existantes (5'500 lampes env.) dans les bâtiments scolaires primaires et secondaires de la ville avec des sources lumineuses LED. Un bureau spécialisé a été mandaté dans le but de minimiser l'impact des travaux sur les installations électriques existantes.

L'augmentation de la population prévue à l'horizon 2032 ainsi que les prévisions scolaires et besoins présentés par la DEF-DGEO pour les trois communes faisant partie de l'ASIGOS (Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery) impliquent un besoin d'augmentation du nombre de salles de classes et de sport dans les infrastructures scolaires de la Ville de Prilly. Des nouveaux sites scolaires sont à planifier et certains sites scolaires existants seront à agrandir. Les installations sportives scolaires devront être adaptées en conséquence.

Afin d'avoir une vision globale de la capacité des sites scolaires prillérans pour accueillir cette augmentation des salles de classes et infrastructures sportives, plusieurs études de faisabilité ont été lancées et réalisées courant 2022.

En Plantinel

Entretien de la toiture, des grilles et canalisations et des paratonnerres. Pose d'un carrelage au sol des WC au 1^{er}. Réparation de stores.

Collège du Centre

Entretien de l'éclairage de secours, de la toiture et des paratonnerres. Rénovation de deux parquets dans les salles CE13 et CE14. Raftaichissement de la peinture des classes CE16, CE17, CE18 et CE19. Raftaichissement du vernis des deux portes d'entrée principales. Pose d'une ligne de vie sur la toiture. Remplacement de deux cuvettes WC au sous-sol. Remplacement des cylindres des portails extérieurs. Pose de trois poubelles en acier dans le préau. Réparation de trois coupes vents. Réparation de la sonnerie. Achat d'une plateforme de sécurité et d'un monte-escalier.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

Réalisation d'une base de plans numérisée de l'état actuel du bâtiment.

Collège de Mont-Goulin

Entretien des installations de chauffage, de ramonage, de toitures, etc, Remplacement d'un vitrage de sécurité et réparations des stores dans plusieurs classes.

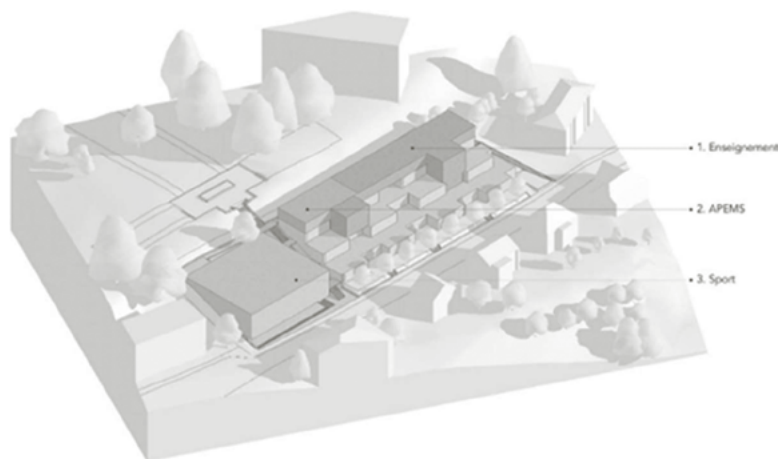
Remplacement des vitrages simples des deux baies vitrées surplombant la salle de sport (hall d'entrée et local conciergerie) par des vitrages feuilletés. Une barrière en acier inoxydable brossé a été posée devant la baie vitrée du local conciergerie.



Dans le cadre de la préparation d'un futur préavis pour l'assainissement du Collège de Mont-Goulin et afin d'avoir une vision globale de l'état du bâtiment existant, plusieurs études ont été réalisées :

- Élaboration d'une base de plans numérisée de l'état actuel du bâtiment.
- Réalisation d'une expertise « avant travaux » des polluants dans le bâtiment (amiante et PCB), plomb dans les peintures et concentration de radon.
- Diagnostic et préconisations de mise en accessibilité.
- Audit énergétique du bâtiment avec analyse de l'état existant, analyse énergétique pour la rénovation et stratégie et devis estimatif pour les travaux.

Réalisation d'une étude de faisabilité afin de définir le potentiel d'agrandissement de ce site scolaire en adéquation avec les besoins exprimés par le Canton : surélévation d'un étage avec ajout d'un ascenseur et remplacement de la salle de sport existante (salle simple) par une salle de sport double impliquant la réimplantation de l'APEMS existant dans la surélévation des salles de classe.



Collège de Jolimont

Entretien annuel des installations techniques, chaudière, ventilations et toiture. Achat de deux ponts de travail.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien de la place de jeu, en adéquation avec les normes en vigueur.

Pavillon de Bel'Orne

Entretien annuel des installations (chaudière, ramonage, toiture, canalisations et dépotoirs). Révision de la citerne à mazout. Câblage Rj45 pour les imprimantes. Réparation des deux têtes de murs à l'arrière du pavillon, suite aux dégâts fait par des fouines et la végétation. Réparation d'une fenêtre de la classe.

Suite à l'affaissement du mur de soutènement nord qui sépare la parcelle communale de la parcelle contigüe, un état des lieux a été établi afin de déterminer l'emplacement exact de la limite de parcelle, l'ampleur des dégâts, les risques, les causes et les responsabilités des propriétaires. Des interventions de réparation et remise en état du mur sont attendues de la part des propriétaires de la parcelle voisine.

Pavillon scolaire de Sous-Mont

Suite aux sondages et au rapport du bureau d'ingénieur, une étude a été réalisée en vue d'entreprendre des travaux de rénovation des façades, afin de protéger la structure. La réalisation de ces travaux ainsi que la rénovation énergétique sont planifiées en été 2023, durant la période de vacances scolaires suite à l'acceptation par le conseil intercommunal du préavis qui a été établi par le service. Ce planning est soumis à la réserve de la disponibilité des entreprises et des matériaux de construction. La contrainte de la réalisation des travaux les plus conséquents durant les vacances d'été impliquera un report d'une année en cas d'impossibilité d'intervenir en 2023.

Pavillon scolaire de Corminjoz

Entretien de l'installation chauffage (PAC air/air). Réparation d'un ventilateur de la PAC. Remplacement de la batterie de cuisine aux APEMS. Pose de deux luminaires dissuasifs sous le couvert extérieur. Réparation de 7 stores. Réparations de la clôture en bois suite aux déprédations récurrentes.

Collège secondaire du Grand-Pré

Entretien des installations photovoltaïques, ascenseurs, éclairage de secours, sprinkler, détection incendie, transmetteur d'alarme, ventilation, canalisations et dépotoirs. Contrôle du stabilisateur de tension. Réparation du bardage en bois de la salle de gym GP3. Pose de 21 robinets poussoirs dans les WC et classes. Réparation de 5 stores à lamelles et d'un store toile.

Adjudication des mandataires (ingénieurs et architectes) pour effectuer l'avant-projet de rénovation thermique et sécurité du collège, comme prévu dans le préavis no 1-2021. L'avant-projet sera terminé début 2023 et le préavis qui en découlera permettra de passer à la phase de réalisation des rénovations.

Une entreprise spécialisée a été mandatée pour les contrôles périodiques de sécurité et l'entretien du terrain de sport à l'extérieur, en adéquation avec les normes en vigueur.

Les rinçages des conduites et des analyses ont été effectués afin de garantir la qualité de consommation de l'eau (4x) faisant suite à la découverte en 2021 de contaminations. Ces derniers seront également effectués pendant les deux années à venir de manière à maintenir la qualité de l'eau jusqu'à l'assainissement complet du réseau d'eau du collège du Grand-Pré.

Collège secondaire de l'Union

Entretien annuel des diverses installations, telles qu'ascenseurs, ventilations, exutoires de fumée. Réfection peinture de deux salles de classes, réparation de divers stores électriques, contrôles électriques OIBT, renforcement structurel de la toiture bâtiment A.



Remplacement d'un corbeau métallique d'appui et de deux plaques de serrage d'une poutre longitudinale au 4^{ème} étage. Pose des témoins de la part d'un géomètre pour contrôle des fissures apparues sur la cage d'escaliers et au 4^{ème} étage.

Réalisation d'une base de plans numérisée de l'état actuel du bâtiment : plan de situation, plans des étages, coupes et façades. Une maquette informatique 3D du site scolaire a aussi été réalisée.

Adjudication d'une étude de faisabilité permettant de comprendre le potentiel et la capacité du site de l'Union pour accueillir le nouveau programme scolaire et sportif nécessaire selon les prévisions du Canton : 11 salles de classes supplémentaires avec adaptation des salles spéciales et installations sportives.

Les 6 premiers affichages numériques frontaux ont été installés dans les classes de sciences du bâtiment C, en remplacement des installations existantes qui n'étaient plus maintenues.

A la suite de plusieurs contrôles OIBT sur les bâtiments du collège de l'Union, des tableaux électriques ont dû être changés car ils ne répondaient plus aux normes.

SOCIETES IMMOBILIERES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Un appel d'offres public en procédure ouverte a été organisé afin de choisir la nouvelle gérance du patrimoine de la SI Sous le Collège SA. Cette procédure a permis d'adjuger le mandat de gérance et administration du patrimoine, le mandat de représentation de maître d'ouvrage et le mandat de relogement à la gérance Publiaz Immobilier SA à Renens. Depuis le mois d'octobre 2022 cette nouvelle gérance remplace Gërim Gërance immobilière SA.

Confrérie 36A et 36B

Le chantier pour la transformation de l'APEMS s'est déroulé dès mars 2022 et les délais ont été tenus pour une ouverture à la rentrée d'août 2022. Trois studios ont donc été transformés pour accueillir une nouvelle salle polyvalente et les espaces nécessaires pour augmenter la capacité à 54 places (24 places supplémentaires). La partie existante a été rafraîchie.



Remplacement de la chaudière à Mazout par un raccordement au chauffage à distance suivi d'une remise en état par plusieurs corps de métier de la chaufferie.

TEMPLES ET CULTES

Le temple de Broye et celui de Saint-Etienne ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

GESTION DES DECHETS MENAGERS

4'333 tonnes de déchets urbains ménagers ont été produites en 2022 par la population prillérane, ce qui représente une diminution de 350 tonnes par rapport à 2021, soit une réduction de la quantité de déchets ménagers de 7.7%, jamais observée depuis l'introduction de la taxe au sac en 2013.

La quantité d'ordures ménagères est restée assez stable, par contre une forte diminution est visible au niveau des déchets recyclables en porte-à-porte, fractions de déchets présentant normalement peu de variations.

Le taux de recyclage est en diminution et passe pour la première fois depuis 2013 sous la barre des 60% pour atteindre 59.7%.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2022	2021	2020	2019
- Déchets incinérables (OM + encombrants)	128 kg	129 kg	132 kg	128 kg
- Déchets organiques	70 kg	80 kg	82 kg	76 kg
- Papier/carton	56 kg	61 kg	60 kg	62 kg
- Verre usagé	30 kg	36 kg	37 kg	35 kg

Taux de recyclage 2022 des déchets collectés en porte-à-porte : 59.1 %

Taux de recyclage 2022 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 59.7 %

Collecte et transport des déchets urbains ménagers

La population prillérane s'est bien habituée depuis 2 ans à la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères à un seul passage hebdomadaire. Quelques problèmes de collecte sont survenus cette année avec notre prestataire Transvoirie qui a vu son personnel opérationnel passablement changer, occasionnant de nombreux oublis au niveau des tournées. La situation devrait s'améliorer en 2023.

Une quantité relativement faible de sacs noirs non taxés est observable tout au long de l'année. Le personnel communal effectue presque systématiquement un travail de recherche des coupables et 7 personnes ont pu être interpellées en 2022.

Collecte des textiles et de l'aluminium/fer blanc mélangés

La Ville a continué sa politique de développement des écopoints pour les textiles et l'aluminium/fer blanc mélangés. Deux nouveaux points de collecte ont été implantés (ch. de la Suettaz et rue des Métiers). La quantité d'alu/fer blanc collectée via ces infrastructures a atteint près de 9 tonnes contre 5 tonnes en 2021. La collecte des habits et textiles usagés a elle aussi augmenté de 14% pour atteindre 62 tonnes.

Déchèterie mobile

La déchèterie mobile s'est déplacée 36 fois sur le territoire communal en 2022. La fréquentation est en légère hausse avec quelque 43 passages par déchèterie, ce qui représente 14 passages /heure.

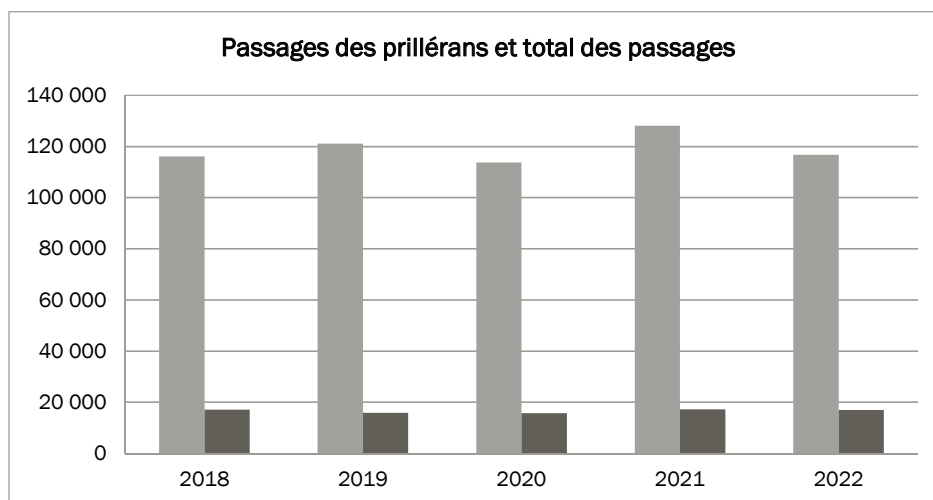
La quantité de déchets collectés reste stable autour de 18 tonnes dont les $\frac{3}{4}$ sont des déchets incinérables volumineux (encombrants).

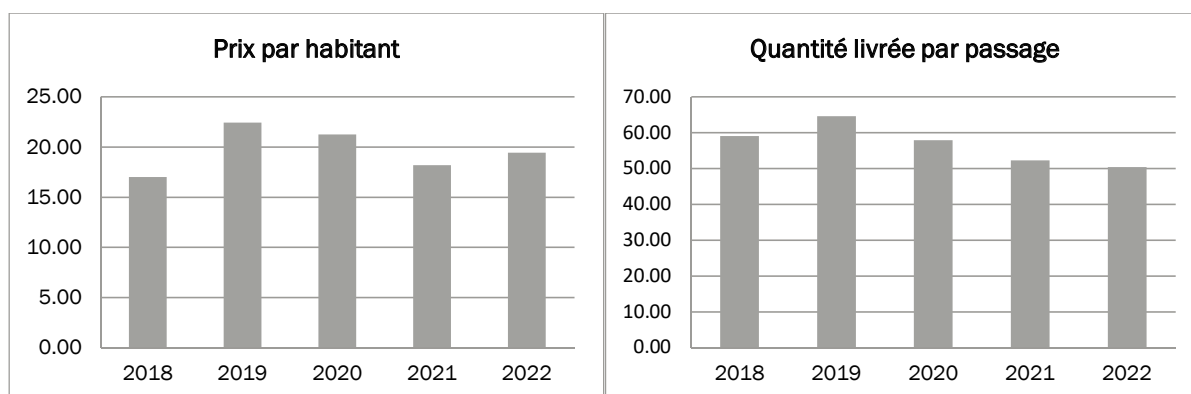
Les problèmes de littering hors des heures d'ouverture des déchèteries mobiles sont en nette diminution. Le passage d'agents de sécurité en 2021 semble avoir éloigné les personnes contrevenant aux règles de salubrité.

Déchèterie intercommunale de Malley

Le nombre de passages prillérans à la déchèterie intercommunale reste très stable par rapport à l'année passée alors que la fréquentation globale des 3 communes partenaires est en légère baisse. La quantité livrée par passage s'est stabilisée autour de 50 kg. Les frais de gestion restent sous la barre des CHF 20.-/ habitant et par an.

La nouvelle filière de recyclage des briques à boisson mise en place début 2022 a bien fonctionné et sera pérennisée en 2023.



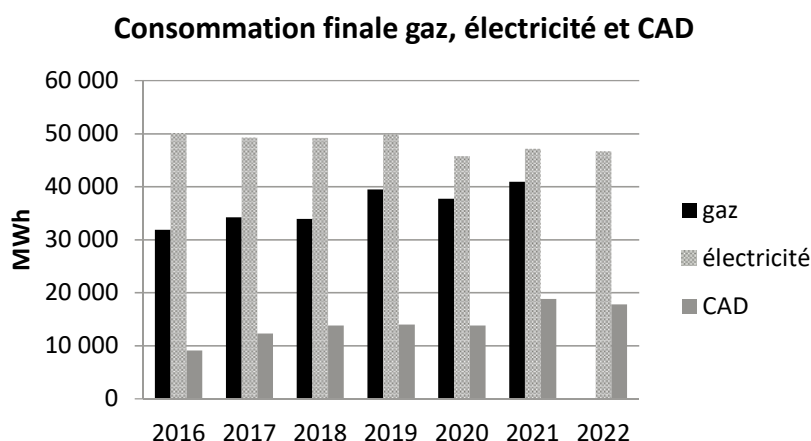


Ramassage sur appel des déchets encombrants

En matière de ramassage des déchets encombrants, le Service Energie & Environnement est intervenu sur demande au domicile d'une dizaine d'habitants et a effectué le même nombre d'interventions au sein des bâtiments communaux et scolaires, pour un peu plus de 4 tonnes de déchets collectés.

ENERGIE

Les consommations d'énergie au niveau du territoire sont en légère baisse en 2022. La diminution de consommation de gaz et de chaleur CAD est la conséquence d'une année 2022 particulièrement chaude. La consommation d'électricité est relativement stable depuis 3 ans.



Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2021-2022 est visible sur le site Internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale.

Groupe Région Energie Ouest lausannois

Le groupe Région Energie Ouest lausannois chapeauté par le SDOL a avancé sur deux projets intercommunaux :

- La création d'un tableau des indicateurs énergie-climat en ligne (site Internet) permettant de visualiser la situation de chaque commune de l'Ouest et d'effectuer un benchmarking avec les autres communes ;
- L'étude d'un projet d'envergure Commune Rénovent sur l'ensemble du district afin d'accélérer la rénovation du bâti du l'Ouest lausannois.

Ces projets sont menés en adéquation avec le volet énergétique du plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) et son plan de mesures.

Collaboration Prilly - EQUIWATT Lausanne

La Ville de Prilly a continué sa collaboration avec le programme d'efficacité énergétique EQUIWATT de la Ville de Lausanne. Un courrier conjoint a été envoyé à 7 grands propriétaires institutionnels possédant des immeubles locatifs représentant plus de 400 logements sur Prilly, afin de démarrer un projet d'optimisation des chaufferies via la société Energo.

Une action « Eco-logements » a été menée sur les deux bâtiments de la Société Immobilière « Sous le Collège SA » en main de la Ville de Prilly, n'ayant pas participé à ce programme d'efficacité énergétique. La Ville a contribué financièrement à cette action qui a permis d'économiser 14'000 kWh de chaleur et 2'500 kWh d'électricité sur les deux bâtiments.

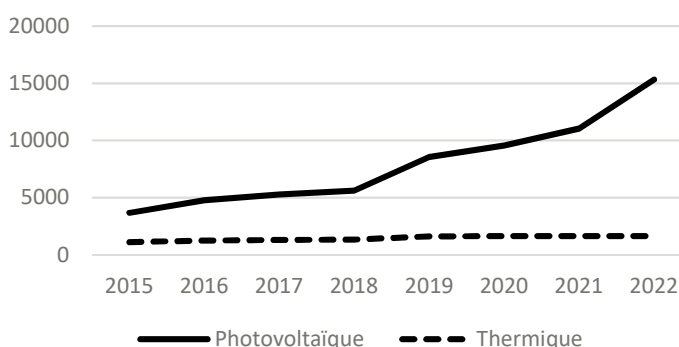
Parc solaire du territoire

La Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. En 2022, l'implantation de panneaux photovoltaïques s'est accélérée avec près de 4'300 m² supplémentaires autorisés ou annoncés au service de l'urbanisme pour 21 nouveaux parcs solaires.

Le projet de la tour Malley Phare, réhaussement du bâtiment existant au chemin du Viaduc 1, contribue presque entièrement à cette évolution positive avec plus de 3'000m² à lui seul.

Cette implantation de capteurs PV pour 2022 atteint presque l'objectif annuel fixé par la Ville dont l'ambition est d'implanter au moins 4'500 m² /an de capteurs sur le territoire en vue d'atteindre 24'000 m² d'ici à 2024 puis de 75'000 m² en 2035.

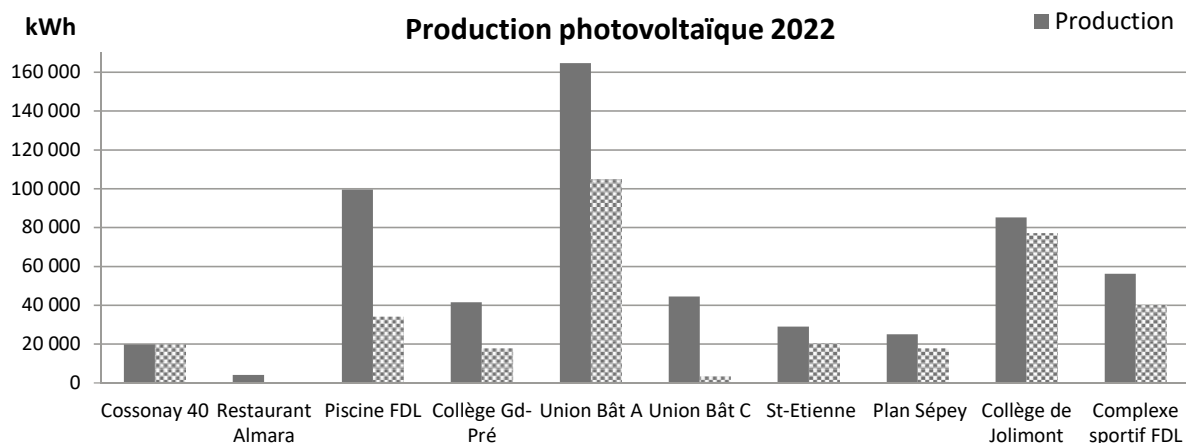
Surface totale de panneaux solaires sur le territoire



Parc photovoltaïque de la Commune

Le parc photovoltaïque communal ne s'est pas agrandi en 2022.

Les 10 installations photovoltaïques de la Commune ont produit 568'823 kWh, en augmentation de 17% par rapport à 2021. Le taux d'autoconsommation a atteint 41%.



Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation	Surface (m²)	Puissance (kWc)	2022		
						Production	Injection	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC ¹ active)	2010	130'000	136	18.4	19 645	19 645	100%
Sentier Fleur-de-Lys 4	Restaurant piscine	2012	25'000	35	5	4 098	0	0%
Sentier Fleur-de-Lys 2	Piscine FDL	2014	200'000	717	112.2	99 469	34075	34%
Grand-Vigne 3	Collège Gd-Pré	2014	101'700	300	46.7	41 462	17750	43%
Chasseur 16	Union Bât A	2015	306'795	905	140.8	164 675	104606	64%
Union 5	Union Bât C	2015	87'462	258	40	44 400	3299	7%
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64'000	178	29.4	28 892	20325	70%
Rte des Renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61'000	119	21	25 000	17704	71%
Jolimont 32	Collège Jolimont	2021	110'000	335	67	85 070	77069	91%
Passiaux 2	Complexe sportif FDL	2021	86'700	245	46.8	56 112	39896	71%
TOTAL			975'957	2'648	414	568 823	334 369	59%

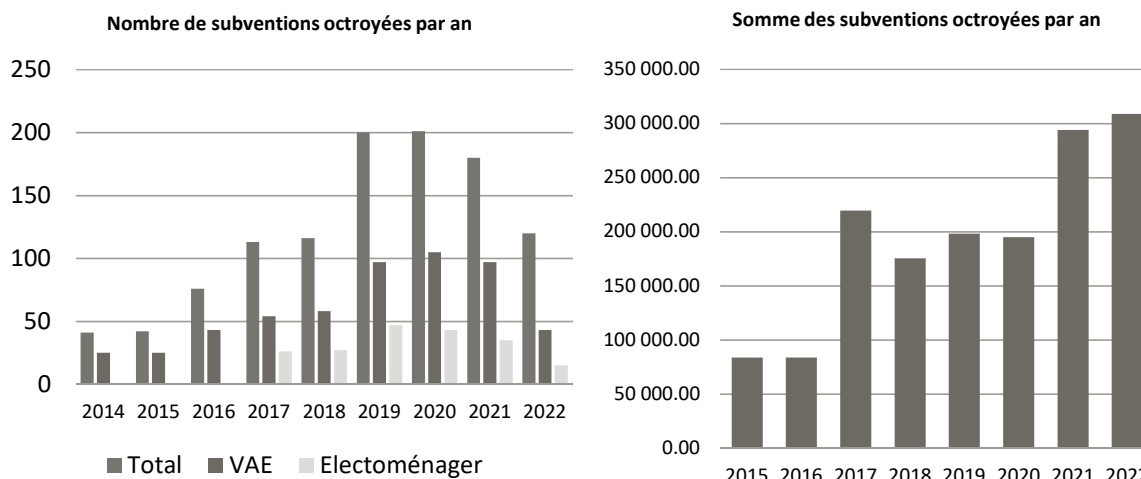
¹ Rétribution à prix coûtant

CADouest SA

En 2022, 7 bâtiments prillérans ont été raccordés au chauffage à distance sur Prilly. 264 mètres de conduites supplémentaires ont été posées sur la commune, notamment sur l'axe « Avenue de la Combette-Avenue du Galicien ». La société a vendu près de 40'000 MWh de chaleur en 2022 dont 18'000 ont été consommés sur Prilly.

Au niveau stratégique, un nouvel axe de développement du CAD a été validé en 2022 avec le raccordement d'ici à 2025 du site de Cery. Le raccordement de l'hôpital permettra également à moyen terme d'alimenter le quartier de la Vallombreuse avec le chauffage à distance.

Fonds Energie & Environnement (FEE)



Le nombre de subventions a fortement diminué en 2022, notamment en ce qui concerne l'électroménager et les vélos électriques, suite à des conditions d'octroi renforcées et plus en adéquation avec la promotion de l'économie locale et de l'efficacité énergétique.

La somme des montants octroyés a continué d'augmenter atteignant CHF 308'000.-. Cette progression est due à un nombre accru d'aides financières accordées à des projets photovoltaïques, d'isolations du bâti, et au très grand succès des cartes TL prépayées ayant amené la commission du Fonds à subventionner plus de cartes que le nombre initialement prévu.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITE

Stratégie de durabilité

La stratégie de durabilité élaborée en 2021 de manière participative et de concert avec la Municipalité et les chefs de service a permis de rédiger le programme de législature de la Ville de Prilly. Une fois ce document publié, l'Agenda 2030 communal présentera la même structure tout en développant une approche plus technique et opérationnelle, mettant l'accent sur les mesures et procédures à mettre en place.

Stratégie climatique communale

Lancé en 2021, l'élaboration du plan climat communal a réellement démarré avec les résultats du bilan des gaz à effet de serre (GES) pour le territoire et pour l'administration reçus en janvier 2022. Une synthèse de ce diagnostic a été présentée au Conseil communal en début d'année puis un préavis a permis de valider le financement d'une démarche participative ambitieuse et la réalisation de deux études sur l'état de la biodiversité du territoire.

La Ville de Prilly a mis en place deux actions de participation et de sensibilisation, à savoir :

- L'organisation d'atelier « Fresque du climat » pour le Conseil communal, la Municipalité et le personnel communal ;
- Une Assemblée citoyenne pour le climat représentative de la population, ayant comme mission d'analyser, corriger et compléter la première version du plan climat communal.

Fresque du climat :

Une majorité des membres de la Municipalité, 27 conseillères et conseillers communaux et 141 employé.e.s de l'Administration communale ont participé à la Fresque du climat lors de 13 ateliers qui se sont déroulés majoritairement au sous-sol de la Grande salle. Ces ateliers ludiques, sous forme d'un jeu de cartes, ont permis à chacune et chacun de s'approprier le défi des changements climatiques, de retracer les liens de cause à effet en la matière et de prendre du recul pour comprendre ces enjeux dans leur globalité.

Assemblée citoyenne pour le climat :

La Ville a pris la décision d'organiser une Assemblée citoyenne pour le climat avec une approche participative permettant l'implication représentative des différent.e.s acteur.trices du territoire dans la définition d'un programme d'action climatique. 2'500 personnes ont dans un premier temps été tirées au sort de manière aléatoire et ont été invitées à participer à un deuxième tirage au sort stratifié permettant de sélectionner 22 personnes représentantes de la population prillérane. Ce deuxième tirage au sort s'est déroulé en public à la Grande Salle le 6 octobre. La procédure de création de l'Assemblée citoyenne a été dirigée par un professeur de science politique de l'Université de Genève et spécialiste de la démocratie directe. Les 22 personnes ainsi sélectionnées se sont retrouvées pour deux weekends de travail au mois de novembre. Elles ont pu mettre à niveau leurs connaissances en matière de climat puis étudier attentivement la première version du plan climat communal. Elles ont rendu leur rapport à la Municipalité le 6 décembre listant 180 propositions de mesures en faveur du climat à mettre en œuvre sur le territoire prilléran.

Inventaire des arbres sur le territoire communal :

La Ville a mandaté le bureau Arbexperts pour la réalisation d'un inventaire exhaustif du patrimoine arboré du territoire prilléran. Chaque arbre de plus de 3 mètres a été géoréférencé et décrit selon différents critères. Cette étude a également permis de mesurer la surface de couronne de chaque arbre et d'en déduire un indice canopée précis par affectation du sol.

Diagnostic de la biodiversité du territoire :

Le Bureau Maibach a été mandaté pour effectuer un diagnostic de la biodiversité du territoire en étudiant les différentes trames écologiques et leur liaison, constituant l'infrastructure écologique du territoire. L'étude s'est concentrée sur le domaine public et privé communal. Une étude de la trame noire, corridors ou l'obscurité devrait être préservée de la pollution lumineuse, a également été réalisée.

Fonds pour le développement durable (FDD)

Le FDD a octroyé 2 subventions pour l'implantation de haies vives en remplacement de haies monotypes, une subvention pour des systèmes de récupération d'eau de pluie, 3 subventions en lien avec la charte des jardins, une aide financière pour l'achat d'un hôtel à insecte. Il a également

subventionné une soixantaine de courses alimentaires à domicile effectuées par le programme Coup de Pouce du Service Jeunesse permettant d'offrir ce service à CHF 5.- la course.

Parallèlement à ces subventions, le FDD a permis de couvrir les frais de mise en œuvre du marché bio du mardi, de subventionner l'achat d'un cargo vélo électrique d'occasion pour une action du Service Jeunesse et de contribuer financièrement à un projet conjoint entre le canton de Vaud et les villes vaudoises pour la création d'une procédure uniformisée d'évaluation de la durabilité des projets communaux. Au total une somme cumulée de CHF 15'800.- a été octroyée pour ces différents projets en faveur de la durabilité.

Marché bio du mardi et four à pain

La Ville de Prilly a mis en place en 2022 un nouveau marché hebdomadaire. En s'appuyant sur le boulanger du four à pain, sur la coopérative maraîchère prillérane « Les paniers de la Mule » et sur l'épicerie « la Brouette » à l'avenue d'Echallens, une nouvelle offre alimentaire biologique et locale a pu être proposée à la population tous les mardis de 16h30 à 19h00, devant le Château de Prilly. L'offre a par la suite été complétée par le fromager Macheret, puis par la ferme de Bois-Genoud. Des dégustations de bières et de vins ont eu lieu occasionnellement de même que la présence de producteurs de viande.

Malgré une fréquentation encore relativement timide, ce nouveau marché a fait gentiment sa place dans les différentes animations que proposent la Ville.

Activités liées à l'énergie et à l'environnement

Semaine du vélo

La Ville de Prilly a organisé, conjointement avec Renens, une semaine du vélo à Malley où de nombreuses animations ont été proposées à la population : cours vélo pour débutant.e.s et cyclistes confirmé.e.s, bourse aux vélos, atelier de réparation, gymkhana, pumptracks et autre essai de vélos cargo électriques ont animé l'espace de la Malleyte du 27 au 30 avril.

Cap sur l'Ouest

La Ville de Prilly a profité de la Fête du district « Cap sur l'Ouest » pour mettre en avant sa politique énergétique et climatique. Offres culinaires bio et locales, animations et manèges mécaniques, participation du four à pain, de l'association « 1008 Ensemble », jeux et sound-system alimenté à l'énergie solaire et surtout premier événement organisé par la Ville utilisant de la vaisselle 100% consignée pour limiter au maximum la production de déchets. Malgré le temps maussade au petit matin, le site prillérain a accueilli la population du District de l'Ouest en grand nombre.

Clean-up Day

Comme chaque année, le Clean-up Day a été organisé au début de l'automne. Cette année, c'est 3 classes de l'établissement primaire du Collège Centre qui ont participé à cette action pour des espaces publics propres. Elles ont parcouru la forêt de Montolivet et les abords des jardins familiaux à la recherche de déchets sauvages.

Pénurie d'énergie

Le Service Energie & Environnement a mené plusieurs actions cet automne en lien avec le risque de pénurie d'énergie. Il a mis en œuvre conjointement avec le service des Domaines & Bâtiments une quinzaine de mesures d'économies d'énergie au sein des bâtiments communaux et de l'ASIGOS. Des recommandations d'économie d'énergie ont été adressées à toute la population prillérane via une lettre en tout ménage. Des informations ont été diffusées via le journal communal, le site Internet et les réseau sociaux afin de sensibiliser tous les acteurs du territoire. Une des mesures les plus visibles pour les habitantes et habitants de la commune a été la suppression de l'éclairage de Noël, exception faite pour le Cèdre devant le Château de Prilly.

Une action de promotion de pommeaux de douches économiques à prix préférentiel a également été mise en place dès mi-novembre et relayée via l'édition de décembre du Prill'héraut. Plus 250 pièces avaient été vendues à fin décembre.

Ruches urbaines

Le rucher prillérain et ses 4 ruches a produit une très belle récolte de 122 kg de miel. Ce dernier a été vendu lors des deux marchés hebdomadaires prillérains et au guichet du service Energie & Environnement.

Pour la première fois cette année, le miel communal a obtenu le label « Miel du Pays de Vaud » label équivalent au label d'Or suisse obtenu les années précédentes mais ajoutant une composante locale dans la certification.

La gestion du rucher est effectuée par 4 apiculteurs bénévoles, anciens ou actuels employés communaux.

TRAVAUX & VOIRIE

Le service des travaux s'occupe de l'entretien courant, de la rénovation et de la remise en état du domaine public communal. Ainsi ce rapport fait un état des lieux des différents travaux qui ont été effectués en 2022 soit le suivi de préavis plus ancien, soit la réalisation de travaux dont les crédits ont été octroyés en 2022.

PREAVIS EN COURS

Galerie de Broye - Préavis 21-2015

L'avant-projet ayant été validé par toutes les parties, les travaux liés à la création de l'entente intercommunale destinée tant au financement de la galerie que pour les principes de son exploitation, ont permis à la Municipalité de présenter au Conseil le préavis 12-2022 portant sur la convention destinée à la création de l'entente. Ce préavis représentait la deuxième étape de cet important projet après le crédit d'étude octroyé par le préavis 21-2015. Il reste encore beaucoup de travail avant de pouvoir présenter un préavis pour un crédit de construction. Au vu de l'importance des travaux, un appel d'offre international est en effet nécessaire.

Construction du tram T1 - route de Renens - Préavis 06-2016 et 22-2021

Les travaux du tram T1 avancent conformément au planning.

La Ville de Prilly a exploité ce chantier cantonal en réalisant la mise en séparatif du réseau de la route de Renens. Le préavis prévoyait encore la réalisation d'une liaison entre la route de Renens et le chemin du Viaduc pour les eaux usées, à laquelle la Municipalité a finalement renoncé. Cette liaison, en raison du passage sous la route et sous le viaduc CFF du Galicien, devait être exécutée en pousse-tube, sans fouille ouverte. Comme le précisait le préavis, les montants annoncés pour cette partie du projet étaient entendus hors aléas géologiques. Or les investigations ultérieures ont mis en évidence un niveau de complexité supérieur à celui attendu, avec pour voie de conséquence un doublement du coût annoncé.

Contrôle de l'assainissement des biens-fonds privés - Préavis 22-2016

Le contrôle anticipé des biens-fonds devait arriver à échéance à l'automne 2022. Le lot géographique assigné au bureau SD a pu être terminé, mais le retard accumulé durant le Covid pour les deux autres secteurs, attribués au bureau Ribl, ont nécessité un prolongement du délai à février 2023. Pour ces deux secteurs, l'entreprise Liaudet, en charge du contrôle caméra, a également subi des retards par manque de personnel.

Du fait de la situation liée à la pandémie, le service des Travaux a estimé que demander des indemnités de retard n'étaient pas judicieux.

Ces contrôles ont permis d'avoir l'entier des informations nécessaires pour le suivi de la mise en conformité des biens-fonds liés au projet routier du BHNS. Ces derniers ont reçu la mise en demeure d'usage, après une séance d'information ciblée, leur accordant un délai de deux ans pour la réalisation des travaux. Le délai pour ceci est fixé au 12.10.2024.

Réalisation de l'accès ouest à la voie 4 de la halte de Malley - Préavis 13-2017

Les travaux de gros-œuvre de l'accès à la voie 4, qui avait débuté en novembre 2021, se sont terminés dans le courant mars. Le second-œuvre ayant nécessité le déplacement d'un mât de support de ligne aérienne de contact, les différents travaux se sont étalés sur l'ensemble de l'année, afin de profiter au mieux des synergies possibles avec la réalisation de la voie de mobilité douce sur le territoire renanais. Depuis le changement d'horaires des CFF, le 11 décembre 2022, et la réouverture au trafic de la voie 4, l'accès est ouvert au public. Des travaux d'alimentation électrique devront encore être réalisés à la fin des travaux de la tour de « Malley-Phare ».

Projet routier BHNS - route de Cossonay - Préavis 4-2020 et 5-2020

Les travaux ont finalement pu débuter le lundi 16 mai. Ils se poursuivront jusqu'en 2024. Ce chantier compliqué, sous maîtrise d'ouvrage de 3 communes, situé dans une zone fortement urbanisée et sur un axe routier à fort trafic, pose des problèmes importants à nos mandataires qui peinent à coordonner l'ensemble des travaux.

Il a été demandé aux mandataires d'augmenter la taille des fosses d'arbres, ceci afin d'assurer un domaine vital satisfaisant pour l'arbre. Les végétaux seront en majorité indigène avec une capacité à prospérer en milieu urbain. Enfin, des études et travaux spéciaux ont été entrepris afin de sauvegarder deux tilleuls de belles envergures sur cet axe.

Deux informations au public ont été réalisées sur le déroulé des travaux. Si la première a intéressé nombre de Prillérans et Prillérans, avant le début formel des travaux, la seconde a eu nettement moins de succès. Les craintes liées au déroulé des travaux ont pu en partie être mises à plat. Toutefois, la période assez longue entre l'adoption du projet et le début des travaux a compliqué la communication. Surtout que la pandémie s'étant insérée au milieu, le public n'était pas très au clair sur le projet en tant que tel et sur son degré d'avancement. Ces séances publiques ont permis de clarifier la situation.

Un site internet dédié au chantier a été créé et est régulièrement mis à jour : www.bhns-ouest-lausannois.ch. Un article dans le Prill'héraut au début des travaux a également permis de communiquer le chantier de manière large.

Réfection de l'avenue de la Confrérie-Huttins - Préavis 5-2021

Une demande de permis de construire pour les terrasses a été déposée, en vue de leur régularisation. Celle-ci a suscité des oppositions de prime abord importantes, mais après analyse il s'avère que la plupart des personnes s'étant opposées n'était pas de Prilly et encore moins du quartier. Au 31 décembre 2022, une procédure était toujours en cours à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

Réfection du chemin de Bel-Orne - Préavis 5-2021

Le marquage au sol des places de stationnement et les stries de la bande piétonne ont été réalisés le 4 mars, ce qui a permis de finaliser les travaux de réfection.

Elargissement de la route des Flumeaux - Préavis 6-2021

La couche de roulement a pu être posée le mardi 21 juin, et le marquage a pu être réalisé quelques semaines plus tard.

Réalisation du passage inférieur d'Ombreval - Préavis 7-2021

En parallèle des travaux du tunnel LEB, le nouveau passage inférieur a été réalisé en aval du chemin d'Ombreval et a été mis en service à la fin de l'année. Ces travaux, cofinancés par la Confédération, le Canton et les villes de Lausanne et de Prilly, ouvraient l'opportunité de réaliser à moindre coût dans le même percement une canalisation d'eaux usées sous les voies du LEB, ce qui a été fait durant l'automne.

Canalisation de traversée de l'axe LEB - Préavis 7-2021

Une nouvelle conduite d'eaux usées a été posée entre le carrefour d'Ombreval et le passage inférieur d'Ombreval, sur la route de Neuchâtel en début d'année. Celle-ci permet de raccorder les eaux usées du bassin versant supérieur à celles de l'aval en empruntant la canalisation posée sous le passage inférieur et les voies LEB.

Réaménagement d'une section du trottoir de la route de Neuchâtel - Préavis 7-2021

En partenariat avec les TL et la Ville de Lausanne, des arbres en mauvais état vont être remplacés à la Route de Neuchâtel dans le cadre du projet du LEB. Les fosses d'arbres actuelles, bien trop petites pour accueillir des arbres, ont été augmentées.

Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) - Préavis 13-2021

Le préavis voté en 2021 permet à la Municipalité de rejoindre les communes adhérentes au projet de gestion coordonnée du trafic d'agglomération. Ce projet, sous la conduite du canton, doit faire l'objet d'un financement par voie d'exposé des motifs et projet de décret (EMPD) auprès du Grand Conseil. La direction générale de la mobilité et des routes a besoin, pour présenter cet EMPD, de l'accord préalable de l'ensemble des communes concernées. Ce processus a pris du retard dans plusieurs communes, dont les dernières ont voté leur préavis à l'automne 2022. Le projet peut donc maintenant reprendre son cours par la décision du Grand Conseil, qui est attendue pour fin 2023.

Désaffectation et réaménagement du Cimetière - Préavis 16-2021

Suite à la désaffectation du cimetière et la suppression des haies de buis malades, un projet de plantation favorable à la biodiversité avec des arbres et arbustes indigènes et quelques fruitiers a été élaboré. Celui-ci prend en compte la proximité du cimetière avec des éléments naturels tels que le ruisseau de Broye et les bosquets riverains. Certaines essences qui seront plantées sont protégées au niveau cantonal et/ou national et permet donc d'assurer leur conservation. Pour assurer une meilleure reprise, diminuer les arrosages et réaliser ces plantations en interne, les arbres et arbustes seront plantés petits.

Enfin, la disposition des arbres et arbustes permettra à terme de nommer les allées avec le nom des végétaux adjacents au chemin.

Réalisation du réseau d'assainissement de la future avenue de Malley et du bassin de rétention des eaux usées - Préavis 25-2021

Le chantier du système de gestion des eaux (collecteurs et bassin de rétention des eaux usées) pour les quartiers de Malley-Gare et Malley-Gazomètre s'est terminé en novembre 2022.

Cette réalisation a aussi créé deux autres opportunités. D'une part des locaux spécifiquement dédiés à un système innovant de récupération de chaleur des eaux usées ont été construits. D'autre part, les travaux ont permis l'élargissement du trottoir Est de l'Avenue du Chablais ainsi que l'aménagement d'un accès piéton plus direct à la Malleytte.

En complément, la phase de projet du tronçon 1 de l'Avenue de Malley pour les aménagements de surface s'est clôturée en fin d'année 2022. Suite aux évolutions du projet, ce dernier a été envoyé une nouvelle fois au Canton pour un examen préalable. A noter que les travaux de ce premier tronçon seront coordonnés avec la réalisation des espaces publics de Malley-Gare.

Réfection partielle de la couche de roulement à l'avenue de la Vallombreuse - Préavis 4-2022

Les travaux de réfection de la couche de roulement, sur le tronçon compris entre l'entrée du garage du CAB et le square de Mont-Goulin, se sont déroulés, du mardi 19 au mercredi 20 juillet. Ces travaux concluent cette partie du préavis.

Réfection du chemin de la Cure - Préavis 4-2022

Le remplacement de l'éclairage public, ainsi que la réfection des bordurettes ont débuté le lundi 4 avril et se sont terminés le vendredi 29 avril. Tandis que la réfection du revêtement s'est déroulée du mardi 10 au vendredi 13 mai. La durée des travaux de réfection de l'enrobé bitumineux a pu être réduite à quatre jours. En effet, durant la phase de préparation du chantier, l'entreprise a d'abord confirmé le planning des travaux pour une durée de trois semaines et demi. Puis, elle a procédé à l'optimisation de la durée du chantier, notamment en profitant de l'opportunité de pouvoir engager des moyens plus importants à partir du mardi 10 mai. Les machines engagées étaient plus puissantes et le nombre d'ouvriers engagés est passé de trois à sept. En outre, la méthodologie de travail a été adaptée.

Une tonne de poudre de caoutchouc issue de pneus usagés a été ajoutée au liant bitumineux en centrale d'enrobé, ce qui correspond à une centaine de pneus de voiture qui ont pu être revalorisés.

Réfection du sentier de Corminjoz - Préavis 4-2022

Dans le cadre de la mise à l'enquête de ces travaux, des riverains ont exprimé leur opposition. Comme la procédure est toujours en cours, les travaux n'ont pas pu débuter.

Mise en conformité du réseau d'assainissement du nouveau quartier de l'avenue de la Rochelle et chemin du Platane - Préavis 08-2022

Suite au projet de construction du plan d'affectation des 5 palmes, le service des Travaux a élaboré le projet de détournement du réseau et du déploiement du séparatif dans ce secteur. Le préavis a été accepté en juin. Différentes modifications, en lien avec les projets de constructions avoisinant ou l'abattage d'arbres ont retardé le début des travaux dont une partie a été réalisé par l'entreprise du chantier de construction privée. La suite des travaux, par l'entreprise AGV Toni, aura lieu en début d'année 2023.

ETUDES EN VUE DE REALISATIONS FUTURES

Protection contre le bruit routier

Le dossier de l'assainissement du bruit routier a franchi en 2022 une dernière et importante étape par la validation auprès de la DGMR des routes et sections de routes cantonales en traversée de localité où une réduction de vitesse à 30 km/h entre 22h et 6h pouvait être admise. Toutes les mesures de protection prévues par les dispositions légales étant maintenant validées, notre mandataire peut recalibrer les projections d'évolution du bruit et déterminer la liste des biens-fonds en allègement, lesquels pourront être mis à l'enquête en 2023.

PGEE communal

Principalement en raison du développement du secteur de Malley, dont l'amplitude était mal évaluée en 2011, la révision du plan général d'évacuation des eaux et du règlement sur l'évacuation des eaux des biens-fonds a été initiée. L'objectif est de soumettre au Conseil au second semestre 2023 un préavis de financement dudit PGEE ainsi que le nouveau règlement. Ce dernier doit en effet être revu pour deux raisons principales. D'une part, inciter plus largement la rétention d'eau sur les parcelles privées afin de mieux prendre en compte les enjeux du plan climat. Et d'autre part, afin d'ajuster la taxe d'évacuation des eaux usées qui ne correspond plus à la réalité des investissements nécessaires dans ce domaine.

Réfection complète du carrefour du Chasseur et des réseaux souterrains

Afin de réaliser des travaux sur les haltes de Jouxens-Mézery et Romanel, le LEB prévoit une interruption du trafic ferroviaire d'environ 8 semaines entre Cheseaux et Flon, avec substitution par bus. L'année de réalisation dépend de l'obtention par le LEB de la décision d'approbation des plans par l'office fédéral des transports, dont la date n'est pas encore connue, mais cette substitution n'est imaginable que durant les vacances scolaires d'été. La ville de Prilly compte s'emparer de cette opportunité pour réaliser simultanément une reconstruction complète du carrefour et des réseaux souterrains, c'est pourquoi une étude a été initiée, et sera menée jusqu'à l'établissement des appels d'offres d'entreprise. Le projet sera ensuite mis en attente pour coordination avec le calendrier du LEB.

Mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye en aval du temple de Broye

Dans la suite de la mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye le long de la route du même nom, les Municipalités de Renens et Prilly souhaitent poursuivre le travail par la mise à ciel ouvert du ruisseau entre l'église en Broye et le carrefour Planches-Paudex, où le cours d'eau plongera ensuite dans la future galerie de Broye pour assurer la sécurité de la zone aval fortement urbanisée. Historiquement, le ruisseau de Broye matérialisait la limite communale entre Renens et Prilly sur ce qui était le « champ Tribolet ». Lors de sa mise en tube au milieu du siècle dernier, la limite communale a été déplacée sur le tracé de la canalisation. L'ouvrage est donc une propriété commune des villes de Renens et Prilly, et c'est sous ce régime que le projet de mise à ciel ouvert sera conduit dès 2025 selon nos plans d'investissement respectifs.

Passage en bus articulé de la ligne tl 33

Un mandat d'études d'avant-projet a débuté et se prolongera en 2023, afin d'être en mesure de soumettre les aménagements nécessaires à l'enquête publique en 2023.

Création d'un terminus pour la ligne tl 7 sur l'esplanade du CSM

La prolongation de la ligne 7 pour placer son terminus au chemin du Viaduc a suscité l'opportunité de créer un arrêt au pied de l'esplanade du centre sportif de Malley. Ce nouvel arrêt situé sur une zone dont la construction, qui ne prévoyait pas un trafic lourd important, nécessite un réaménagement conséquent. Une étude de faisabilité et une coordination avec le chantier de prolongation du viaduc du Galicien ont donc été initiés, avec pour objectif la construction des infrastructures à l'automne 2023. Dans l'intervalle, un arrêt terminus provisoire a été aménagé devant le bâtiment de Malley-Lumières.

Travaux préparatoires pour la requalification du chemin du Viaduc

Une étude complémentaire à l'avant-projet du bureau Triform a été menée par le bureau Holinger pour évaluer la possibilité d'acheminer plus d'eaux usées au bassin du Chablais qui aura comme fonction une récupération de chaleur en plus de son rôle hydraulique.

Travaux préparatoires pour les aménagements extérieurs du projet « Tilia » conduit par Realstone SA.

En collaboration avec le service de l'Urbanisme et Construction, le mandataire pour les aménagements extérieurs a reçu les conditions pour l'obtention du permis de construire de la part du service. Il s'agit d'assurer un entretien adapté sur le long terme et d'augmenter la biodiversité de ce site phare au sud de Prilly. Le mandataire architecte paysagiste doit établir un concept d'entretien différencié (entretien soigné autour des bâtiments, entretien favorable à la biodiversité en périphérie). La palette végétale a ainsi évolué afin qu'elle soit majoritairement indigène. Des études et propositions sur la possibilité de créer un biotope humide, des prairies et de réaliser un réservoir de récupération des eaux pour l'arrosage doivent nous être apportées.

Des conditions ont été posées afin de respecter les normes en vigueur liées aux personnes à mobilité réduite et leurs permettre un accès aux différents espaces et services publics.

Travaux préparatoires pour la réalisation de la voie verte

Des échanges techniques avec le mandataire des aménagements extérieurs, le service Urbanisme et Construction et le service des Travaux ont permis une augmentation de la part d'arbres et d'arbustes comestibles, une diversification des essences végétales et une plus grande part d'essence indigène dans le projet. La biodiversité était une des demandes de la population pour ce projet participatif. Le service des Travaux, également, sera attentif dans le cadre du plan Nature en Ville et des recommandations d'augmenter la biodiversité dans les espaces verts, que le projet respecte cette part dédiée à la nature locale.

Les études pour la mise en œuvre des réseaux souterrains d'évacuation des eaux usées ont été menées par le bureau Ribl. Un préavis d'investissement sera présenté au Conseil au second semestre 2024.

Parc du Viaduc – nouvelles surfaces aménagées au droit du futur prolongement du viaduc du Galicien

Le bureau d'architecture du paysage mandaté pour le projet Tilia a également eu pour mission d'étudier un projet d'aménagement en dialogue avec le futur prolongement du viaduc, le CSM mais aussi avec le projet de la tour Tilia et l'arrivée du tram. Espace public avant tout, traversé par plusieurs modes de mobilité, une arborisation fera un liant végétal entre ces différents projets et répondra, en partie, à l'ombrage de cette esplanade.

Renaturation du ruisseau de Broye au droit des jardins familiaux

Le projet de renaturation et de correction du lit du ruisseau de Broye au droit des jardins familiaux est dicté par le recensement cantonal des dangers naturels, qui identifie ce secteur comme inondable lors d'événements pluvieux centennaux. La présence en aval immédiat d'une route cantonale et d'un axe ferroviaire donnent une importance stratégique à cette protection. Ce chantier, dont l'avant-projet a été réalisé en 2015, a été mis en attente par la Municipalité afin d'être coordonné avec le réaménagement des jardins, dont l'avancée a été exposé plus haut dans ce rapport.

Avenue du Chablais, requalification et talus provisoires

L'avenue du Chablais, tronc principal qui relie une arborescence de futurs projets, nécessite d'être repensée. La Ville de Lausanne, les TI, la Ville de Prilly représentée par le service Urbanisme et Construction et le service des Travaux, la Fabrique de Malley et le bureau mandaté pour l'étude ont établi divers objectifs. L'un d'eux est notamment d'assurer des aménagements paysagers généreux, en conservant l'alignement de tilleuls existants et en assurant une arborisation de l'avenue, avec des essences adaptées, dans de bonnes conditions, pour répondre aux défis du changement climatique (îlot de chaleur). A terme, le piéton sera le premier mode de mobilité, faisant de cet axe une « fourmilière ». Les espaces devront être aménagés en conséquence tout en améliorant la qualité de vie des habitants et des passants.

Un aménagement de talus provisoires le long des anciens abattoirs, lié à la réalisation du bassin de rétention, a été mis en place en 2022. Il permettra de retenir les terres en pente, de végétaliser celles-ci, de permettre le passage des piétons et d'apporter des solutions techniques, dans l'attente des futurs travaux de l'avenue de Malley et de Malley-Gazomètre.

Création du programme nécessaire au service des Travaux pour le futur bâtiment de voirie

En vue de la construction d'un nouveau bâtiment pour héberger les équipes de voirie et de parcs et promenades du service des Travaux, le service des Domaines a sollicité le service des travaux pour définir le programme suffisant et nécessaire au personnel, véhicules, stocks et équipements pour une exploitation efficiente à 30 ans. Ce travail complexe a passablement occupé les équipes pour aboutir à un compromis modeste mais réaliste. La suite du projet est liée au développement du plan d'affectation « Galicien ».

Etude des galeries et raccordements à la future galerie de Broye

En lien avec la réalisation de la galerie de Broye, dont la convention destinée à la création de l'entente intercommunale vient d'être approuvée, il appartient à Prilly de réaliser les trois raccordements qui y conduiront ses eaux claires. En sus du ruisseau de Broye, dont la mise à ciel ouvert a été évoquée plus haut, une galerie doit acheminer les eaux du ruisseau du Galicien amont depuis Pré Bournoud vers le futur puits n°1 de la galerie située au bas de Corminjoz. Les eaux claires du bassin versant de Floréal seront aussi acheminées vers ce puits depuis le carrefour Floréal/Florissant. Ces deux projets ont été initiés en 2022 pour une réalisation prévue entre 2025 et 2026.

ACTIVITES ET PRESTATIONS

Eclairage public

En 2022, l'éclairage public de la ville a consommé 67'943 kWh (contre 73'202 kWh en 2021). La différence s'explique essentiellement par des mises hors fonction temporaires de candélabres lors de travaux et par le remplacement en 2021 de 14 luminaires de la partie supérieure de l'avenue de la Confrérie par des modèles LED lors des travaux de réfection.

Données du Système d'information territorial (SIT)

L'ensemble des bases de données a été migré vers le nouveau cadre de référence national MN95. Ce nouveau système remplace la triangulation nationale (MN03), plus que centenaire, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies satellitaires.

Différentes nouvelles données ont été élaborées :

- Données du stationnement, avec le stationnement privé communal
- Itinéraires piétonniers
- Urban Trail
- Inventaire des arbres (plan canopée)

Géoportail

Les différentes données géographiques ont pour vocation d'être publiées en ligne au travers d'un guichet cartographique (géoportail). Une répartition sera faite entre information public, à disposition du plus grand nombre, et une partie « privée » réservée au personnel de l'administration.

Cette publication sera rendue possible une fois que les ressources et les infrastructures informatique de la ville le permettront. Une démarche intercommunale vient par ailleurs d'être lancée à la fin de l'année, suite à la proposition d'Ecublens, visant à mettre en place un géoportail à l'échelle de l'Ouest lausannois. La coordination du projet est en main du SDOL et six des huit communes de l'Ouest y participent déjà

Commande de données

Le SIT de Prilly délivre les plans du réseau d'assainissement au travers de la plateforme plan <https://plans-reseaux.ch/> de l'ASIT (Association pour le système d'information du territoire). Un total de 195 commandes de données a été reçu et traité par le SIT, soit une progression de 7% par rapport à 2021. Le SIT valide également les commandes des données cadastrales effectuées sur la même plateforme pour les mandataires de la Ville.

Entretien des routes et chemins

Outre le nettoyage quotidien des routes et chemins réalisé par les équipes de salubrité urbaine, les collaborateurs du service des travaux ont totalement reconstruit les escaliers des Coteaux, dont les marches étaient en piteux état et certaines décollées. Ils ont aussi réfectionné le chemin piéton longeant les terrains de foot des Passiaux.

Pavillon de Sous-Mont

Dans le cadre du projet de la réfection du Pavillon parascolaire de Sous-Mont par le service des Domaines, le service des Travaux a fait une proposition d'amélioration des aménagements extérieurs à l'architecte chargée du projet. Ce projet prévoit un espace ludique pour les enfants en lien avec la biodiversité, un arbre majeur pour apporter de l'ombre à la cour ainsi que des haies d'essences indigènes et des arbres fruitiers.

Entretien des cours d'eau

Suite aux pluies extrêmes des 22 au 24 octobre 2022, un débordement du ruisseau de Broye en amont des jardins familiaux a nécessité l'intervention des équipes de voirie de la ville. Aucun débordement en aval n'est survenu, ce qui permet de mettre en évidence l'utilité du bassin de rétention réalisé sous le carrefour de la Fleur-de-Lys, qui a pour fonction de réguler le débit du ruisseau en aval, dans la zone urbanisée de la route de Broye.

Le second bassin situé dans le même secteur, sous le carrefour du Dérochet, est lui destiné à décanter les eaux potentiellement polluées collectées sur la route de Neuchâtel et sur le ballast du LEB avant leur déversement dans le ruisseau. Cette année, ce bassin a été purgé de ses végétaux destinés à fixer les polluants, lesquels ont été évacués en déchetterie. Cette opération a nécessité l'aménagement d'une rampe d'accès pour les engins, rampe qui sera conservée pour les interventions futures, en principe quinquennales.

Entretien des espaces verts et arborisation

Suite à l'entrée en fonction d'un Architecte paysagiste au bureau technique du service des Travaux, dont une des premières missions est l'analyse des méthodes de gestion des espaces verts appliquées à Prilly, plusieurs modifications sont en cours d'introduction. Une communication sous forme de panneaux sera visible à divers endroits de la commune afin d'informer et sensibiliser la population.

La lutte contre les chardons sur les surfaces de prairie du secteur de la Fleur de Lys, ainsi que le travail de fauche, ont été partiellement remplacés par la location de moutons, qui pâturent maintenant une partie de l'année sur ces parcelles. Le service Travaux a profité de la désaffectation d'une parcelle des jardins familiaux par son locataire pour récupérer le cabanon de jardin qui s'y trouvait et en faire un abri pour ces ovidés.

D'autre part, les jardiniers ont commencé à aménager de petites structures refuges pour la faune avec les rémanents de taille. Ainsi branches et feuilles sont maintenant en partie laissées sur place, ce qui permet d'exporter moins de déchets verts et de générer un humus bénéfique aux sols.

Une réflexion est en cours afin de diminuer les travaux de taille des arbres communaux et pour augmenter la surface foliaire. Un expert a notamment listé les arbres qui pouvaient potentiellement être affranchis de la taille architecturée. Cet abandon de taille nécessitera néanmoins un suivi sur 8 ans, avec tout de même des tailles d'accompagnement et une analyse plus approfondie devra être réalisée. Certains arbres communaux ont déjà bénéficié d'un abandon de taille (5 platanes au chemin du Viaduc conservés dans le projet Tilia) car suffisamment jeunes pour inverser le processus. En outre, le platane est une essence qui s'y prête bien. Les deux tilleuls, qui ont été plantés à l'avenue du Chablais en remplacement de tilleuls existants architecturés (morts) en alignement, ne seront pas taillés en tête de chat. Les arbres indigènes qui se seraient semés dans des massifs d'arbustes ou des haies et qui ont le potentiel de devenir adulte, sont gardés et favorisés par rapport aux végétaux exotiques.

La lutte contre les plantes invasives reste en outre une tâche continue et importante des équipes.

Durant la sécheresse de l'été 2022, quatre cèdres communaux ont inquiétés nos spécialistes. Au vu de l'importance emblématique de ces arbres, une importante investigation avait été menée afin d'identifier les mesures adéquates pour leur sauvegarde. Les soins ont consisté en une amélioration du sol par une aération et un amendement organique, par un apport de microorganismes et de champignons mycorhiziens qui améliore l'absorption de l'eau et nutriments par les racines (symbiose).

Le service des Travaux a assuré par la suite un arrosage conséquent (4000 l par arbre préconisé) de ces 4 cèdres. Des sondes seront implantées dans le sol afin d'évaluer les besoins selon les conditions météorologiques.

Un article dans le Prill'hérait et sur Facebook ont permis de rappeler, aux propriétaires de haies et ou d'arbres bordant le domaine public, l'obligation d'assurer les gabarits nécessaires au bon usage et fonctionnement du domaine public. La population a également été sensibilisée à la période de nidification des oiseaux, invitant celle-ci à réaliser les travaux de taille en hiver (hors période de nidification) selon les directives cantonales. La population fut également invitée à réaliser dans la mesure du possible des petites structures pour la faune telles que préconisées par la charte des jardins.

En collaboration avec le service Domaines et Bâtiments, dans le cadre de l'élaboration du plan climat, un inventaire des arbres a été réalisé sur l'entier de la commune. Grandeur, diamètre de la couronne, taille du tronc, taxonomie (selon liste du conservatoire et jardins botaniques de Genève), vitalité, remarquable ou non, possibilité d'abandon de taille, travaux urgents à réaliser si nécessaire, ont été relevés. Cet inventaire permet de dresser un portrait de la richesse du patrimoine arboré, les essences sur territoire communal en voie de sénescence (et donc à prévoir au remplacement), ainsi que de calculer le taux actuel de canopée.

Manifestations

Le service des Travaux a répondu à vingt-cinq demandes relatives à la location de matériel de manifestations, y compris en interne. Afin d'effectuer la livraison du matériel vers le lieu de l'événement, une mobilisation de collaborateurs de la voirie est nécessaire pour assurer le chargement, déchargement, montage, démontage et récupération du matériel. A chaque demande de location, un mémo est présenté à l'attention de la Municipalité afin de déterminer de la gratuité ou non de la prestation fournie. Le montant relatif à la location de matériel offert gracieusement par la Municipalité de Prilly durant l'année 2022 s'élève à CHF 39'474.50, et CHF 3'975.- ont été facturés.

Anticipations sur le domaine public et le domaine privé communal

Le service des Travaux a délivré 99 autorisations d'usage du domaine public sur l'année 2022.

URBANISME & CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées 37

Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques 29

Nombre de dossiers en attente (oppositions) 4

Nombre de projets dispensés de l'enquête publique 3

Nombre de permis refusé ou abandonné 1

Nombre de permis octroyés 34

- Avec logements : 15 permis de construire 20 immeubles de 187 logements dont 23 LUP. 1 permis de construire 1 tour comprenant : 221 logements dont 19 LUP, un hôtel de 160 chambres, des activités mixtes (bureaux, commerces, sport), la rénovation du badminton, la transformation du bâtiment de la bâloise, un parking vélos et voitures en sous-sol et 2 abris PC, et la création d'un vaste parc paysager. 1 permis de construire pour la transformation/réfection d'un immeuble d'habitation avec augmentation de logements. 9 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, telle qu'isolation périphérique et/ou changement de chauffage, etc., sans incidence sur les logements.
- Sans logement : 1 permis de construire pour l'aménagement d'un APEMS. 1 permis de construire une véranda non chauffée pour le restaurant l'Almara. 2 permis de construire relatifs à diverses transformations de bâtiments commerciaux (aménagements de bureaux et fitness). 1 permis de construire pour l'aménagement d'une yourte sur le site de la Malleytte. 1 permis de construire deux platelages et une pergola sur le domaine public à hauteur de l'avenue de la Confrérie. 1 permis de construire une adjonction d'une station transformatrice électrique souterraine dans un immeuble d'habitation en construction. 1 permis de construire pour l'aménagement d'une parcelle sise Bois de Cery.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 2 au Tribunal cantonal

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 au Tribunal cantonal

Permis d'habiter/utiliser

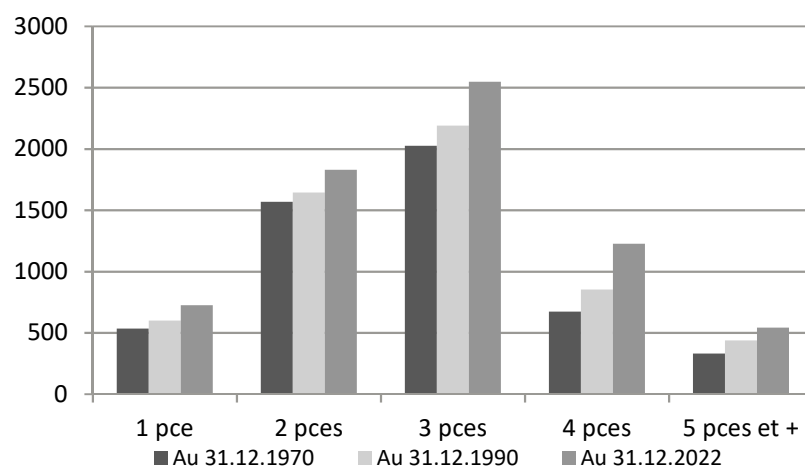
Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 11

- Avec incidence sur le parc de logements : 2 permis d'habiter des constructions nouvelles totalisant 36 nouveaux logements. 1 permis d'habiter une villa transformée. 2 permis d'utiliser deux APEMS (suppression de 3 studios et 2 logements).
- Sans incidence sur le parc de logements : 3 permis d'utiliser concernant des modifications de surfaces commerciales/bureaux. 1 permis d'utiliser le complexe sportif de la Fleur-de-Lys. 2 permis d'utiliser des vérandas non chauffées.

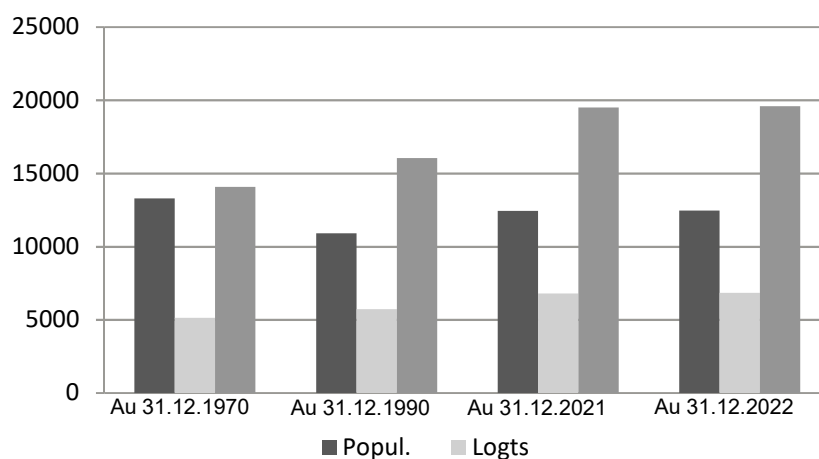
Evolution dans la construction de logements en 2022

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	112	89	113	80	14	408	1019
Total	112	89	113	80	14	408	1019
Transformations (différence)	2	1	0	0	0	3	4
Démolitions	0	-5	-14	-4	-10	-33	-118
Total au 31 décembre 2022	114	85	99	76	4	378	905
Permis d'habiter							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	6	13	10	7	0	36	90
Total	6	13	10	7	0	36	90
Transformations (différence)	0	0	0	0	1	1	5
Démolitions	-3	0	-1	0	-1	-5	-11
Total au 31 décembre 2022	3	13	9	7	0	32	84

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2022, 37 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

14 permis d'utiliser ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2022, 31 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour le raccordement de bâtiments au chauffage à distance (CAD) et la pose de panneaux solaires.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2022, le service a traité 25 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal. 21 autorisations ont été délivrées par la Municipalité, dont 19 assorties de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire. 1 demande d'abattage non justifiée a été refusée, 2 ont été abandonnées et 1 est en attente de compléments.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2022, 31 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 4 pour la pose de procédés fixes, 6 pour la pose de procédés temporaires et 21 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter ou d'utiliser.

En 2022, trois plaintes de locataires pour des désagréments dans leurs appartements ont été enregistrées.

Contrôle des citernes

La Directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2022, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte deux délégués bpa chargés de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers et professionnels dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2022, ils ont été sollicités à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions et des aires de jeux, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2022, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 69 chantiers ont fait l'objet de 171 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, la Municipalité est tenue de préavis sur chaque demande d'aliénation de logement loué. En 2022, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

Aucun dossier n'a été traité durant l'année 2022. Les objets ont été reportés en janvier 2023.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (Statistique Vaud) liée à la Centrale des autorisations en matière de construire (CAMAC) et au Registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2022, 60 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 68 au 2^{ème} trimestre, 73 au 3^{ème} trimestre et 71 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre se porte également sur les investissements et dépenses communales en matière de construction ou entretien (bâtiment ou génie civil), hors-CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le Registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination se fait manuellement afin de mettre à jour le cadastre administratif de la Commune.

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2022, 6 dossiers ont été traités (parcelles : 27-2037-2038-2039-2040 ; 629-1987 ; 829-830 ; 808-2019 ; 2013-2016 ; 834-DP86-116).

Droit de préemption

Les articles 31 à 38 de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) du 10 mai 2016, permettent aux Communes d'exercer un droit de préemption pour acquérir en priorité un bien-fonds mis en vente et affecté en zone à bâtir légalisée, dans le but d'y réaliser des logements d'utilité publique (LUP). Dès qu'une vente survient, les propriétaires ont l'obligation de demander à la Municipalité si elle souhaite exercer ce droit. En 2022, 24 demandes (28 parcelles) ont été soumises à la Municipalité. Cette dernière a exercé son droit dans le cadre de la vente d'une parcelle.

Libération des servitudes

L'article 51 « Libération des servitudes » de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), du 1^{er} septembre 2018, permet à la Municipalité de radier des servitudes qui se trouvent en contradiction avec des prescriptions impératives en matière de construction ou qui font obstacle à une utilisation rationnelle du sol dans l'intérêt public. Le propriétaire du fonds servant verse une contribution correspondant à l'avantage qu'il retire de cette libération de servitude(s).

Dans le cadre du règlement du plan général d'affectation (RPGA), 1 demande a été traitée en 2022. Une expertise pour vérifier la contribution à verser à chaque propriétaire concerné et deux avant-projets de construction ont été transmis aux fonds servants/dominants lors des séances de juillet 2021 et février 2022. La moitié des propriétaires ayant refusé une radiation des servitudes à l'amiable, la Municipalité a décidé en mai 2022 d'activer la procédure de libération des servitudes.

Taxe sur les équipements communautaires

En mai 2016, la commune de Prilly s'est dotée d'un règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal. Ce document permet de prélever une taxe lorsqu'une mesure d'aménagement du territoire augmente la capacité constructive d'une parcelle d'au moins 500 m² de plancher. La récente révision du plan général d'affectation (PGA) est à considérer comme une telle mesure. Les décisions de taxation ont été envoyées en avril 2022 aux propriétaires des parcelles ayant bénéficié d'un gain de surface de plancher égal ou supérieur à 500 m² avec l'introduction du nouveau PGA.

Les propriétaires des 75 parcelles identifiées avaient la possibilité de payer de suite le montant de la taxe, de signer une convention reportant le paiement de la taxe à la délivrance d'un permis de construire mais au plus tard à 2031, ou de faire recours.

33 recours ont été déposés auprès de la Commission communale de recours.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2022, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 525 sise av. de la Confrérie 42

Une demande de permis de construire une antenne de téléphonie mobile (notamment 5G) pour le compte de Swisscom SA a été soumise à l'enquête publique du 5 octobre au 3 novembre 2019.

Cette procédure a suscité 27 oppositions, dont plusieurs collectives, 2 pétitions et 4 interpellations.

Les services cantonaux ont rendu leur décision le 5 octobre 2022.

Parcelle 73 sise rte de Neuchâtel 64

Un projet d'implanter une habitation collective et démolition des bâtiments existants a été soumis à l'enquête publique du 4 septembre au 3 octobre 2021.

Cette procédure a suscité 3 oppositions dont deux collectives. La Municipalité a refusé le permis d'implantation dans sa séance du 7 février 2022. Le propriétaire a fait recours contre cette décision le 16 mars 2022 auprès de la CDAP, puis l'a retiré le 30 août 2022.

Parcelle 840 sise av. de la Rochelle 39

Une demande de permis de construire un immeuble de 8 appartements avec parking souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 9 octobre au 7 novembre 2021.

La Municipalité a levé les 6 oppositions et délivré le permis de construire le 28 février 2022.

Parcelle 175 sise av. de la Vallombreuse 53

Une demande de permis de construire un immeuble de 14 logements avec parking souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 6 novembre au 5 décembre 2021.

Cette procédure a suscité 3 oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 27 juin 2022.

Parcelle 514 sise rte de Neuchâtel 41-43

Une demande de permis de construire concernant le remplacement des antennes et la modification d'une station de télécommunication mobile existante pour le compte de Sunrise-UPC a été soumise à l'enquête publique du 20 novembre au 19 décembre 2021.

Cette procédure a suscité 15 oppositions.

Les services cantonaux ont rendu leur décision le 13 juin 2022.

Parcelles 284 et 310 sises rte de Cossonay 110 et 112

Une demande de permis de construire un immeuble de 10 appartements avec parking souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2021.

Cette procédure a suscité 4 oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 31 octobre 2022.

Parcelle 27 sise ch. des Passiaux 33

Une demande de permis de construire trois immeubles de 6 logements chacun avec garage souterrain et stockage de vins a été soumise à l'enquête publique du 18 septembre au 17 octobre 2021.

Cette procédure a suscité 2 oppositions et 1 observation qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 14 mars 2022.

Parcelle 231 sise ch. de Bellevue 24

Une demande de permis de construire 1 immeuble Minergie de 6 appartements avec parking souterrain, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 13 novembre au 12 décembre 2021.

La Municipalité a levé les 3 oppositions et délivré le permis de construire le 21 février 2022.

Parcelle 113 sise ch. du Courtil 6

Une demande de permis de construire l'installation d'une pompe à chaleur air-eau en façade a été soumise à l'enquête publique du 27 août au 25 septembre 2022.

La Municipalité a levé les 2 oppositions et délivré le permis de construire le 19 décembre 2022.

Parcelle 324 sise ch. de Perréaz 3

Une demande de permis de construire pour l'adaptation d'une station de télécommunication mobile existante pour le compte de Sunrise UPC GmbH a été soumise à l'enquête publique du 18 juin au 17 juillet 2022.

Cette procédure a suscité 2 oppositions. Ce dossier reste dans l'attente d'une décision cantonale.

Parcelle 594 et DP 47 sis av. de la Confrérie

Une demande de permis de construire deux platelages en bois et une pergola sur le domaine public a été soumise à l'enquête publique du 12 février au 13 mars 2022.

La Municipalité a levé les 599 oppositions et délivré le permis de construire le 25 avril 2022. Cette décision a fait l'objet d'un recours auprès de la CDAP.

Parcelles 829-830 sises ch. des Fleurs 16 – ch. de Perréaz 27

Une demande de permis de construire deux immeubles Minergie de 9 et 11 logements, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 26 février au 27 mars 2022.

La Municipalité a levé les 30 oppositions et délivré le permis de construire le 3 octobre 2022. Cette décision a fait l'objet de 2 recours auprès de la CDAP.

Parcelle 762 sise ch. des chalets 8

Une demande de permis de construire un immeuble de 3 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 19 février au 20 mars 2022.

La Municipalité a levé les 4 oppositions et délivré le permis de construire le 28 novembre 2022.

Parcelles 174-384 sises av. de la Vallombreuse 55

Une demande de permis de construire un immeuble de 18 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 12 mars au 10 avril 2022.

Cette procédure a suscité 2 oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 27 juin 2022.

Parcelle 56 sise ch. de la Pommeraie 11

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 12 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 11 juin au 10 juillet 2022.

La Municipalité a levé les 2 oppositions et délivré le permis de construire le 5 décembre 2022.

Parcelle 1984 sise ch. de la Buissonnière

Une demande de permis de construire un immeuble Minergie de 17 logements avec garage souterrain a été soumise à l'enquête publique du 20 août au 18 septembre 2022.

Cette procédure a suscité 25 oppositions.

Parcelles 614-620 sises ch. du Vieux-Collège 6-8

Une demande de permis de construire pour des transformations intérieures et extérieures pour la création de 4 appartements dans les combles, la pose d'une isolation périphérique et mise aux normes des garde-corps a été soumise à l'enquête publique du 19 novembre au 18 décembre 2022.

Cette procédure a suscité 2 oppositions.

Parcelles 872, 874, 875, 876, 877 et 994 sises ch. du Viaduc

Une demande de permis de construire 1 tour comprenant : 221 logements, un hôtel de 160 chambres, des activités mixtes (bureaux, commerces, sport), la rénovation du badminton, la transformation du bâtiment de la bâloise, un parking vélos et voitures en sous-sol et 2 abris PC, et la création d'un vaste parc paysager a été soumise à l'enquête publique du 19 janvier au 17 février 2022.

Cette procédure a suscité 3 oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 12 septembre 2022.



Projet lauréat tour Tilia

Parcelle 809 sise ch. de l'Ondine 1

Une demande de permis de construire un immeuble de 5 logements, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 15 mai au 12 juin 2022.

Cette procédure a suscité 1 opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 13 septembre 2022.

Parcelles 834 et 1903 sise sentier de Corminjoz

Une demande de permis de construire un plancher en bois, sans main courante, sur le tracé actuel du sentier piétonnier de Corminjoz, d'une largeur de 1,5 m pour une longueur de 151 m, ainsi qu'une plateforme intermédiaire de 1,5 m x 3,5 m disposée latéralement au droit de la sortie de la haie, a été soumise à l'enquête publique du 22 octobre au 20 novembre 2022.

Cette procédure a suscité 11 oppositions et 3 observations.

URBANISME

Commission consultative d'urbanisme (CCU)

En 2022, la Commission s'est réunie à cinq reprises pour traiter de divers projets de rénovation, de construction ou de plans d'affectation.

Plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux »

Des séances de conciliation ont eu lieu avec les 3 opposants au PA. Des propositions de réponses seront intégrées dans le préavis et soumis à l'adoption du Conseil communal en 2023.

La mise à jour des servitudes n'étant pas réglée (refus des bénéficiaires), une procédure de libération de ces dernières sera lancée au stade de l'approbation du PA par le Département compétent.

Plan d'affectation (PA) « Au Galicien »

Une expertise sur la valorisation des droits à bâtir de la parcelle communale de la voie verte est en cours. Elle sera finalisée dès qu'une variante du plan sera arrêtée.

Une proposition d'aménagement d'un bâtiment élevé de type tour a été soumise à la Commission consultative d'urbanisme. Cette dernière a préavisé favorablement avec la condition de donner à la place du Galicien une emprise plus généreuse. Une augmentation de la densité (+7'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd) entre logements et activités) est également suggérée, ceci afin d'absorber le programme d'utilité publique du futur centre de loisirs/voirie, qui n'entre pas dans la catégorie d'activité autorisée par le Canton.

Plan d'affectation (PA) « Au Grand-Pré Ouest »

En 2022, la convention sur la disponibilité des terrains et celle sur les servitudes ont été finalisées. Tous les documents ont été préparés afin de démarrer l'enquête publique du plan d'affectation en même temps que la route des Flumeaux et la voie verte en 2023.

Malley

La Fabrique de Malley, structure de gestion intercommunale pour les Communes de Prilly et Renens, poursuit son travail de coordination pour le développement du secteur de Malley-Centre. L'année 2022 a par ailleurs marqué le début de la transformation concrète de ce site emblématique.

Plan de quartier « Malley-Gare »

Malley-Gare fait partie de la première phase du réaménagement de la friche industrielle. Par le traditionnel premier coup de pioche, CFF Immobilier a lancé son chantier en juin 2022. Les travaux de l'entreprise totale ont commencé sur le secteur renanais, en léger décalage avec ceux du secteur prilléran. Les communes territoriales sont directement impliquées dans les projets des aménagements extérieurs ; les futures places publiques deviendront leurs propriétés. Des réflexions ont été menées quant aux futurs noms des espaces publics (places et rues).

Intégré à l'un des bâtiments de Malley-Gare, le projet de vélostation a également avancé. Un groupe de travail a été constitué. Une demande de subvention PALM a été déposée fin 2022 par le porteur du projet, CFF Immobilier. L'objectif est de mettre cet équipement en service en 2025, date correspondant à la fin des travaux de Malley-Gare.



Chantier Malley-Gare

Plan d'affectation (PA) « Malley-Gazomètre »

Les études concernant le PA ont repris en 2022, en collaboration avec le propriétaire foncier, la Ville de Lausanne. Des études de mobilité et d'environnement ainsi que de faisabilité urbanistique permettant de définir les éventuelles adaptations du PA ont été entreprises et permettront de relancer les démarches formelles auprès des services cantonaux.

La Direction générale de l'environnement (DGE) a rendu en janvier 2022 sa décision intermédiaire quant au statut de pollution du site. Une séance d'information à ce sujet, adressée aux Conseils communaux de Prilly et Renens, a eu lieu en avril 2022. Les résultats des études précédentes amènent à classer une portion du site en « zone à assainir ». Le propriétaire foncier a ainsi lancé des investigations de détails afin de clarifier les buts de l'assainissement et d'évaluer la proportionnalité des mesures au regard des biens à protéger. Les résultats de ces investigations de détails seront connus d'ici fin 2023.

Au sujet des équipements communautaires, la Fabrique de Malley a clarifié le programme scolaire avec l'entier des parties prenantes (services des écoles et directions d'établissements). Il est ainsi prévu de réaliser une école primaire (1-6P) d'environ 18 classes visant à accueillir à parts égales les futurs élèves prillérans et renenais du secteur de Malley et environs. Le travail de programmation de l'école se poursuivra en 2023, incluant également les besoins pour le parascolaire.

Centre sportif de Malley

Le centre aquatique de Malley, dernière pièce du bâtiment multisports, a été livré à l'exploitant au printemps 2022 pour une ouverture au public le 1^{er} septembre 2022. Il compte quatre espaces : un bassin olympique de 50 m, une fosse de plongeon, un bassin dédié à la détente et à l'apprentissage, et une pataugeoire. Le tout est regroupé dans un espace de 45'000 m³.

Le centre omnisports la Vaudoise Aréna accueille désormais les activités sportives, événementielles et culturelles.

Plan d'affectation (PA) intercommunal « Malley-Martinet »

Le quartier de Malley-Martinet, qui s'étend sur les Communes et Prilly et Lausanne, est situé à côté de la halte RER de Prilly-Malley. Plusieurs projets de développement urbain sont en cours à proximité (Malley-Gare, Malley-Viaduc, Malley-Gazomètre notamment côté Prilly, et site de mutation urbaine Sébeillon-Malley côté Lausanne).

Début 2020, les Municipalités des 2 communes territoriales ont donné leur accord à la révision des règles de constructions en vigueur dans le quartier, dont certaines sont fixées par des plans datant de 1972. Le nouveau PA intercommunal aura pour objectifs généraux :

- d'amorcer le renouvellement du quartier pour assurer un développement cohérent en lien avec les développements à venir autour de la future centralité de Malley ;
- d'offrir une densification mesurée, ciblée du quartier dans un contexte urbain dynamique ;
- de décroisonner le site en offrant de nouvelles perméabilités piétonnes ;
- de renforcer le réseau vert existant ;
- de limiter le stationnement et de développer des espaces publics de qualité ;
- de mettre en valeur l'identité ainsi que le patrimoine architectural du quartier de Malley-Martinet.

En 2022, les 2 Communes et le propriétaire le plus engagé dans la transformation du quartier ont travaillé sur le projet d'un accord-cadre qui mentionnera les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PA intercommunal et ont soumis la possibilité de réaliser un bâtiment haut aux membres du Pool d'experts sur les tours du PALM qui ont préavisé favorablement.

Plan d'affectation (PA) « Corminjoz Sud »

Les parcelles 834, 1055 et 1364 délimitent des terrains essentiellement non bâtis situés au centre de Prilly. Les options d'affectations envisagées pour ces parcelles, ainsi que l'organisation générale du quartier ont été définies en 2009. L'élaboration d'un PA préalablement au développement d'un projet architectural est toutefois rendue obligatoire par les documents de 2009.

En 2022, la Commune a travaillé sur un accord-cadre avec les promettants acquéreurs de la parcelle 1364. Ce document a pour but d'offrir une vue d'ensemble de tous les éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du PA. Cette démarche a été interrompue suite à la décision de la Municipalité de faire usage de son droit de préemption pour l'achat de la parcelle 1364. Suite au dépôt d'un recours contre l'application du droit de préemption, la Municipalité a pris la décision de faire établir 2 PA

distincts ; un sur la parcelle 1364 (en attente) et un autre sur les parcelles 834 et 1055, de manière à ne pas retarder la construction d'une école sur la parcelle 834.

Concours Pré-Bournoud

Un atelier participatif a été organisé début mai 2022, afin de préciser les usages du projet lauréat et de consolider le programme d'activités, des espaces publics, de la mobilité et de la végétation. Ces informations ont permis de compléter le projet de réalisation.

Néanmoins, le projet a été interrompu afin de clarifier les coûts et le processus de collaboration avec le mandataire.

Voie verte

En 2022, la Commune a consulté les propriétaires et la CCU. Des discussions ont notamment eu lieu concernant les revêtements, l'infiltration des eaux pluviales et la sélection des essences (plantation). Les documents de la voie verte ont été finalisés pour l'enquête publique prévue en 2023.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Dans le cadre du préavis N° 20-2017, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables liée aux mesures infrastructurelles du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), plus d'une centaine de places vélos ont été réalisées en 2022, à proximité des collèges et des transports publics. Afin de compléter les aménagements cyclables, un préavis sur le stationnement vélo sera rédigé en 2023.

Avenue du Chablais - Réaménagement

L'avenue du Chablais constitue un axe important en termes d'accessibilité pour les mobilités douces, les transports publics et les voitures. En 2022, l'étude de faisabilité de l'avenue du Chablais a permis de réorienter le projet initial. Après quatre séances techniques, cette dernière a été présentée au groupe décisionnel. Elle sera finalisée en 2023 pour ensuite démarrer l'avant-projet.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

En 2022, la part prillérane au fonctionnement du bureau de l'entité SDOL et aux chantiers d'études a été respectivement de CHF 122'201.- et CHF 51'480.-. Ces montants sont pris en charge par le budget.

Chantier 0 - Plate-forme logement

Un atelier sur les logements et les quartiers intergénérationnels s'est déroulé en mars 2022. Il a été question de se demander quelle réponse donner au vieillissement de la population et quels sont les outils à disposition. Il s'agissait également de s'interroger comment intégrer la mixité intergénérationnelle dans les immeubles et les quartiers et avec quels acteurs.

En novembre 2022, un autre atelier s'est déroulé sur l'assainissement énergétique des bâtiments locatifs qui représentent un important potentiel d'économie d'énergie. Il s'agissait de se demander comment favoriser et accélérer cet assainissement énergétique.

Chantier 5 - Mobilité douce et espaces publics

En 2022, 3 séances ont eu lieu pour le groupe vélo afin de passer en revue les projets de mobilité douce en cours dans l'Ouest lausannois.

Dans l'étude de faisabilité des voies vertes de l'Ouest lausannois, chaque tronçon de voie verte a été intégré dans une fiche qui indique notamment la faisabilité foncière, le type de zone et l'horizon de réalisation du projet. L'étude de faisabilité des voies vertes de l'Ouest lausannois sera transmise aux Municipalités début 2023.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

En 2022, le Groupe décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni 3 fois et le Groupe technique (GT) 4 fois.

Un état des lieux technique sur l'avancement de l'avant-projet et une mise à jour des coûts de la ligne de bus 33 ont été effectués. Les solutions techniques proposées pour le virage « Grand-Vigne » et le terminus « Mont-Goulin » doivent encore être étudiées. La mise en service de cette ligne est planifiée à 2025.

En 2022, l'étude de l'accessibilité multimodale a permis de mettre à jour la hiérarchie du réseau routier de l'Ouest lausannois, de mieux définir les limites entre les six bassins versants de l'Ouest lausannois et d'identifier des nouvelles mesures à mettre en œuvre. Cette étude a été validée par les Municipalités.

Plan canopée de l'Ouest lausannois

En 2022, des fiches par catégorie de lieux ont été établies pour le plan canopée de l'Ouest lausannois. Dans cette étape figurent notamment les résultats des calculs d'indices de canopée permettant de se rendre compte du potentiel de plantation pour chaque commune de l'Ouest lausannois. Cette étude sera présentée aux Municipalités en 2023.

Jardins Icomos de l'Ouest lausannois

Après la visite des jardins Icomos de l'Ouest lausannois, des séances d'expertise ont eu lieu en 2022 avec des techniciens communaux, un mandataire Architecte-paysagiste et un Historien afin d'évaluer notamment les qualités végétales et patrimoniales des jardins Icomos de chaque commune. Cette étude sera présentée aux Municipalités en 2023.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

En 2022, la part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL et aux chantiers d'études a été respectivement de CHF 25'258.- et CHF 5'109.-. Ces montants sont pris en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement au chantier d'étude suivant.

Chantier 4a, volet B, « Parc d'agglomération de la Blécherette », mises à jour et en œuvre de l'étude de 2012

Le secteur de la Blécherette constitue l'un des grands espaces ouverts d'importance de la couronne lausannoise. A ce titre, il importe d'assurer la préservation et la valorisation de cet espace agricole et paysager, soumis à une pression urbaine croissante et à des usages divers.

L'actualisation de la vision stratégique, développée en 2012 pour ce secteur, a été lancée en 2018 par le SDNL. Cette étude s'est terminée en avril 2022 par la validation du rapport final par le GROFIL du SDNL. Ce rapport contient un état des lieux et enjeux, une vision directrice ainsi que des mesures de mise en œuvre.

SERVICE DE L'ENFANCE

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

Durant l'année 2022, 315 demandes d'accueil ont été enregistrées (314 en 2021) dont 39 pour des bébés à naître. La coordinatrice a pu répondre à 63% des demandes (198 demandes résolues). 42 demandes étaient toujours sur la liste d'attente à fin 2022, les autres parents ayant trouvé une solution alternative.

En fin d'année, 183 enfants étaient accueillis chez 35 accueillantes en milieu familial. Un total de 147'423 heures ont été facturées durant toute l'année (157'409 heures en 2021) pour 143 places autorisées.

Durant l'année, il y a eu 3 démissions d'AMF et un départ à la retraite. 8 postulations ont été reçues dont 2 ont conduit à un engagement.

Le tableau, ci-dessous, récapitule l'évolution de l'accueil en milieu familial entre 2021 et 2022 :

Nb AMF		Nb places autorisées		Nb enfants accueillis	
2022	2021	2022	2021	2021	2021
35	36	143	146	183	184

Activités de la coordinatrice

La coordinatrice travaille à un taux de 80% qui est destiné à l'accompagnement, l'encadrement et la surveillance des AMF. Elle gère également l'attribution des places d'accueil ainsi que l'organisation et

l'animation de la formation continue. Durant l'année 2022, elle a effectué 48 visites de surveillance à domicile et conduit 47 entretiens avec les nouvelles familles en lien avec l'inscription de leur enfant.

Chaque année, les AMF doivent suivre des formations continues. Cette année 2022, 3 rencontres obligatoires ont été organisées : un cours sur « les genres... filles et garçons », un cours ECA incendie et une séance d'information RH.

ACCUEIL PARASCOLAIRE

Nouveautés

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les enfants scolarisés en 7P et 8P ont leur propre lieu d'accueil avec l'ouverture de l'APEMS du Vieux-Collège. Parallèlement, l'APEMS de la Confrérie s'est agrandi avec de nouveaux espaces à disposition et un tout nouvel aménagement. Ces deux structures ont permis d'ouvrir 51 places d'accueil parascolaire supplémentaires.

APEMS et UAPE

Le Service de l'enfance gère 6 structures d'accueil parascolaire : 1 Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) et 5 Accueils Pour Enfants En Milieu Scolaire (APEMS) pour un total de 234 places d'accueil. Les enfants de 1P à 6P y sont accueillis le matin, à midi et l'après-midi. Pour les enfants de 7P et 8P, l'accueil se fait sur le temps de midi et l'après-midi après l'école.

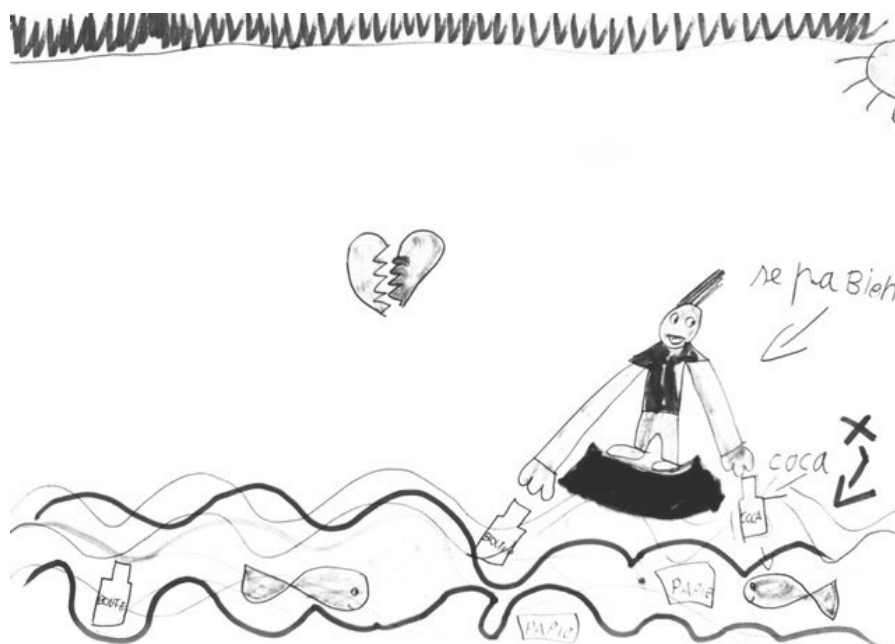
Nom de la structure	Niveaux scolaires accueillis	Nb de places d'accueil	Nb d'enfants accueillis au second semestre 2022
UAPE Le Tilleul	1P-3P	54	69
APEMS de la Confrérie	4P-6P	54	47
APEMS de Jolimont	1P-3P	24	40
APEMS de Corminjoz	3P-6P	30	39
APEMS de Mont-Goulin	1P-6P	36	46
APEMS du Vieux-Collège	7P-8P	36	13
TOTAL		234	254

Le personnel encadrant les enfants et permettant le bon fonctionnement des structures est composé de responsables APEMS/UAPE, d'éducateur.trice.s de l'enfance, d'assistant.e.s socio-éducatif.ve.s (ASE), de moniteur.trice.s, d'intendant.e.s et d'assistant.e.s administratif.ve.s pour un total de 22.96 EPT. A ces équipes viennent s'ajouter 3 apprenti.e.s ASE.

	Nb de personnes	Nb EPT
Responsables APEMS/UAPE	5	3.1
Personnel éducatif	22	14.11
Personnel d'intendance	7	3.8
Personnel administratif	3	1.95
Apprenti-es	3	3
TOTAL	40	25.96

Activités et animations

Cette année encore, des activités variées ont été proposées aux enfants accueillis à l'UAPE et dans les APEMS. Pour n'en citer que quelques-unes, un projet sur le thème de l'écologie a été mené avec eux. Il a donné lieu à un album composé de dessins et de textes sur les gestes écologiques et le développement durable. Des « ateliers philo » leur ont également été proposés avec pour objectif le développement de l'habileté de penser, la cohésion de groupe, l'écoute, le respect des uns et des autres et des différents avis, le partage, etc... Ces ateliers ont rencontré un franc succès auprès des enfants. Ils ont aussi eu l'occasion d'organiser un troc d'habits et de jouets les sensibilisant ainsi à l'échange et au recyclage. Les familles ont été invitées à amener des habits puis lors d'un deuxième temps, des jouets qu'elles souhaitent échanger.



La Fringale

Le réfectoire La Fringale accueille chaque année des enfants scolarisés de la 3^P à la 6^P les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Avec chaque jour 24 places à disposition, ce sont au total 31 enfants qui ont été inscrits au second semestre. Ils ont été encadrés par 3 monitrices. Du matériel de dessin, des jeux ou encore des livres sont mis à leur disposition leur permettant de profiter d'un petit moment de détente avant le retour à l'école.

ViaEscola et Vers l'école

Les animations de *ViaEscola*, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, rencontrent toujours le même succès : cet accueil a été proposé à deux groupes le mercredi, matin et après-midi, avec pour objectif de permettre aux enfants allophones de se familiariser avec la langue française et avec l'école et ainsi de faciliter leur première rentrée scolaire. Le projet *ViaEscola*, qui s'est déroulé sur 15 mercredis, a bénéficié à 21 enfants de 11 nationalités différentes : Bosnie Herzégovine, Chili, Espagne, Inde, Kosovo, Mongolie, Portugal, République Dominicaine, Suisse, Turquie et Vietnam.

Parallèlement au cours du mercredi après-midi pour les enfants, des cours de français ont été proposés aux parents (Vers l'école). Pendant que leurs enfants suivaient l'animation du jour sur un thème précis, par exemple les couleurs ou encore les fruits, leurs parents suivaient un cours de français sur le même thème dans une salle à côté. Cette année, 9 parents y étaient inscrits. Ce cours de français a été assuré par une formatrice de Français en Jeu qui a su s'adapter aux différents niveaux de chacun et chacune et favoriser les échanges entre les familles.

Devoirs surveillés

Le Service de l'Enfance propose des devoirs surveillés pour les enfants scolarisés de la 3^P à la 6^P qui se déroulent après la dernière période d'école l'après-midi. Les enfants sont alors pris en charge par les responsables de groupe pour un premier moment de récréation avant de retourner en salle de classe pour faire leurs devoirs. Depuis la rentrée scolaire, 101 enfants ont été inscrits à cette prestation et ont été encadrés par 10 responsables.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 9 juin pour sa première séance. Une deuxième séance a eu lieu le 14 octobre.

Après 2 ans d'annulation de la fête du personnel en raison du COVID, cette fête a été célébrée le 6 novembre, autour d'une fondue chinoise. Et, pour marquer le début de la soirée, les structures ont fait, chacune à leur tour, une présentation/animation créative des collaboratrices.

Conseil de Fondation

C. Argenziano, la nouvelle Cheffe de service de l'enfance à la Ville de Prilly, a été élue membre du Conseil de fondation avec signature, à partir d'août, en remplacement de L. Häller qui a pris sa retraite à fin juillet.

Aperçu de données chiffrées

En faisant l'addition des structures, le nombre de places d'accueil proposé au sein de la Fondation a été de 88. Le nombre d'enfants accueillis a été, quant à lui, de 163 en moyenne de janvier à juillet (2021 : 154) et de 154 en moyenne d'août à décembre (2021 : 158). Sur l'année entière, le nombre moyen d'enfants accueillis par mois a été de 159 (2021 : 156).

En tout, en 2022, 221'628 heures ont été facturées (2021 : 216'267) à partir de 305 contrats (2021 : 309), comprenant les modifications de contrats effectuées en cours d'année. Il en est résulté un taux d'occupation de 95 %.

Le nombre moyen de salaires versés a été de 56 par mois.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Activités

2022 a été marquée par la fin des restrictions liées à la pandémie.

Durant l'année, le travail éducatif s'est décliné comme suit :

- Création d'une bibliothèque éphémère avec comme thème la transition à l'école rendant accessible certains livres aux familles. Et, pour mieux préparer cette transition à l'école, des APEMS ont été visités, ceux que les enfants allaient fréquenter après leur départ des Acacias ;
- Pour favoriser la créativité du jeune enfant, un atelier créatif a été mis sur pied au deuxième étage du bâtiment. Dans cet atelier, les consignes à respecter étaient les suivantes : pas de contrainte d'objectif, pas de jugement à porter. En effet, il s'agissait de ne pas couper l'enfant dans son élan créatif, en lui laissant le temps et l'espace pour y arriver.
- Développement de projets écocitoyens, à savoir des activités et des jeux sur le tri des déchets, des jeux sur les saisons, la visite de jardins familiaux ainsi qu'une attention particulière portée à l'alimentation saisonnière.

Fréquentation

En 2022, le taux d'accueil des enfants enregistré en 2022 était de 95.50% de janvier à juillet et de 94.20% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 95% sur l'année.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul

Activités

- L'ensemble de l'équipe éducative s'est penchée activement sur le projet pédagogique afin d'y retrouver des valeurs centrales et qui rassemblaient l'équipe. Cela était important après la venue de la nouvelle Directrice et plusieurs changements au sein de l'équipe éducative. Une personne extérieure, collaboratrice du PEP (Partenaire Enfance et Pédagogie), est venue aider au démarrage de ce projet et cela a été très bénéfique pour recréer une cohésion d'équipe.
- Des semaines à thèmes ont été menées, notamment dans le groupe des trotteurs. Il y eu une semaine sur le thème de Carnaval, de Pâques et de Noël. Lors de ces différentes semaines, des repas spécifiques (pique-nique ou du fait maison) sont proposés aux enfants, ainsi que des activités en lien avec le thème (décoration, maquillage, ...). Les bébés sont d'ailleurs toujours invités à participer à divers ateliers si cela peut correspondre à leur rythme.
- Dans le groupe nurserie, une réflexion a été menée sur les objets et jouets en plastique et l'équipe a progressivement renouvelé son matériel et ses jouets avec du bois ou d'autre matériaux recyclés. De même que chez les trotteurs, une réflexion a été menée afin d'offrir des jeux aux enfants en lien avec la vie quotidienne (patte, brosse, éponge) et de mettre ce matériel à leur disposition.

Fréquentation

En 2022, le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2022 était de 94,3% de janvier à juillet et de 93,5% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 94% sur l'année.

Centre de Vie Infantile Les Sorbiers

Activités

- Suite au cours « signe avec moi » l'équipe pratique le soutien signé afin de favoriser l'apprentissage du langage ou afin de soutenir les enfants allophones dans leur compréhension.
- Des nouveaux espaces d'activités ont été créés afin de diversifier les propositions d'action pour les enfants. Le coin moteur a été complètement repensé, afin de garantir une sécurité optimale, le sol a été recouvert de tapis de réception en cas de chute, le tout fait sur mesure. Les jeux ont été renouvelés notamment grâce à solidarité jouets qui propose de redonner une seconde vie à des dons en les réparant.
- Plusieurs fêtes et manifestations ont à nouveaux pu être proposées aux parents en sous-groupe (réunion, fête de l'été, fête de Noël) ceux-ci ont manifesté beaucoup de plaisir à pouvoir se rencontrer.

Fréquentation

En 2022, le taux d'accueil des enfants enregistrés était de 95.8% de janvier à juillet et de 94.7% d'août à décembre, ce qui représente une moyenne de 95.3% sur l'année.

JEUNESSE & SPORT

Nouveau logo du Service Jeunesse créé en 2022 avec la participation des jeunes :



TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE (TSP)

Cette année, les actions « Coup d'Pouce », pan important du TSP à la Commune de Prilly, seront mises en avant. Pour ce faire, une description des tenants et aboutissants d'une telle action sera proposée ainsi que les conclusions d'un Travail de Master, focalisé sur l'expérience prillérane évaluant le travail des TSP dans les actions « Coup d'Pouce » en regard de l'insertion socioprofessionnelle.



La question du travail de Master est la suivante : *En quoi la création de liens sociaux de proximité générés par un dispositif TSP « petits jobs » permet-il d'accompagner des jeunes en rupture dans la construction d'un futur projet socioprofessionnel adapté à leurs ressources ?*

Les « Coups d'pouce » sont des petits jobs qui permettent aux jeunes dès 14 ans et parfois jusqu'à 20 ans, de gagner un peu d'argent en rendant des services à la population et aux sociétés locales contre rémunération (distribution de flyers, courses, service lors de manifestations, etc.). Cette offre et l'accompagnement des TSP permettent aux jeunes de s'entraîner et se responsabiliser tout en leur permettant de développer progressivement des compétences utiles à leur entrée dans la vie professionnelle. Les jeunes qui ont participé au travail de Master confirment avoir mieux compris les exigences liées au monde du travail. En effet, ces petits jobs peuvent être considérés comme une première expérience professionnelle, formatrice, qui constitue une réelle plus-value

sur le parcours d'insertion socioprofessionnelle du jeune. Encadrés par les TSP, ces jeunes bénéficient d'une préparation à l'entrée dans le monde du travail, tout en développant des compétences liées à la citoyenneté. Le travail de Master avance d'ailleurs que les petits jobs constituent un projet socioprofessionnel en soi, qui permet aux jeunes de mieux appréhender le monde professionnel. Le soutien inconditionnel et l'accompagnement singulier que peuvent offrir les TSP permettent à tous les

jeunes de s'insérer dans l'action « Coup d'Pouce ». Ainsi, les jeunes dit « vulnérables » (en rupture sévère) ont également la possibilité de s'insérer dans ce dispositif, ajoutant une ligne à leur curriculum vitae. La Ville de Prilly offre, par ailleurs, la possibilité d'agrémenter leur dossier de candidature en leur octroyant des attestations de participation à l'action « Coup d'Pouce ».

Enfin, la recherche met en évidence que les jeunes en situation de décrochage connaissent des difficultés à exploiter leurs ressources personnelles et celles du réseau médico-social qui sont à leur disposition. L'intervention des TSP permet de réaliser un état des lieux de la situation du jeune, de mettre en évidence l'ensemble de ses ressources existantes et de faciliter l'accès aux compléments nécessaires à une meilleure intégration. Ainsi, le jeune peut se voir guidé et accompagné vers les services appropriés. Le TSP joue alors un rôle de médiation entre le jeune et son réseau ; et permet ainsi au jeune de se réapproprier les compétences qui sont les siennes.

Référence : *Master of Arts HES-SO en Travail social TRAVAIL DE MASTER Travail Social Hors Murs : Des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle à seuil adapté pour les jeunes en rupture de liens sociaux Réalisé par David Burnier (2021).*

CENTRE DE LOISIRS - CARREFOUR-SUD

50 ans du Centre de Loisirs de Prilly

Le 25, 26 et 27 novembre 2022, Carrefour-sud fêtait ses 50 ans. Cela fait donc cinq décennies que ce lieu emblématique de la jeunesse prillérane est né. A cette occasion, l'équipe d'animation du Centre de loisirs a élaboré un programme de trois jours de festivités où trois époques marquantes de l'histoire du centre ont été célébrées. C'était aussi pour l'équipe une magnifique occasion de remercier celles et ceux qui ont contribué à faire vivre Carrefour-Sud mais aussi d'esquisser le chemin de la future génération.

Vendredi 25 novembre

Cette soirée était principalement destinée au jeune public sous le thème du rap. Avec la collaboration d'un des jeunes du centre, très impliqué dans le milieu hip-hop, dix jeunes artistes ont été réunis.e.s pour une soirée showcase. Ils et elles se sont produits sur scène, dans la grande salle de Carrefour-sud entièrement transformée en salle de concert et équipée d'une scène, d'un lightshow et d'un soundsystem permettant une immersion complète dans cet univers musical. L'entrée, le salon et la salle Nord-Sud du centre ont eux aussi été décorés sous le thème « Chic & Glamour », avec l'œuvre d'une jeune prillérane qui se lance dans la décoration d'intérieur et qui a conceptualisé la décoration et décoré le centre de manière entièrement bénévole. Ainsi, les artistes et les invités ont été accueillis dans un cadre complètement métamorphosé.

Samedi 26 novembre

Pour cette journée, une collaboration avec les différent.e.s intervenant.e.s du centre a été mise en place en proposant des ateliers gratuits pour l'ensemble de la population. Ceux-ci ont été choisis en fonction de ceux que l'on retrouve déjà dans le centre afin de faire découvrir à la population la variété des activités présentes et proposées hebdomadairement à Carrefour-Sud. Le public a pu découvrir une programmation qui comprenait la boxe, le breakdance, le flamenco, ainsi que des cours de percussion, de guitare et de hip-hop durant la journée.

L'équipe organisatrice a décidé de prolonger cette journée en la marquant par une soirée innovante pour le centre. Une Silent Party a alors été organisée avec la présence de trois Dj's proposant trois styles musicaux différents. José, ancien jeune et danseur du centre et organisateur d'une des plus grands battles hip hop de suisse romande « Au-delà des préjugés », est venu ambiancer la salle avec des musiques des années 70/90. Les deux autres Dj's proposaient de la musique plutôt d'actualité pour la plus jeune génération. Un de nos objectifs pour cette soirée, qui était de réunir un public intergénérationnel, a été atteint avec succès. Plus de cent casques ont été distribués et la présence de parents, d'enfants et du public habituel du centre a permis de rendre cette soirée magique en mettant le feu sur la piste.

Une restauration a également été mise à disposition lors de cette soirée, en collaboration avec « Malisfood » qui proposait aux participant.e.s deux délicieux menus dont un végétarien et à prix accessibles. Une excellente découverte culinaire pour les papilles.

Dimanche 27 novembre

Cette dernière journée s'est voulue marquée par des retrouvailles entre celles et ceux qui ont initié la construction du centre de loisirs et écrit le début de son histoire. Les invité.e.s ont été accueilli.e.s avec un apéritif de bienvenue suivi d'un spectacle de flamenco, proposé par l'Association Passion du Sud, ainsi que d'un mini concert de musique ibérique à la guitare,. Les hôtes de cette journée ont ensuite pu déguster une raclette servie par le traiteur engagé pour l'occasion. Ces moments ont permis les retrouvailles de nos invité.e.s qui n'ont pas manqué de se remémorer les histoires du passé vécues dans ce lieu emblématique mais aussi, de retrouver de vieux amis.

Les points forts

Ce qui a été retenu de ces trois jours, est la grande implication des jeunes qui ont travaillé tout le week-end tant pour le service au bar que celui du repas. Puis, l'aide précieuse de deux anciens jeunes du centre pour la conceptualisation et la décoration pour l'occasion. Mais aussi un investissement important des moniteurs.trices et des ancien.ne.s de la première génération pour la préparation d'un exposé retraçant l'histoire du centre à travers toutes les générations confondues qui l'ont fréquenté. La réalisation d'un projet vidéo dans lequel l'ensemble des participant.e.s qui ont partagé un bout de leur histoire au centre de loisirs. Enfin, pour terminer, le public qui a « coché présent » et donné vie à ces trois jours de festivités.



PLAN-SEPEY, COLONIE DE VACANCES ET ECOLE A LA MONTAGNE PRIMAIRE

Cette année, les colonies se sont remplies moins rapidement qu'habituellement, sans doute dû au Covid qui avait paralysé les activités ces 2 dernières années.

En juillet, 41 enfants ont été accueillis. L'équipe encadrante était constituée d'un ancien et d'un nouveau moniteur et de 3 nouvelles monitrices ainsi que de 2 aides de cuisine qui ont pu assister M. David Lamoureux, nouveau Cuisinier qui œuvre à Plan-Sépey depuis juin 2022.

Ces 2 premières semaines de juillet se sont révélées difficiles à gérer, entre les monitrices débutantes et peu expérimentées et un groupe d'une dizaine d'enfants problématiques (vols, insultes, provocation incessante, etc) qui ont demandé une attention constante et un encadrement soutenu. Maintes réunions et discussions ont été organisées afin de désamorcer les conflits.

De nombreux incidents médicaux sont, en outre, à relever durant ces 2 semaines et un enfant car l'ennui de ses parents était trop important.

Malgré tout, les participant.e.s ont eu la chance de voir passer une étape du Tour de France et assisté aux championnats du monde d'escalade Paraclimbing à Villars (aveugles, en chaises roulantes, sans un bras ou une jambe). Ces moments ont été très appréciés des enfants.

Grâce à la météo magnifique, les enfants ont pu profiter de l'accrobranche, de la piscine naturelle de Fricence, d'une balade au Miroir d'Argentine, de grillades à Solalex. Ils ont eu la chance de dormir plusieurs nuits à la belle étoile, sous tente, ou dans les hamacs.

Les activités « the Voice » et silent party, toujours appréciées, ont été organisées deux fois. La journée de jeudi était la même pour les 2 semaines : accrobranche et piscine la journée, soirée gala « comme au restaurant » avec 3 plats et service sur assiettes, suivie de « la » boum.

Les colonies d'août se sont déroulées d'une toute autre façon : Il s'agit d'un tout petit groupe pour la première semaine avec 26 enfants plutôt petits. La 2^{ème} semaine était complète avec 45 enfants dont plus de 30 grands.

L'équipe de moniteurs.trices s'est entendue à merveille et s'est comprise. Tout ce petit monde était sur la même longueur d'onde et a la même ligne de conduite. Les quelques histoires ont été gérées de manière fluide et simple. L'équipe se composait de 3 anciens moniteurs ainsi que 2 nouveaux mais qui sont d'anciens élèves et qui se sont montrés au top.

Un incident est cependant à relever :, un groupe d'enfants a marché sur un nid de guêpes et une vingtaine d'entre eux se sont faits piquer jusqu'à 8 fois, ce qui a engendré une grosse panique pour tout

le monde ! Les enfants ont été écoutés, rassurés et entourés le soir même et pendant les jours suivants. Le nid a été traité le lendemain par un professionnel.

En octobre, sur 45 enfants inscrits, 43 étaient présents. Il y a eu quelques malades dont une qui est rentrée. Les autres malades ou blessés (4 le jeudi) ont été soignés et sont restés jusqu'à la fin. Les enfants qui n'ont pas pu participer sont restés en cuisine lors des excursions pour aider David Lamoureux, nouveau Cuisinier, à la confection des desserts.

L'équipe d'enfants s'est révélée très agréable ; les grands se sont occupés des plus jeunes. Les quelques « turbulents » ont été calmés par les autres et n'ont trouvé personne pour les suivre.

Les enfants ont été encadrés par d'incroyables anciens et anciennes moniteurs et monitrices ! 4 sur 5 sont des habitué.e.s, très compétent.e.s, qui pourraient chacun.e être responsables de la colonie. Ils et elles travaillent tous dans le social ou sont enseignant.e.s. Ils et elles ont notamment animé une fête foraine, des jeux collectifs et de sociétés, un Cluedo, 2 balades, et l'immanquable boum.

Le thème des 5 continents a été le fil rouge de la semaine : repas et activités en lien au continent du jour. Le Cuisinier a proposé des spécialités asiatiques lundi, africaines mardi etc...et même en pique-nique, il a réussi à apporter sur les lieux de balades les plats dans des autocuiseurs. La majorité des enfants a goûté de tout et a joué le jeu.

Colonies 2022 - Fréquentation

Série 1 - 5 au 15 juillet (2 semaines)	21 filles et 20 garçons :	41
Série 2 - 1er au 5 août	16 filles et 10 garçons	26
Série 3 - 8 au 12 août	25 filles et 20 garçons (complet) :	45
Série 4 - 24 au 28 octobre	25 filles et 20 garçons (complet) :	45
Total pour 2022		157

Ecole à la montagne des classes primaires

Après 2 années mouvementées dues aux annulations liées au Covid, le service Jeunesse était ravi de pouvoir à nouveau organiser les séjours d'école à la montagne et accueillir les élèves des classes de 3P à 6P de Prilly et de Jouxens (2 classes). Entre octobre et juin, le duo d'animateurs, Paul Marcadé et Julien Estoppey, a ainsi pu organiser pour les enfants des 2 classes accueillies par semaine un programme d'activités sur mesure, en accord avec les enseignant.e.s, tels que des jeux, randonnées, bricolages, etc. Depuis cette année, il a été décidé à la demande et en accord avec la Direction du primaire et des enseignant.e.s, de réduire les séjours des plus petits de 3P à 3 jours. Depuis mai 2022, ces enfants montent du lundi au mercredi.

MUR DE GRIMPE

L'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée en collaboration avec l'Association Team Horizon. Des cours d'escalade ont été donnés le mercredi après-midi, ce qui fonctionne bien. Afin de mieux mettre en valeur le mur de grimpe de la Commune, un rapprochement est en cours avec la société Grimper.ch. Cette dernière gère plusieurs salles de grimpe en Suisse romande. L'objectif est que des moniteurs de Grimper.ch puissent intervenir pour donner des cours. L'idée est que le mur de grimpe puisse être ouvert à davantage de personnes de la ville afin de mieux exploiter l'infrastructure.



SPORTS



On s'bouge même le dimanche, Urban training et Gypousette

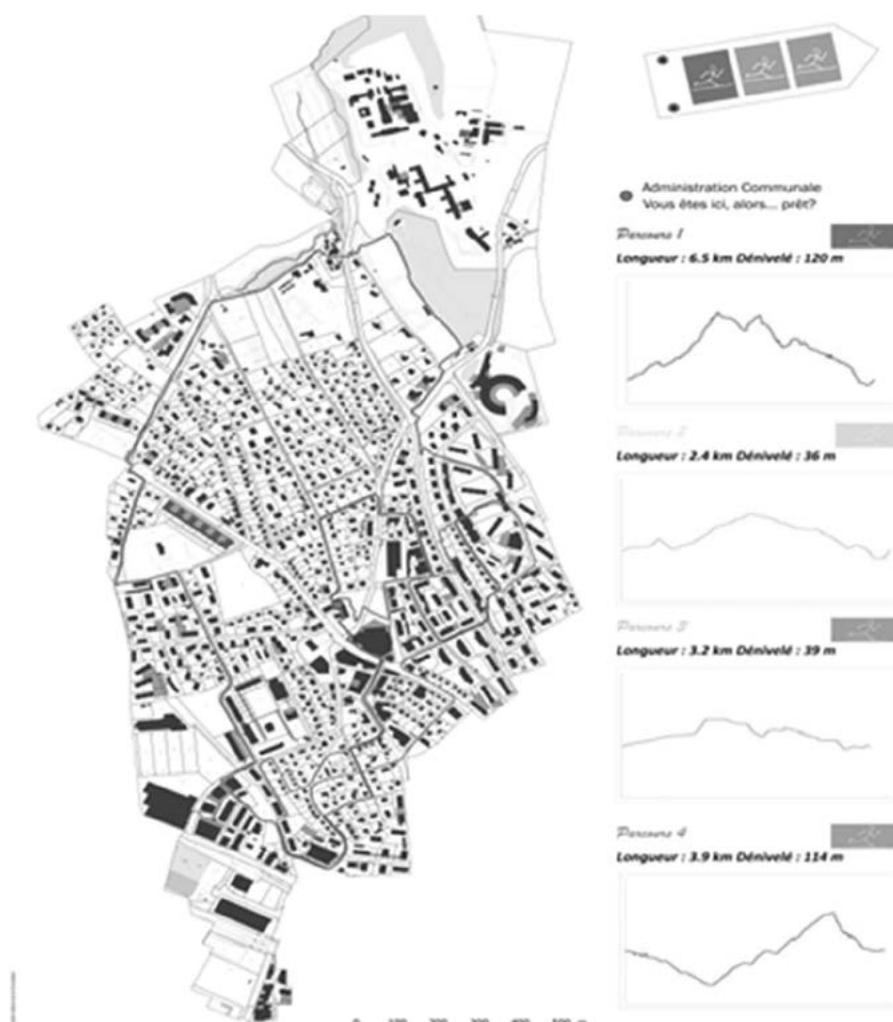
Durant cette année 2022, les activités gratuites proposées par la Commune qui sont « On s'bouge même le dimanche » et « Urban training » ont à nouveau rencontré le succès escompté avec, en moyenne, une cinquantaine d'enfants et leurs parents pour la première et des sessions complètes chaque jeudi soir pour « Urban Training ». Parallèlement à ces offres, une nouvelle activité à destination des jeunes parents, également gratuite, a été mise place. En effet, « Gypousette » a proposé

aux jeunes parents de faire du sport avec leurs enfants en poussette/pousse-pousse tous les dimanches matin de mai à octobre. En plus de la pratique sportive, cette activité favorise les échanges et les rencontres entre nouveaux parents. Cela permet aussi une remise en forme avec un coach après la grossesse en passant un moment avec bébé. Cette nouvelle activité a accueilli, chaque dimanche matin, une quinzaine de personnes avec leurs bambins. L'intention est de proposer à nouveau cette prestation aux parents en 2023.

Création de parcours de course à pieds « courir à Prilly » :

La Ville de Prilly met l'accent sur l'activité sportive et l'activité physique pour l'ensemble de sa population. En développant des activités gratuites, à la portée de toutes et tous, elle souhaite promouvoir le bien-être et lutter ainsi contre la sédentarisation.

Dans ce contexte, « Courir à Prilly » est un projet qui est réfléchi depuis 2020. L'idée était de développer des parcours balisés de course à pied sur le territoire communal. En 2021, plusieurs parcours ont été réfléchis, expérimentés et quatre ont été finalement sélectionnés. Ils sont de longueurs et de dénivelés différents et peuvent se pratiquer autant en courant qu'en marchant. Le départ de tous les parcours se fait devant l'Administration communale. A cet endroit, un panneau explicatif met en évidence les différents parcours, le nombre de kilomètres ainsi que le dénivelé. Ensuite les parcours sont balisés à l'aide de plaques en forme de flèches de couleurs différentes afin de rendre les parcours bien lisibles. Des retours positifs ont été fait par les utilisateurs.trices. Avec leur aide, des modifications de signalisation ont été effectuées.



Rencontre avec les sociétés sportives

Le Chef du service des Sports et la Municipale ont rencontré les sociétés sportives locales en juin. Lors de cet échange les sociétés présentes se sont globalement dites satisfaites de la collaboration avec la Commune. Les sociétés ont également été satisfaites de la rencontre, et attendaient toutes avec impatience le retour de « Fêtons Prilly » pour se faire connaître et ainsi remplir les caisses.

PASSEPORT VACANCES

En 2022, le Passeport Vacances a pu reprendre du service dans des conditions normales. La vente des Passeports à Prilly s'est à nouveau déroulée au Greffe. Le Service Jeunesse a dès lors vendu 55 passeports traditionnels destinés aux enfants de 9 à 15 ans et 18 passeports farniente réservés aux ados de 13 à 15 ans. La vente du passeport traditionnel a été clairement plus modeste que lors de la dernière édition de 2021 avec une baisse de 20.28 %. Les partenaires organisateurs engagés pour la Ville de Prilly ont tout de même proposé 17 d'activités telles que découverte d'une ludothèque, danse urbaine avec acrobaties, aventure scout en forêt, rap, danse Hip-Hop, enregistrement musical en studio, yoga, basketball, Initiation à la Capoeira, Tournoi FIFA sur PS, boxe éducative, échecs, confection de pizza, visite des dessous d'une piscine, beach volley, création d'un imprimé aux PCL. Certains des organisateurs se sont retirés cette année. Il est toujours plus difficile de trouver des organisateurs.trices qui acceptent de participer, car cela reste une activité bénévole. Quant aux jeunes participant.e.s, ils et elles ont pu bénéficier de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. La plus grande majorité des activités proposées par Prilly ont été offertes par les organisateurs.trices. Certaines ont fait cependant l'objet d'une indemnisation, pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 1'222.-, incluse la participation communale au financement des 539 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée. Le prix d'un passeport « Traditionnel » se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le « Farniente ». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport « Traditionnel » s'est élevé, en 2022, à CHF 92.46 contre CHF 55.93 en 2021, soit une augmentation de plus de 60% ! Quant au nombre total de passeports vendus au sein des 36 Communes membres de l'association, il s'est élevé à 1'917 (1'474 en 2021).

Réfectoire de St-Etienne

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le réfectoire scolaire accueille 70 à 90 élèves par jour de la 7P à la 11S des collèges du Grand-Pré et de l'Union. Le nombre d'enfants qui fréquente le réfectoire est en augmentation, en 2022, ce ne sont pas moins de 9'477 repas (7'700 en 2021) qui ont été servis aux enfants durant l'année. Depuis 3 ans, l'organisation du réfectoire est gérée via la plateforme MonPortail qui permet aux parents d'inscrire facilement leurs enfants, de réserver les repas et de gérer les présences et absences. Ce système est également utilisé par le traiteur et le personnel du réfectoire pour gérer les commandes et la présence des enfants.

COHESION SOCIALE

Activités pour les Aînés

Quartiers solidaires (QS)

Les trois quartiers solidaires, Association de quartier Prilly nord, Espace rencontres et Au Cœur du sud sont désormais autonomes et constitués en associations de quartier.

Le rôle de la commune se limite à assurer une présence aux assemblées générales et aux diverses manifestations organisées par les quartiers, ainsi qu'à leur apporter tout le soutien logistique dont ils peuvent avoir besoin.

La Municipalité encadre également le groupe ressources composé de divers acteurs institutionnels et privés, soit l'aide sociale communale, le service jeunesse, les CMS, Pro Senectute, l'Agence d'assurances sociales (AAS), les trois associations de quartier, et l'association des Baumettes.

Après le COVID, les activités ont repris leur rythme de croisière. Nous constatons même une augmentation par rapport à la participation de 2019. Sont maintenant organisées une Table au bistrot, des conférences et ateliers au sein de la commune.

Activités de l'unité Action sociale régionales en 2022

Le travail de l'animatrice régionale consiste à maintenir et développer les contacts avec les seniors de la ville ainsi qu'avec les 3 associations issues de Quartier Solidaire. Elle oriente également au sein des

associations locales, les seniors souhaitant s'engager. Par ailleurs, le travail de développement des activités Pro Senectute Vaud se poursuit.

Activités régulières, en collaboration avec 16 bénévoles actifs au sein de la commune :

- Table au Bistrot « Au Café des Voisins » : deux bénévoles accompagnent un groupe de personnes âgées, de son quartier ou de sa commune, pour partager un repas dans un restaurant de la ville. 11 repas ont eu lieu en 2022, lors de cette activité 92 repas ont été servis. L'activité s'est développée considérablement et les participant.e.s éprouvent énormément de plaisir à y retourner.
- Table d'hôtes « A la Capucine » : les bénévoles accueillent les seniors chez eux pour un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances. L'activité se déroule un samedi par mois à 12h. En 2022, les 11 rencontres organisées comptaient 54 présences.
- Accompagnement à domicile : des bénévoles assurent des visites à domicile auprès de personnes âgées souffrant de solitude. Le but est d'enrichir le lien social et de favoriser le maintien à domicile. 5 bénévoles sont actifs et actives sur le territoire communal avec un total de 74 visites et 198 heures d'accompagnement sur l'année 2022.

Activités ponctuelles

- Noël des aînés : La traditionnelle fête de Noël a repris cette année dans les locaux du sous-sol de la grande salle. Au programme le repas confectionné par la Cuisine de L'EMS de Primeroche, Musique en live et plein de bonne humeur. Une huitantaine de participant.e.s était présent.e.s. Une dizaine de bénévoles ont participé à la bonne tenue de cet événement.
- Conférence Info-seniors : il s'agit d'informations et discussions sur des thématiques variées, en présence d'intervenant.e.s spécialisé.e.s. Le 12 avril 2022, Pascal Fontaine, chef de division à la « prévention criminalité » de la Police cantonale vaudoise, a donné une conférence sur le thème « Les risques d'internet et les moyens de se protéger » devant un auditoire de 32 participant.e.s.
- Ateliers seniors : il s'agit d'informations et discussions sur des thématiques variées, en présence d'intervenant.e.s spécialisé.e.s. Le 18 février et le 1er avril 2022, l'Atelier « Trucs et Astuces pour entretenir la mémoire » a été animé par Mélanie Bieler-Aeschlimann, neuropsychologue au Centre Leenaards de la mémoire. Les deux Ateliers ont réuni 29 participant.e.s.

Activités des autres unités de Pro Senectute Vaud

Consultation sociale

- Accompagnement administratif bénévole : une personne de Prilly bénéficie tous les mois de la visite d'un bénévole pour l'aider à gérer ses affaires courantes administratives : factures, tri du courrier, etc.
- 43 personnes en âge AVS habitant Prilly ont bénéficié d'un accompagnement par notre assistante sociale en 2022 avec 57 demandes traitées. Le bureau régional pour la Consultation sociale de l'Ouest lausannois se situe à Renens, l'assistante sociale se rend au domicile des clients en cas de difficultés de mobilité.

Connaissance 3, L'Université des seniors

L'action d'offre de bons aux nouvelles et nouveaux retraité.e.s a été poursuivie en 2022.

119 habitant.e.s ont été concerné.e.s par cette offre. Au bouclage du rapport de gestion, les informations concernant le nombre de bons utilisés n'est pas encore disponible.

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de plusieurs activités distinctes.

La première, destinée en principe uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations à titre d'aide sociale communale. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.) ;
- participation aux frais d'abonnement Télé Réseau et TL ;
- octroi de dons et de prêts ; remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés à la naissance des enfants, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM).

Depuis l'année 2017, le suivi des expulsions de logement et la gestion du garde-meubles communal est assuré par le Bureau.

L'aide sociale communale gère également la validation de l'octroi des bons ainsi que les statistiques liées aux transports des personnes à mobilité réduite et Transport Handicap Vaud.

Statistiques

Prestations financées	Nbre de remboursements		
	2020	2021	2022
Aide sociale communale (Télé réseau* inclus)	497	377	395
TL	325	358	329
Taxe au sac - prestation financière ¹	109	95	**
Taxe au sac - octroi de sac 16/35l	93	82	93
Aide individuelle au logement	22	34	32
Subvention études musicales	7	7	6
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	98	106	116
Procédure d'expulsion : garde-meubles communal	11	8	7
Autres requêtes ²	952	815	702

Re'log

Grace aux efforts des Municipalités des huit communes du district et conformément aux préavis votés par les différents Conseils communaux, une antenne « Re'log » a pu ouvrir ses portes à Renens le 1^{er} février 2021.

En 2022, l'antenne de Re'log de l'Ouest-lausannois a reçu 218 (233 en 2021) sollicitations, principalement via les services communaux, les organismes d'aide et le CSR. 25 (12 en 2021) habitant.e.s de Prilly ont pu bénéficier de cet appui.

Pour plus d'information sur les activités de Re'log, voir plus loin dans le RG de la Conférence des Municipaux de l'Ouest lausannois.

CONFERENCE DES MUNICIPAUX ET DES RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES

En 2022, les thèmes principaux de la Conférence se sont portés sur :

¹ Taxe aux sacs : depuis le 1^{er} juillet 2018, une partie de la prestation est financée avec une aide financière et une autre est financée en octroi de sacs taxé 16 ou 35l. Comme le paiement de cette prestation est rétroactive le montant de 2022 sera communiqué lors du rapport de gestion 2023.

² Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernent principalement : Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, autres services communaux.)

L'accompagnement de Rel'og (Relais) en termes de collaboration, communication et d'évaluation

En avril 2022, Rel'og a fourni aux membres de la Conférence un rapport complet de sa première année d'activité. Sur l'ensemble de l'année 2022, Rel'og a suivi plus de 280 bénéficiaires répartis sur l'entier du territoire de l'Ouest lausannois. Parmi ces aides individualisées, 70 baux ont été obtenus grâce à ces soutiens. Ceci malgré une augmentation de la complexité des dossiers traités et leurs degrés d'urgences. Pour exemple, Rel'og a constaté que 2 effets du COVID commencent à se faire sentir sur les précarités présentées :

- sur l'augmentation des séparations de couples, qui impacte la précarité de nombreuses personnes ;
- sur une certaine retenue des gérances d'exiger le traitement d'arriérés de paiements durant la crise, et donc le besoin de plus en plus pressant d'assainir et traiter des dettes inhabituellement grandes.

Rel'og constate également que de nombreux nouveaux immeubles ont été construits offrant sur le marché une multitude de nouveaux logements, mais à des prix élevés voir, parfois, exorbitants. En vue du peu d'intérêt reçu, les gérances ont attribué des baux à des dossiers peu adaptés. Rapidement cette pratique a été contreproductive et a forcé de nombreuses éjections et d'urgence dans les demandes reçues.

Pour favoriser les synergies intercommunales, à la demande de la Conférence, le SCS a supervisé le démarrage :

- D'un groupe de travail entre les acteurs et actrices de Rel'og, la responsable de l'Office du logement de Renens, les travailleurs et travailleuses logements de l'ARASOL ainsi que les chefs et cheffes de Services des 8 communes concernées. Le groupe s'est vu à 2 reprises et a permis de bien coordonner les relations partenariales ;
- D'un groupe opérationnel, permettant aux acteurs et actrices de Rel'og de rencontrer la Responsable de l'office du logement de Renens, ainsi que les travailleurs et travailleuses logements de l'ARASOL. Le groupe s'est vu à 2 reprises et a permis des échanges fructueux de données opérationnelles améliorant immédiatement le traitement des dossiers de chaque partenaire ;
- D'un groupe de travail avec des représentant.e.s du Département cantonal de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) et de la Conférence, pour gérer le suivi budgétaire de Rel'og et la proposition cantonale de sa volonté de prise en charge d'abord partielle (50% en 2022) puis totale (100%, dès 2023) du budget Rel'og. Le travail ayant été mené à bien, un accord et une manière de l'opérationnaliser ont pu être trouvés pour la reprise totale du budget de Rel'og par le canton, dès 2023.

Une réflexion approfondie sur la thématique de l'accueil d'urgence.

Pour donner suite à la lettre ouverte sur « l'hébergement d'urgence », qui a été envoyée au DSAS, par les associations (28 avril 2022) : Sleep-in, La Maraude Lausanne, Le Point d'eau et Médecin du Monde, la Conférence a envoyé un courrier à la Conseillère d'Etat, Mme Rebecca Ruiz, afin de recevoir des précisions sur les positionnements de chacun.e. Pour y répondre Mme la Conseillère d'Etat a invité les représentant.e.s de la Conférence à une séance extraordinaire sur la question (9 mai).

Au-delà des résultats de la séance de préciser quels pouvaient-être les apports des uns et des autres dans la thématique, il était évident qu'en parlant d'une seule et unique voix (sur les thématiques sociales), l'Ouest lausannois permettait d'être plus efficace sur les pistes de résolution. Le canal ainsi créé pourrait être réutilisé par le DSAS ou la Conférence dans le futur pour traiter d'autres thématiques sociales (comme celle sur la baisse des recours aux aides sociales par les propriétaires de permis B). Cette conclusion a fait penser à l'ensemble des membres de la Conférence sur des pistes voulant lui permettre d'augmenter sa légitimité et ses moyens d'action.

La création de 3 projets pour concourir à l'appel à projets « Vaud pour vous ».

Forte de son dynamisme, la Conférence a travaillé 3 projets complets pour concourir à l'appel à projet « Vaud pour vous » en septembre 2022. Ainsi :

- Un projet d'Inclusion numérique, porté par l'ARASPE-ARASOL ;
- Un projet de Porte d'Orientat[i]on Sociale (POS), porté par l'ARASOL ;
- Un projet de création d'un bureau de la Conférence, porté par la Conférence.

La séance du 5 septembre a permis aux membres de la Conférence de ne transmettre que les 2 premiers projets au concours. Finalement, c'est celui sur l'Inclusion numérique qui a finalement été désigné comme lauréat par l'appel à projet.

Le projet de la POS a été mené à bien par l'ARASOL, avec une ouverture en décembre 2022.

Le projet d'augmenter des ressources de coordination pour la Conférence a été retenu, lors de la séance de décembre 2022, comme axe de travail pour l'année 2023.

L'évaluation du soutien à deux demandes de soutien financier de CARITAS.

CARITAS Vaud a fait deux demandes de subventionnement à la Conférence. L'un pour le projet de Migrants en Situation Irrégulière (MSI) et l'autre pour le subventionnement de la Centrale Alimentaire lausannoise (CA_RL). Après des présentations et un approfondissement des demandes, les communes n'ont pas trouvé de consensus sur les 2 demandes. Ainsi, chacune d'entre elles s'est positionnée de manière bilatérale avec CARITAS.

Développement de la permanence emploi de Renens en la nouvelle prestation de Mode d'emploi.

Après avoir évalué la situation au sein de l'administration communale de Renens, la permanence emploi de Renens, jusque-là portée par une association devait se professionnaliser. Le choix d'engager la Fondation Mode d'emploi a été salué par les membres de la Conférence, et les nouveaux budgets relatifs ont été acceptés. Le projet prévoit 3 demi-journées de 4h par semaine (dès 2023), pour répondre au publics cibles, coacher, orienter vers les organes compétents en fonction des demandes.

Présentations de partenaires sociosanitaires vaudois.

La Conférence invite un à deux partenaires sociosanitaires vaudois à chaque séance afin de s'informer au maximum des activités et développements des différents acteurs et actrices. Cela permet de maximiser les synergies quand elles sont possibles et utiles.

Les différents partenaires reçus et présentations réalisées :

- M. Dario Spini, Co-directeur, centre de recherche universitaire LIVES, projet Panel numérique ;
- M. Steve Bron, Chef d'Office, Office Régionale de Placement (ORP), présentation générale de l'ORP ;
- Messieurs Olivier Cruchon, Chef de secteur Action Sociale et Marc Huguenot Chef de secteur Aide Directe à CARITAS-VAUD, pour les Migrants en situation irrégulières (MSI), et la Centrale Alimentaire (CA_RL) ;
- Mme Claudine Robert, Directrice Fondation Mode d'Emploi, présentation générale de la Fondation et pour le lancement de la prestation « Mode d'Emploi » à Renens ;
- M. Kevin Kempter, responsable projet Elderly, présentation du projet Elderly ;
- M. Dimas Widjani, Case Manager, présentation générale PRO INFIRMIS.

SDIS MALLEY, PRILLY-RENENS

Composition de l'Etat-Major au 1er janvier 2022

Maj.	CHATELAN Damien	Commandant et responsable technique
Cap.	SAUNIER Christophe	Remplaçant du Commandant
Cap.	GANDINI Didier	Chef du DPS
Cap.	RODRIGUES Ivo	Chef du DAP
Cap.	RODRIGUEZ Juan	Chef instruction
Cap.	RYTER Nathalie	Cheffe matériel
Cap.	TIECHE Nicolas	Quartier-Maître

Sapeurs-pompiersEffectif au 1^{er} janvier 2022

Recrutement 2022

Mouvements (arrivées + départs)

Effectif au 31 décembre 2022**Prilly**

37

+5

- 9

33**Renens**

56

+15

- 6

65**Total**

93

+20

- 15

98**Interventions**

Le SDIS est intervenu à 235 reprises en 2022 : 93 interventions à Prilly, 136 à Renens et à 6 reprises en renfort sur d'autres communes. Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'934 heures d'intervention pour un total de 1'421 intervenant.e.s:

Interventions	Prilly	Renens	Extérieur	Total
Alarme automatique	16	38	1	55
Feu bâtiment	9	17	6	32
Feu extérieur	20	12	0	32
Feu de véhicule	1	1	0	2
Prévention feu/gaz	14	16	0	30
Assistance à personne	2	2	0	4
Personne dans un ascenseur	12	12	0	24
Assistance animaux	2	3	0	5
Aide au portage	4	2	0	6
Accident	0	1	0	1
Inondation	11	24	0	35
Elément naturel	2	3	1	6
Technique	2	2	0	4
Divers	0	1	0	1
Total	95	134	8	237

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres.

L'objectif était de maintenir la connaissance et d'améliorer les performances du SDIS Malley.

En 2022, pour toutes activités ou spécialisations confondues, le SDIS a effectué 2'973 heures d'exercices en interne et 1'852 heures de cours cantonaux.

Matériel

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée des nouvelles tenues d'intervention fournies par l'ECA.

Une tenue légère appelée «ECATEK» qui sert pour les interventions inondations, ascenseurs bloqués, aides au portage, NAC (nouveaux animaux de compagnie) et une tenue feu appelée « ECAFIRE » qui est utilisée lors des interventions feu ou qui pourrait engendrer un feu comme alarme automatique, odeurs suspectes.

La charge de travail pour l'entretien des appareils respiratoires ainsi que pour l'entretien des véhicules et du matériel a été de 1'748 heures.



CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

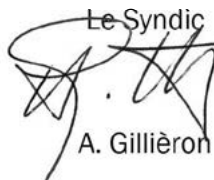
- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2022 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 avril 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillièron

 La Secrétaire

I. Neuhaus Alghisi

AJENOL - ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNE

Le réseau AJENOL regroupe les Communes de Bournens, Boussens, Cheseaux, Jouxens-Mézery, Prilly, Romanel et Sullens. L'AJENOL propose un total de 17 structures d'accueil collectif (9 à Prilly, 2 à Cheseaux, 2 à Jouxens-Mézery, 3 à Romanel et 1 à Sullens et Boussens) ainsi que 2 structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

Les communes du réseau ont continué leurs efforts afin d'améliorer la prise en charge des enfants au sein de différentes structures. L'offre continue donc de s'étoffer.

L'offre totale d'accueil au sein du réseau (accueil collectif et accueil en milieu familial confondus) se résume de la manière suivante (11.2022). Globalement, il y a 98 enfants accueillis de plus qu'en 2021 :

Places offertes	Enfants accueillis			Moyenne
	Préscolaire	Parascolaire	Total	Nb enfants par place
939	507	937	1444	1.54

ACCUEIL COLLECTIF

Convention avec Renens-Crissier.

En automne 2022, une convention a été signée avec l'association pop e poppa qui a repris la gestion de la Garderie « les Chattons » (désormais rebaptisée « les Chatons »), située à Renens, mais proche de la commune de Prilly. Cette structure privée avait fermé et les locaux restaient inoccupés. Grâce à l'initiative du responsable du réseau de Renens-Crissier, la structure a pu rouvrir fin 2022, grâce aux subventions des communes de Renens, Prilly et de la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale - Vaud).

Cette structure proposera prochainement 49 places. Dans un premier temps, 39 places sont offertes avec la répartition suivante :

- 19 places pour le réseau Renens-Crissier (29 places ensuite)
- 10 places pour le réseau AJENOL
- 10 places pour la DGCS.

Les places de la DGCS sont accordées aux familles bénéficiaires du revenu d'insertion et participant à une mesure d'insertion socioprofessionnelle, en priorité domiciliées dans l'un des deux réseaux.

Les places réservées aux enfants domiciliés sur le réseau AJENOL sont actuellement occupées par des Prilliéran.ne.s.

Tableaux statistiques

Le tableau ci-dessous indique, selon les statistiques annuelles effectuées en novembre 2022 à la demande de Statistique Vaud, le nombre d'enfants accueillis dans les différentes structures :

Accueil collectif	Nombre d'enfants accueillis - 11.2022				
	Préscolaire		Parascolaire		Total
	> 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-6P	
Prilly	164		254		418
Tilleul - Nursery	40				40
Acacias		37			37
Sorbiers	45	42			87
Tilleul - Ecoliers			53	16	69
APEMS Confrérie				47	47
APEMS Corminjoz				39	39
APEMS Jolimont			27	13	40
APEMS Mont-Goulin			13	33	46
APEMS Vieux-Collège				13	13
Cheseaux	107		160		267
Galipette	55	52			107
Funambules			67	93	160
Romanel	47		108		155
P'tits Bonshommes		47			47
UAPE Explorateurs			43	15	58
APEMS Aventuriers				50	50
Jouxens-Mézery	28		92		120
Petit Navire		28			28
Grand Navire			38	54	92
Sullens	0		88		88
APEMS			27	61	88
Renens (convention)	13		0		13
Les Chatons	8	5			13
Total	148	211	268	434	1061

Toujours selon la statistique établie sur le mois de novembre 2022, le tableau suivant indique le nombre de places offertes par âge et par type d'accueil. On remarquera l'augmentation de 54 places d'accueil dans le secteur parascolaire et de 10 places en préscolaire :

Accueil collectif	Total places offertes		Places offertes par âge							
			Préscolaire				Parascolaire			
			0>30 mois		30 mois>4 ans		1P>2P		3P>6P	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Prilly	304	262	48	48	40	40	60	70	156	104
CVE Acacias	20	20			20	20				
CVE Sorbiers	44	44	24	24	20	20				
CVE Tilleul	24	24	24	24						
UAPE Tilleul	54	54					32	42	22	12
APEMS Confrérie	54	30							54	30
APEMS Corminjoz	30	30							30	30
APEMS Jolimont	24	24					16	16	8	8
APEMS Mont-Goulin	36	36					12	12	24	24
APEMS Vieux Collège	18	0							18	
Cheseaux	144	144	29	29	30	30	38	36	47	49
Galipette	59	59	29	29	30	30				
Funambules	85	85					38	36	47	49
Romanel	92	86	0	0	20	20	36	54	36	12
P'tits Bonshommes	20	20			20	20				
UAPE Explorateurs	36	30					12	30	24	0
APEMS Aventuriers	36	36					24	24	12	12
Jouxens-Mézery	74	68	0	0	14	14	24	24	36	30
Petit Navire	14	14			14	14				
Grand Navire	60	54					24	24	36	30
Sullens/Boussens	60	60	0	0	0	0	24	24	36	36
APEMS Sullens	36	36					12	12	24	24
Antenne Boussens	24	24					12	12	12	12
Renens (convention)	10		7		3					
Les Chatons	10		7		3					
Total	684	620	84	77	107	104	182	208	311	231

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

Les 2 réseaux d'accueil en milieu familial, celui de Cheseaux-Romanel-Bournens-Boussens-Sullens, et celui de Prilly-Jouxten-Mézery, disposaient à fin 2022 de 60 Accueillantes en milieu familial (AMF), encadrées par 2 coordinatrices.

Le tableau ci-dessous met en évidence la lente baisse du nombre d'AMF. Cette baisse du nombre d'accueillant.e.s est constatée dans tout le canton, voire dans tout le pays. Par contre, le nombre d'enfants accueillis a pu être maintenu, voire augmenté, grâce au plus grand nombre d'enfants que chaque AMF accueille dans son foyer :

Accueil en milieu familial	Nombre d'AMF			Nombre de places autorisées		Nombre d'enfants accueillis					
						Préscolaire 0 > 4 ans		Parascolaire 1P > 8P		Total	
-	2022	2021	2020	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Cheseaux - Romanel - BBS	25	25	31	112	104	69	73	131	118	200	191
Prilly - Jouxten-Mézery	35	36	39	143	146	79	94	104	90	183	184
Total	60	61	70	255	250	148	167	235	208	383	375

Domicile des enfants accueillis

Les structures du réseau ont accueilli les enfants domiciliés dans les différentes communes du réseau ainsi qu'une dizaine d'enfants habitant hors du réseau, en fonction des conventions existantes. A fin 2022, nous avons pu établir la répartition suivante :

Nombre d'enfants accueillis en novembre 2022	Préscolaire	Parascolaire	Commune de domicile								Totaux
			Prilly	Cheseaux	Romanel	Jouxten	Bournens	Boussens	Sullens	Hors	
APEMS CORMINJOZ		39	39								39
APEMS JOLIMONT		40	40								40
APEMS MONT-GOULIN		46	44		1				1		46
APEMS CONFRERIE		47	47								47
APEMS VIEUX COLLEGE		13	12		1						13
UAPE TILLEUL		69	69								69
CVE Les Acacias	37		36		1						37
CVE Le Tilleul	40		35	1	2				2		40
CVE Les Sorbiers	87		77	2	4	1		2	1		87
APEMS Les Aventuriers		50			49					1	50
UAPE Les Explorateurs		58	4		52					2	58
Garderie P'tits Bonshommes	47		1		45			1			47
Garderie la Galipette	107		2	53	15	1	11	7	17	1	107
UAPE les Funambules		160	3	147				6	4		160
APEMS Sullens		88		1	2		9	41	35		88
Petit Navire	28		5	1	2	17		1	2		28
Grand Navire		92	1	1	4	85			1		92
Les Chatons (convention)	13		13								13
Accueil familial Prilly	79	104	176	2	3			1	1		183
Accueil familial Cheseaux	69	131		106	45		7	15	24	3	200
Totaux	507	937	604	314	226	104	27	74	88	7	1444

Demande d'accueil non satisfaite

La liste d'attente est mise à jour de manière continue, et laisse apparaître une demande non satisfaite importante, surtout en ce qui concerne la demande des enfants de moins de 4 ans et en accueil collectif.

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants inscrits sur la liste d'attente à la rentrée scolaire, cela correspond à la demande non satisfaite fin décembre 2022 :

Liste d'attente - Estimation des demandes - Etat au 19 décembre 2022								
Communes	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0 - 18 mois (bébés)	18 - 30 mois (trotteurs)	30 mois - école (moyens)	1P - 2P	3P - 6P	Précolaires	Scolaires	
Bournens	1	0	0	0	0	0	0	1
Boussens	1	0	1	0	0	0	0	2
Cheseaux	13	2	2	0	0	0	0	17
Jouxens	0	0	0	0	0	0	0	0
Prilly	8	9	9	4	3	1	1	35
Romanel	10	4	5	1	1	2	0	23
Sullens	3	1	1	0	0	1	0	6
Totaux	36	16	18	5	4	4	1	84

Comme désormais chaque année, nous pouvons constater que la demande est en augmentation régulière. Après les placements d'enfants à la rentrée d'août, la demande reste assez stable jusqu'en fin d'année.

Comme l'an passé, à la mi-janvier 2023, la mise à jour des nouvelles inscriptions sur la liste d'attente pour la prochaine rentrée scolaire d'août révèle une forte augmentation. En janvier 2021, la demande était de 249, et de 336 demandes en janvier 2022. Pour janvier 2023, elle se monte à 375 :

Liste d'attente - Estimation des demandes - Etat au 27 janvier 2022								
Communes	Structures d'accueil collectif					AMF		Totaux
	0 - 18 mois (bébés)	18 - 30 mois (trotteurs)	30 mois - école (moyens)	1P - 2P	3P - 6P	Précolaires	Scolaires	
Bournens	5	3	2	0	2	1	0	13
Boussens	5	3	3	5	2	1	2	21
Cheseaux	24	11	7	9	6	4	4	65
Jouxens	4	3	3	1	1	0	0	12
Prilly	44	27	24	11	11	7	0	124
Romanel	17	12	23	14	5	7	0	78
Sullens	6	5	0	5	4	3	0	23
Totaux	105	64	62	45	31	23	6	336

Conventions

Outre la nouvelle convention inter-réseaux pour l'offre de places aux Chatons, le réseau AJENOL a signé plusieurs autres conventions.

La convention de collaboration AJENOL signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard et de Vernand est reconduite chaque année.

La garderie d'entreprise de la BCV La Cabane a signé une convention en 2016 lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

Une convention avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) permet à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile. Trois enfants domiciliés dans le réseau AJENOL bénéficient d'un accueil dans une structure de l'EFAJE ; un enfant domicilié dans le réseau EFAJE bénéficie d'un accueil dans une structure de l'AJENOL. De nouvelles conventions entreront en vigueur en cours d'année 2023.

Une convention a été établie avec le réseau Renens-Crissier, permettant d'offrir des places d'accueil à quelques enfants du réseau AJENOL pour une durée limitée. Dès janvier 2023, un enfant bénéficie actuellement de cet accord.

Enfin, une convention est reconduite d'année en année, qui permet au jardin d'enfants AMADOU de toucher une subvention de la FAJE pour l'accueil d'urgence, et surtout pour l'accueil « à temps d'ouverture restreint », c'est à dire en horaire discontinu.

Assemblée générale

L'AJENOL a tenu en 2022 deux Assemblées générales, le 29 juin et le 23 novembre. L'assemblée générale de juin a adopté les comptes et le rapport de gestion 2021. En outre, elle a pris connaissance de l'augmentation des subventions pour l'accueil en milieu familial, permettant une revalorisation des conditions de travail des AMF. L'assemblée générale de novembre a validé le budget 2023. Ce budget est à la hausse, en raison des points suivants :

- l'augmentation du poste de Répondant.e opérationnel.le en passant de 30 à 50% au 1er septembre 2023, à l'occasion du départ à la retraite du RO actuel. Cette augmentation est justifiée par l'agrandissement constant du réseau
- une marge supplémentaire pour la maintenance du logiciel. Par exemple, la réduction de 20% des frais de garde du mois de novembre génère des difficultés administratives pour la facturation et occasionne des coûts supplémentaires
- la mise en place du projet pédagogique pour l'accueil en milieu familial avec le soutien du PEP
- l'introduction des honoraires pour la gestion comptable du réseau effectuée par Prilly, commune boursière de l'AJENOL. À noter que la commune a travaillé gratuitement jusqu'à aujourd'hui.
- des adaptations ou améliorations apportées au site internet AJENOL

Comité

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni 7 fois en 2022, en présence des représentantes des coordinatrices et des directrices. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité et l'équipe, on peut relever :

- l'adaptation des conditions d'accès, des horaires en vue de l'ouverture de l'APEMS du Vieux-Collège à Prilly, ouvert aux enfants de 7P et 8P
- l'augmentation du salaire des AMF du réseau, avec l'abandon des frais d'acquisition du revenu, représentant une notoire amélioration des conditions financières.
- la mise en route de la réflexion sur un changement prochain du logiciel de gestion, le logiciel actuel étant désormais obsolète
- la mise en place et l'adaptation nécessaire des logiciels de facturation pour assurer l'application du rabais exceptionnel de 20% des factures du mois de novembre. Ce rabais sera pris en charge par la FAJE, grâce à une aide exceptionnelle de la Confédération.

ARASPE - ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS

En 2022, le Codir de l'ARASPE s'est réuni 6 fois ; cette baisse du nombre de séances n'est pas liée au hasard, mais bien au fait que l'équipe complétée du collège de direction de l'ARASPE (Mme J. Stano, directrice, Mmes D.Baeuchle et M.Di Federico directeur.trice adjoint.e.s, MM V.Sugnaux et A.Vaucher, directeurs adjoints) et son niveau de compétences élevé, permettent au Codir de ne plus s'occuper que des tâches qui lui incombent strictement. En dehors des activités de routine, le Codir a choisi, en se basant sur une argumentation présentée par la Direction, de fermer à terme les deux agences d'assurances sociales (AAS) de Romanel-sur-Lausanne et du Mont-sur-Lausanne. En effet ces deux toutes petites agences peu dotées en personnel, rencontrent des difficultés à offrir à la population le service offert par les grandes agences de Prilly et Echallens. De plus, le personnel arrivant à l'âge de la retraite, il y avait urgence à décider du maintien ou pas de ces deux AAS. Cette proposition de fermeture a été présentée par le préavis 02-2022 lors du conseil intercommunal du 8 juin 2022, et acceptée.

L'agence de Romanel a été fermée fin juillet 2022, celle du Mont le sera fin 2024 ; des rendez-vous sur place pourront être organisés selon les besoins exprimés par la population.

Le Codir a également pu enfin prendre en main la révision complète des statuts de l'association. Cette tâche qui sera achevée en 2023, et présentée sous forme de préavis au conseil intercommunal de l'ARASPE, puis aux communes, est menée fort efficacement, par une petite délégation du Codir composée de Mesdames les Municipales Sauty, Codina Cervellin et Di Lallo, qu'elles soient ici remerciées du temps investi à cette tâche. De plus, en cohérence avec la démarche précédente, la révision des statuts du personnel a démarré en 2022.

Une délégation du Codir a participé à l'assemblée du personnel d'avril 2022 et les membres du Codir ont pu effectuer deux demi-journées d'immersion dans les CSR et les AAS. Cette découverte du travail concret du personnel de la Région d'action sociale et une présence accrue du Codir avait été demandée par le personnel dans le cadre de l'audit mené en 2020. Le Codir par sa présence a souhaité répondre à ce besoin sans pour autant sortir du cadre de son mandat. Ces actions n'avaient pas pu être menées antérieurement pour cause de Covid et d'élections communales. Tant les anciens que les nouveaux membres du Codir ont beaucoup apprécié ces opportunités, et remercient vivement toutes les collaboratrices et collaborateurs qui ont permis que ces visites-découverte aient lieu. Il serait souhaitable de renouveler cet exercice lors de chaque nouvelle législature ou lors d'arrivée de nouveaux membres.

A relever encore deux démarches destinées aux communes et à leurs citoyens, d'une part, l'établissement d'un inventaire des aides communales aux bénéficiaires des PC et d'autre part, en fin d'année, l'organisation de 4 soirées d'information sur 4 lieux sur le thème des assurances maladie. La fréquentation a été basse mais les personnes qui ont assisté à ces soirées ont été très satisfaites. A l'avenir la communication devra être plus percutante en exploitant plus de canaux de communication.

ASIGOS - ETABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE-SECONDAIRE

L'année 2022 a été une année d'intégration pour le Comité directeur de l'Asigos. En effet, la majeure partie de l'année a été consacrée à établir le budget 2023 de l'association intégrant les bâtiments primaires, conformément aux nouveaux statuts de l'association. Ce travail a été important et a nécessité d'importantes ressources, notamment à la Bourse de Prilly. Nous remercions ici encore une fois M. Etter, chef du service des finances de la Ville pour son travail de qualité. Les membres du Codir ont également intensément travaillé sur ce projet de budget afin de le rendre le plus plausible possible et de le faire accepter par leurs Municipalités respectives.

C'est au final une équipe renouvelée qui a appris à travailler ensemble et à poser les bases pour résoudre les actuels et prochains défis qui lui incomberont. Le Codir a en effet lancé plusieurs chantiers lors de l'année 2022 qui aboutiront en principe en 2023. Que ce soit en termes de rénovations des collèges, d'adaptation du nombre de classes à l'augmentation de la population dans les trois communes ou sur la gouvernance de l'association, le Codir a maintenant les bases pour aller de l'avant.

Au mois de juin 2022, le Codir a appris la démission pour la fin de l'année civile de M. Mancini de sa fonction de municipal à Romanel-sur-Lausanne. Qu'il soit également ici remercié pour son important travail pour l'Asigos et le dicastère scolaire en général. Mme Joly a été absente depuis mi-octobre 2022 en raison de son congé maternité.

Des ajustements quant à la manière de travailler et sur les outils à disposition suite au changement d'échelle de l'Asigos avec l'intégration des bâtiments primaires doivent encore être effectués, mais nous sentons une réelle volonté de toutes et tous de collaborer en bonne intelligence et d'aller de l'avant. Cette volonté est saluée également par les directeurs d'école.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par la demande de notre secrétaire du Codir, Mme Carnevale, de prendre une retraite bien méritée. Elle a donc réduit ses activités pour le Codir dès l'été 2022, tout en

restant pour le moment la secrétaire, tant que sa remplaçante ou son remplaçant n'avait pas été désigné. Au vu de l'augmentation des tâches du Codir, mais aussi du besoin de reprendre les tâches scolaires communales encore gérées par l'établissement primaire et secondaire, le Codir a décidé de proposer d'engager quelqu'un à 60%, ce que le Conseil intercommunal a accepté avec le budget 2023. Après une procédure habituelle de mise au concours publique du poste et plusieurs entretiens de candidat.e.s, cette personne a été engagée en décembre 2022 et débutera son activité le 1^{er} avril 2023.

ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA REGION LAUSANNOISE POUR LA REGLEMENTATION DES TAXIS

Six collaborateur-trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à deux reprises en 2022. Lors de sa séance du 5 octobre, il a adopté une révision partielle et formelle du règlement intercommunal sur le service des taxis. Il s'ensuit notamment que l'obligation d'être propriétaire du véhicule affecté à un service de taxis a été abrogée. Cette modification permet, d'une part, d'assurer la transition du changement des véhicules thermiques d'ici au 1^{er} juillet 2025 et, d'autre part, un renouvellement de la flotte plus régulier offrant ainsi un service de meilleure qualité.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu trois séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation. Il a ainsi décidé d'ouvrir une procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée au mois de novembre.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 177 véhicules hybrides (128 en 2021) et de 7 véhicules électriques (4 en 2021).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au RIT, a tenu trois séances en présentiel et a rendu cinq décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Le nombre de contrôle de police est de 40 diurnes et 13 nocturnes (4 en 2021). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 83 (45 en 2021). Au total, on dénombre 115 dénonciations dressées (61 en 2021), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 37 et celui des réclamations traitées à 18.

Concessions / Autorisations	2021	2022	2021	2022
Concessions	<i>Nombre de concessions</i>		<i>Nombre de permis et de véhicules</i>	
Taxis de place regroupés au sein de Taxi Service Sàrl :				
Compagnies	4	3	82	60
Exploitants indépendants	121	118	121	121
Total	125	121	203	181
Autorisations d'exploiter	<i>Nombre d'autorisations</i>		<i>Nombre de véhicules</i>	
Type B - Taxis sans permis de stationnement regroupés au sein de :				
Taxiphone	37	36	38	36
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	48	47	50	48
Total	86	84	90	86

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 782'132 courses, soit 510'996 distribuées, dont 14'937 par l'application, et 271'136 au vol, contre 726'143 en 2021 (+7.7%).

Les stations sont au nombre de 46 et offrent un total de 173 places (statu quo).

ASSOCIATION SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

L'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district est contenu dans son rapport de gestion, à consulter sur le site www.polouest.ch

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Composition de la plateforme pour 2022 :

Sylvie Pittet Blanchette, Présidente	Ecublens
Patricia Spack	Bussigny
Eduardo Camacho	Chavannes-près-Renens
Jean Ceppi	Chavannes-près-Renens
Caroline Albiker Pochon	Crissier
David Payot	Lausanne
Anne Bourquin Büchi	Prilly
Rebecca Joly	Prilly
Nathalie Jaccard	Renens
Anne Merminod	Saint-Sulpice
Nicole Cattano	Villars-Ste Croix
David Burnier, Président du groupe coordination jeunesse, TSP	Renens
Nathalie Pasche Secrétaire	Ecublens

Les membres de la Plateforme se sont réunis à 3 reprises en 2022, l'apéritif de début d'année ayant dû être annulé, faute au COVID.

Ils et elles se sont attelés à améliorer la circulation des informations régionales en échangeant sur les thèmes abordés dans les commissions de Lausanne Région. Certains Municipaux et Municipales en sont membres, voire même président.e.s, comme Mme Pittet Blanchette et M. Camacho-Hübner qui sont respectivement président.e.s de la commission « formation et emploi des jeunes » et « enfance et jeunesse ».

De plus, ils et elles ont repris un tournoi de présentation des dispositifs jeunesse mis en place dans chaque commune. Il est à noter que l'organisation de l'Ouest lausannois est souvent citée en exemple dans les présentations cantonales.

La plateforme a rencontré des représentant.e.s et des animateurs.trices et a ainsi pu échanger sur les activités des uns et des autres. Ceux-ci se concentrent sur l'animation dans leur commune et ont beaucoup de difficultés à trouver du temps pour des projets intercommunaux. Actuellement, les jeunes ont plutôt envie de « chiller » et de rester dans leurs centres au lieu de se mesurer aux autres. Ils sont moins mobiles.

En fin d'année, ce sont les travailleurs et travailleuses sociaux de proximité (TSP) qui ont été reçus.e.s. Ils et elles ont ainsi partagé leur plaisir à avoir pu reconstruire des liens avec les jeunes après la période COVID, mais également leur souci devant l'augmentation de la population dans le District, en lien avec la stagnation de leurs ressources. Ils et elles constatent que les demandes et besoins des jeunes se complexifient. Ils et elles recourent régulièrement au système « coup d'pouce » pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Ce thème fera l'objet de la « conférence » mise sur pied à l'occasion de l'apéritif de la plateforme en début d'année prochaine.

Projet pilote de l'ouest lausannois : Zéro seuil d'accès :

Menée par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) en collaboration avec le CSR régional, la transition T1, la plateforme jeunesse et nos TSP, cette étude a pour objectif, en partant de situations concrètes de jeunes en rupture amenées par les TSP, d'étudier les difficultés d'accès aux prestations, de coordonner les différents acteurs de prise en charge et de proposer des solutions adaptées qui puissent répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes.

Un bilan de la première phase a été présenté au comité de pilotage cet automne, et malgré la trentaine de situations présentées, la DGCS a souhaité poursuivre l'expérience pour récolter encore plus d'informations et évaluer, notamment, si cette mesure pourrait être déployée à l'échelle cantonale. Les TSP sont très positifs. Car ce projet leur a permis de mieux faire connaître leur travail auprès des acteurs sociaux de la région et pour les CSR de mieux appréhender des situations très particulières.

Activités jeunesse soutenues par la Plateforme :

3 activités menées sous l'égide de J-Ouest ont été soutenues en 2022 :

Une journée à la Tsoumaz en février a permis à une vingtaine de jeunes de pratiquer des sports de neige.

En septembre, un samedi dédié aux Arts et à la Culture à Chavannes-près-Renens a donné l'occasion à certain.e.s de découvrir le graffiti et le hip-hop.

Lors de Cap sur l'Ouest, J-Ouest a mis sur pied un stand d'informations sur les activités phares de la région et a proposé à des jeunes d'aller à la rencontre de leurs pairs.

PROTECTION CIVILE REGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale.

LISTE DES ABREVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AG	Assemblée générale
AI	Assurance invalidité
AIL	Aide individuelle au logement
AFKIV	Association pour le fonds Kurde Ismet Chérif Vanly
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
AJERCO	Accueil de jour des enfants pour la région de cossonay
ALCP	L'accord de libre circulation des personnes
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APG	Autorisation de procédés de réclamation fixe ou temporaires
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ARASOL	Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
BAMO	Bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CCU	Consultation consultative d'urbanisme
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CECB	Certificat énergétique cantonal des bâtiments
CFA	Charge foncière
CIAFJ	Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CISTEP	Commission intercommunale « station d'épuration des eaux usées de Vidy »
CMS	Centre médico-sociaux (service de soins à domicile)
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CPT	Cellule de pilotage technique
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVE	Centre de vie infantine
DAG	Directed acyclic graph (graphe dirigé acyclique)
DAP	Détachement d'appui
DHCP	Dynamic host configuration protocol
DFS	Distributed file system (système de fichiers distribués)
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DMZ	Zone démilitarisée
DPS	Détachement de premier secours
DS	Devoirs surveillés
DU	Durée d'utilité
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EMS	Etablissement médico-social (maison de soins et de retraite)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
EPS	Etablissement primaire-secondaire
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FDD	Fonds de développement durable
FDL	Fleur-de-Lys
FEE	Fonds énergie et environnement
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
FFO21	Festival du film de l'Ouest

FSG	Fédération suisse de gymnastique
GD	Groupe décisionnel
GES	Gaz à effet de serre
GT	Groupe technique
HEG	Haute école de gestion
HEP	Haute école pédagogique
Icomos	Conseil international des monuments et des sites
IT	Information technology (technologie de l'information)
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
(n)LDCV	(Nouvelle) loi sur le droit de cité vaudois
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LPPPL	Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif
LUP	Logement d'utilité publique
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
NAS	Network attached storage (périphérique de stockage)
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OES	Office de l'enseignement spécialisé
OFS	Office fédéral de la statistique
OM	Ordures ménagères
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
ORPC	Organisation régionale de protection civile
ORPOL	Office régionale de placement de l'Ouest lausannois
PA	Plan d'affectation
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PCL	Presses centrales Lausanne
PDi	Plan directeur intercommunal / Plan directeur informatique
PEP	Partenaire enfance et pédagogie
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
POL	Police Ouest Lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
PPE	Propriété par étage
PQ	Plan de quartier
QS	Quartiers solidaires
RCB	Registre cantonal des bâtiments
RH	Ressources humaines
RIT	Règlement intercommunal sur le service des taxis
RLDCV	Règlement d'application de la loi sur le droit de cité vaudois
SAT	Structure d'accueil temporaire
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SOCOSEV	Société coopérative des sites et espaces verts
SPOP	Service de la population
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TL	Transports publics de la région lausannoise
TSP	Travail social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
USP	Union des sociétés de Prilly
VDI	Virtual desktop infrastructure (infrastructure de postes de travail virtuels)
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

